



**Programme gestion durable des déchets  
et de l'assainissement urbain**



## **Déchets D03**

### ***La commune urbaine et les changements de comportement face aux déchets***

*Recherche d'espace pour le dialogue, la prise de  
conscience et l'organisation en vue de l'action*

***Rapport final – octobre 2002***



MINISTÈRE DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES

## **La commune urbaine et les changements de comportement face aux déchets.**

**(Cas de Togoudo, banlieue de Cotonou)**

### **INTRODUCTION : Problématique et intérêt du thème**

#### **I - PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE**

#### **II - OBJECTIFS**

- *Identification et promotion des espaces locaux de dialogue*
- *Identification et définition du rôle des acteurs*
- *Identification des lieux de pouvoir*
- *Recherche des modalités pour faciliter l'émergence du dialogue entre les différents acteurs*
- *Identification et formalisation des problèmes retenus*
- *Tentatives de solutions aux problèmes*

#### **III - HYPOTHESES DE DEPART ET HYPOTHESES COMPLEMENTAIRES**

#### **IV - METHODOLOGIE**

- *Recherche documentaire*
- *Analyse des interventions visant à améliorer l'hygiène*
- *Approche anthropologique*
- *Nouveaux travaux réalisés par le Ceda*
- *Recherche documentaire et problématique de la cartographie*
- *Les images parlent*

#### **V - ACTEURS OU PARTIES PRENANTES**

#### **VI - PERCEPTIONS ET COMPORTEMENTS DES POPULATIONS EN TANT QU'ACTEURS PRIVILEGIÉS ET BENEFICIAIRES POTENTIELS**

## **VII - PERCEPTIONS ET COMPORTEMENTS DES ORGANISATIONS - LIEUX DE POUVOIR DANS LES ESPACES ET ORGANISATIONS**

- *Organisations internes*
- *Organisations externes*

## **VIII - PERCEPTIONS ET COMPORTEMENTS DES TECHNICIENS ET DECIDEURS**

## **IX - MISE EN COMMUN DES DIFFERENTS PERCEPTIONS ET COMPORTEMENTS EN VUE D'UN CHANGEMENT PERENNE**

- *En matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène*
- *En matière de déchets solides*

## **X - INTERVENTIONS VISANT A AMELIORER L'HYGIENE PRATIQUES D'HYGIENE ET D'ASSAINISSEMENT**

## **XI - ESPACES ET POTENTIALITES DE DIALOGUE**

- *Hiérarchisation des espaces*
  - *L'espace villageois*
  - *L'espace quartier*
  - *L'espace parcelle*

## **XII – ESPACES POUR LE DIALOGUE ET SUGGESTIONS AUX DECIDEURS ET TECHNICIENS**

## **CONCLUSION**

- *Identification de nouvelles pistes de recherche*
- *Une nouvelle hypothèse sur les lieux de pouvoir*
- *Place de la décentralisation dans les nouvelles modalités de prise de conscience pour de nouveaux espaces à construire*
- *Emergence de nouvelles couches sociales*

## **BIBLIOGRAPHIE**

## INTRODUCTION

La présente recherche s'inscrit dans un programme général de recherche sur la *Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain* financé par le ministère des Affaires étrangères française (MAE) qui a lancé un appel d'offre en fin 2000, afin de retenir 19 projets de recherche ou de projets pilotes, menés dans 21 pays dont 12 francophones d'Afrique de l'Ouest et du Centre. L'ensemble du programme est géré conjointement par le Programme solidarité-eau (PSEau) à Paris et le Partenariat pour le développement municipal (PDM), une association internationale ayant son siège à Cotonou.

Le thème spécifique de ce projet de recherche – « La commune urbaine et les changements de comportements face aux déchets » - est une recherche d'espaces pour la prise de conscience, le dialogue et l'organisation en vue de l'action. La problématique de cette réflexion-action tourne autour des déchets solides : leur traitement et leur gestion par les différents acteurs et les autorités locales dans le cadre de la dynamique de développement local dans une période de préparation à la décentralisation. Ce thème amène l'équipe de recherche à aborder également deux autres sous-thèmes, indissociables :

- l'eau et l'assainissement : leur gestion domestique endogène par les acteurs in situ, leur gestion par les acteurs exogènes suivant des pratiques, attitudes et comportements spécifiques ;  
- l'hygiène et l'éducation : leur promotion suivant les rationalités spécifiques des acteurs et les interventions et leur régulation par des services, des techniciens et des décideurs.

- Les questions d'assainissement sont apparues comme un enjeu important de santé publique par rapport à l'alimentation en eau potable lors du bilan de fin de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (DIEPA) en 1990. Depuis, les actions dans ce domaine tendent toujours à rester en deuxième plan, bien que des expériences à petite échelle indiquent que les questions d'assainissement sont étroitement liées à celles de l'hygiène<sup>1</sup> qui, à son tour, est fonction des perceptions et comportements des différents acteurs.

- Sans que cela n'apparaisse très clairement dans les documents de présentation du programme de recherche, la préoccupation majeure des commanditaires du programme signifie que les aspects institutionnels, juridiques, économiques, socio-anthropologiques et culturels sont aussi importants que les aspects techniques et financiers dans la mesure où l'on souhaite avoir une vision globale sur les déchets et les comportements que les différents acteurs ont à leur égard, ainsi que dans les domaines connexes que sont l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

- La deuxième préoccupation des commanditaires est celle de la participation effective des différents acteurs à l'amélioration de l'hygiène de l'environnement, surtout dans les espaces occupés par les populations à faibles ressources qui existent sans système organisé de prise en charge des déchets surtout en zones péri-urbaines et petits centres ; cette participation suppose leur implication déjà dans le processus de réflexion-action engagée par la recherche.

- Une troisième préoccupation, apparue dans le processus de suivi du projet lors de la soumission du rapport intérimaire (janvier 2002), est celle du coût des interventions, de leur maîtrise et du contrôle démocratique des opérateurs dans un contexte où l'assainissement est devenu non seulement un enjeu de santé publique, mais en même temps un enjeu financier de première importance où des structures internationales publiques et privées de grande

---

<sup>1</sup> Conceptuellement, l'assainissement (« rendre sain ») intègre les actions d'hygiène mais dans l'usage habituelle de ce premier terme, la signification est très souvent limitée aux infrastructures.

envergure se positionnent, chacune poursuivant ses propres intérêts. Ceci est d'autant plus important dans une période où la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, en tant que pays pauvres trop endettés (PPTÉ) sont engagés dans des processus de remise partielle de la dette à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP).

Par rapport au programme de Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain, les sous-thèmes identifiés sont : eau et assainissement ; gestion domestique de l'assainissement : pratiques, attitudes, comportements et éducation-hygiène et promotion de l'assainissement – rationalité des acteurs et régulation du service d'assainissement.

Déchets solides : la commune face à la gestion des déchets.

- L'hypothèse générale de départ du projet est qu'il y a un décalage entre techniciens et décideurs d'une part et les populations, futures bénéficiaires des actions d'autre part en matière de perception et de comportement à l'égard des déchets et domaines connexes (eau-assainissement et hygiène).

Ni l'un, ni l'autre groupe n'a réellement conscience de ce décalage. Les techniciens et les décideurs ont tendance à avoir un discours dirigiste, technocrate pour les uns, plus administratif et politique pour les autres, sans se poser la question de savoir si les populations les comprennent. Par contre, les populations elles agissent en fonction des déterminants qui relèvent en même temps des contraintes et opportunités culturelles, sociales et économiques, le plus souvent dans un contexte de pauvreté très répandue, situation que les techniciens et les décideurs ne comprennent pas toujours. Ceci se manifeste par exemple dans le déroulement des différentes actions qui visent souvent, sans qu'on le dise, un changement de comportement. Les techniciens parlent par exemple de l'IEC et de la nécessité de « faire passer le message » aux populations. Mais dans les faits, l'information n'est pas nécessairement comprise et au total il n'y a pas forcément ni éducation, ni communication. Par contre, les populations, quand elles peuvent s'exprimer, parlent de services, de moyens et de manière de vivre, sans être forcément comprises non plus.

## **I - PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE**

En voie d'urbanisation rapide, le village de Togoudo se trouve à environ 15 km du centre-ville de Cotonou. Togoudo est administrativement un village situé dans la commune rurale de Godomey, une des neuf (9) de la Sous-Préfecture d'Abomey-Calavi. Les terres de Togoudo s'étendent sur les plateaux qui se trouvent au nord de la lagune Djonon (qui coule d'ouest en est vers le lac Nokoué et constitue sa limite sud), situé entre le lac Nokoué à l'est et un autre chenal lagunaire à l'ouest, qui le sépare de Hêvié et la palmeraie de Ouèdo au nord-ouest ; Togoudo comporte également les terrains plus bas en bordure des deux chenaux lagunaires. Les terres, limitrophes de celles du village de Houéto vers le nord-ouest, sont limitées à l'est par la route goudronnée entre Godomey et Abomey-Calavi et, actuellement, au nord-est par les terrains de l'IITA et du campus de l'Université nationale du Bénin. Toutefois, les descendants des familles considérées comme les premiers occupants indiquent que les terres de Togoudo comportaient auparavant au moins une partie de ce qui est aujourd'hui le campus.

L'ensemble des terres actuelles du village couvre une zone de quelques 6 x 2 km. Les populations qui occupent aujourd'hui cette zone sont d'origines diverses, issues de plusieurs migrations anciennes et plus récentes, pour constituer une banlieue cosmopolite un peu à l'image de Cotonou. Ce peuplement de Togoudo constitue une forte croissance

démographique : La population en 1979 était estimée à environ 1 050 personnes et, au recensement de 1992, il y avait 5177 habitants,<sup>2</sup> soit un taux de croissance annuelle de 13%. En 2002, si l'on admet ce taux de croissance et une population de Togoudo de 4080 en 1992, la population serait d'environ 13 850 habitants.

Le village de Togoudo est administré par un chef du village, représentant local de l'administration du territoire.

## **II - OBJECTIFS**

- Identifier, définir et caractériser les espaces locaux qui présentent un potentiel pour un dialogue en matière de gestion des déchets et domaines connexes (eau, hygiène, assainissement) ;
- Identifier, définir le rôle des acteurs locaux et extérieurs impliqués dans la gestion dans les espaces en question : perception et comportement, rationalité des acteurs ;
- Identifier les différents lieux de pouvoir à partir desquels s'amorcent des changements de perceptions, et de comportements ;
- Rechercher les modalités pour faciliter l'émergence du dialogue entre les acteurs et les différentes parties prenantes ;
- Identifier et formaliser les problèmes retenus ensemble avec les acteurs, dégager ensemble les solutions, les formaliser en termes de pratiques, de conseils à l'intention des collectivités locales et de leurs leaders afin d'améliorer l'hygiène et la gestion des déchets de manière pérenne et durable.

## **III - HYPOTHESES DE DEPART ET HYPOTHESE COMPLEMENTAIRE**

Au départ, quatre hypothèses étaient identifiées ; mais au cours de l'enquête, l'hypothèse sur la détermination des comportements s'est enrichie par une dimension spatiale et une cinquième hypothèse est apparue à savoir : les lieux de pouvoir.

- Les perceptions, attitudes et comportements des différents acteurs et leur rationalité par rapport aux déchets sont déterminés par la place qu'ils accordent à la notion de propriété et saleté dans leurs langues et dans leurs cosmogonies, par l'éducation reçue (« traditionnelle » et « moderne »), et par les pratiques courantes du milieu mais aussi par le statut et la situation économique des intéressés. La perception des espaces, la manière de les occuper et de les utiliser sont aussi tributaires de cette vision globale de l'univers – sa cosmogonie - de sa culture globale, de ses croyances. Chaque acteur lance un défi à l'espace qu'il occupe ou qu'il essaie de modifier ; il établit un dialogue avec les espaces qu'il occupe qui ont une influence sur sa perception, son comportement, sa rationalité. C'est un défi donc que chaque acteur lance à la parcelle et la voie ou le chemin qui la borde, à l'îlot et le quartier, à la ville.
- Il existe des décalages entre discours et pratiques sur deux plans : premièrement au niveau de chaque catégorie d'acteurs (population, techniciens et décideurs) entre leurs discours et leurs pratiques ; en deuxième lieu entre le discours et les pratiques de chaque catégorie d'acteurs, pris ensemble et ceux des autres catégories pris à part (cf. les couches populaires et les techniciens et « intellectuels »). La compréhension de tels écarts facilitera le dialogue et donc la promotion d'une démarche réellement participative.

---

<sup>2</sup> A cette date, la population du village administratif de Houéto était de 1 097 habitants.

- Les propositions et les actions menées pour améliorer la situation seront plus efficaces si chacune des parties prenantes connaît, comprends et tient compte des perceptions de la rationalité des comportements des autres ; dans le cas spécifique des techniciens et responsables des collectivités locales, il s'agit d'admettre la réalité, la pertinence et la légitimité des attitudes et perceptions des couches populaires ainsi que la rationalité, la pertinence et les opportunités implicites des métiers existants de collecte et de traitement des déchets.

Si les changements de comportements sont nécessaires de la part des populations pour pouvoir mettre en œuvre des actions pertinentes par rapport aux déchets, ils sont tout aussi nécessaires chez les autres acteurs, notamment les techniciens et responsables des collectivités locales afin de pouvoir créer un dialogue et arriver à la synergie entre les actions. Mais l'information et l'éducation sont insuffisantes pour susciter les changements de comportements chez différents acteurs car d'autres facteurs importants entrent en jeu. Il s'agit notamment de la compréhension par les acteurs de leurs propres attitudes et pratiques, des décalages entre leurs pratiques et leurs propres discours, des écarts entre leur conceptualisation et leur rationalité par rapport à l'hygiène et ceux des autres catégories sociales ainsi que les aspects économiques et la question du nouveau statut acquis grâce aux changements.

- L'observation des processus sociaux et institutionnels dans une démarche qui vise à animer des espaces de dialogue et de négociation, permettra d'identifier une série de conseils aux élus dans les domaines de la salubrité publique.

- L'hypothèse complémentaire qui est apparue au cours de la recherche concerne l'importance des lieux de pouvoir. Il s'agit de l'importance relative des différentes formes d'autorité dans les communautés et la manière dont elles s'exercent, qui peuvent avoir une influence importante sur les comportements et les changements de comportement. Les lieux de pouvoir à différents niveaux (visibles et invisibles) peuvent influencer sur l'hygiène publique, par exemple, surtout des différents lieux de pouvoirs.

- au niveau visible, on a les pouvoirs administratifs, chef de village, chef de quartier, responsables de services déconcentrés (centre de santé, directeur d'école, etc.), chefs de ménages, propriétaires, locataires organisés avec un leader ; les structures de la société civile : responsables de groupements et associations locales de développement ;
- au niveau invisible : il y a les interdits culturels, les couvents, les cénacles.

## **IV - METHODOLOGIE**

### **• Recherche documentaire**

Les travaux de recherche documentaire sur les différentes questions soulevées dans la problématique ont permis la consultation de documents dans les domaines de perception des questions des déchets, de l'hygiène et de l'assainissement et des sujets connexes. Ce travail s'est effectué également aux centres de documentation du CREPA-siège et le Centre national d'éducation pour la santé et l'assainissement à Ouagadougou et les centres de documentation de l'OMS à Cotonou et à Ouagadougou. La plupart de ces documents sont disponibles en copie papier au Ceda, ensemble avec quelques documents sur la méthodologie anthropologique.

Le traitement des documents disponibles et l'exécution des travaux programmés pour mars-avril ont permis de réaliser une analyse des stratégies d'intervention d'un échantillon d'expériences en information et éducation menées dans le domaine de l'AEPA et l'hygiène du

milieu au Bénin,<sup>3</sup> notamment les trois PADEAR, : analyse de leur rôle dans les changements de comportements à travers l'étude de documents et un dialogue avec les acteurs concernés ;

• **Analyse des interventions visant à améliorer l'hygiène**

L'analyse des interventions des structures qui visent à améliorer les perceptions et les comportements en matière d'hygiène a été réalisée à partir de la documentation identifiée, la collaboration avec les partenaires de la recherche, les expériences en cours avec d'autres partenaires, des entretiens libres auprès de nombreuses personnes ressources rencontrées lors de ces travaux.

*Travaux réalisés avec CREPA*

- Ceda et CREPA-Siège – Co-facilitation de la session de formation régionale du CREPA sur le thème : « Genre et développement pour l'eau et l'assainissement ; ingénierie institutionnelle des centres nationaux du CREPA au Burkina et Niger ; révision des textes statutaires et ingénierie institutionnelle du CREPA-siège ; participation au montage du réseau Ouest africain des centres de ressources STREAM.
- Ceda et CREPA-Bénin – Evaluation du Projet d'assistance au développement du secteur alimentation en eau potable et assainissement (PADEAR - Atlantique et Zou) ; réalisation d'une étude pour la SNV sur la perception et les comportements des communautés en matière d'hygiène et d'assainissement dans les départements de l'Atacora et de l'Alibori.

*Travaux réalisés avec DCAM*

Un travail a été réalisé ensemble avec l'équipe de DCAM-Bethesda (Développement communautaire et assainissement du milieu) sur la constitution et le fonctionnement des structures locales de développement dans les quartiers pauvres de Cotonou et de Porto-Novo. Il s'agissait d'une analyse critique de la démarche suivie par DCAM dans le cadre du projet de gestion urbaine décentralisée (PGUD) à partir des entretiens avec les membres des comités de développement des quartiers, des cadres et des responsables de DCAM.

*Nouveaux travaux réalisés dans le domaine par l'équipe depuis la soumission du projet*

Depuis la soumission initiale du projet de recherche en octobre 2000 et les révisions de février 2001, les principaux travaux du Ceda et CREPA-Bénin constituent des sources d'information et de réflexion sur le thème de la recherche. Ce sont les suivants :

- CREPA-Bénin – Réalisation d'un film sur l'hygiène du milieu ; Travaux sur les méthodes SARAR et PHAST : formation de dessinateurs-caricaturistes, des agents d'hygiène, du personnel des ONG, des animateurs endogènes, des populations, mise en œuvre d'une recherche sur les aspects techniques et institutionnels de la gestion des déchets ; appui à des ONG locales et groupements pour l'organisation de la pré-collecte des déchets ; formation de maçons à la construction de latrines ; construction de latrines.
- Ceda
  - Finalisation de la recherche sur les ONG « facilitateurs » de micro-projets de développement urbain, Togo et animation de débats avec les acteurs (2001-2002);
  - Participation à l'atelier PROTOS sur les comportements, attentes et perceptions de la population et des stratégies des différents intervenants en matière d'hygiène et d'assainissement (sep. 2001) ;
  - Formation des agents des ONG pour une meilleure prise en compte des connaissances et perceptions endogènes (jan. 2002) ; modération de l'atelier d'élaboration de stratégie d'intervention dans l'AEPA et l'hygiène pour PROTOS (mars. 2001) ;

---

<sup>3</sup> L'analyse porte aussi sur deux expériences importantes au Burkina Faso.

- Etude des perceptions et comportements des populations en matière d'hygiène et d'assainissement dans trois sous-préfectures et une circonscription urbaine du Nord du Bénin pour la SNV, en consortium avec CREPA (mars-avril-mai. 2002) ;
- Recherche-évaluation de l'action d'intermédiation et des interventions de proximité de l'AFVP au Togo pour la promotion du développement des villes de Kpalime, Mango et Tchamba, à travers la promotion de micro-projets autonomes, sur financement du Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) du MAE (France) (Juillet-août 2002) ;
- Rédaction de la communication béninoise à l'Atelier régional du Programme eau et assainissement (PAE) à Nairobi (Juin 2002) sur l'intégration des questions d'eau potable et d'assainissement aux documents nationaux de stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP) en liaison avec la DH/MMEH du Bénin et le secrétariat permanent de la Commission nationale de développement et de lutte contre la pauvreté (CNDPC), sur financement du CREA (Consortium pour la recherche économique en Afrique) (Juin 2002) ;
- Personne-ressource pour l'atelier du CREPA-Bénin pour l'auto-évaluation du programme de la Phase IV (2000-2004), Cotonou (Août 2002) ;
- Modération de l'Atelier régional du CREPA-Siège sur le bilan à mi-parcours de l'état d'avancement des activités de la Phase IV (2000-2004) et l'auto-évaluation des réalisations et le programmation des activités 2003-2004 avec les cadres des centres nationaux et du siège, des représentants des usagers et des partenaires techniques et financiers, Ouagadougou (Septembre 2002)

Ces travaux d'analyse des interventions des structures qui visent à améliorer les perceptions et les comportements en matière d'hygiène ont été poursuivis par des entretiens semi-directifs et l'analyse des documents de programme/projet avec les personnes ressources travaillant dans les structures intervenant dans différents départements (notamment PROTOS, SNV, CRS-PAN, MCDI, EAST PADEAR-Alibori/Borgou, PADEAR-Atlantique/Zou, PADEAR-Mono/Collines/Couffo/Ouémé GESCOME, SRHAB, les ONG collaborant avec AGEFIB, DDS-Atacora ...) et des structures nationales (notamment DHAB, DH, DAVU) ou des structures apportant un appui au développement (DANIDA, BUCO ...).

Au début septembre 2002, une journée de réflexion a été organisée par le Ceda sur la méthodologie, les résultats et les implications pratiques des recherches sur les perceptions et comportements en matière d'hygiène et d'assainissements. Cette journée a regroupé l'équipe du Ceda avec des représentants de CREPA, DECAM, PROTOS, SNV, la Coopération suisse et l'équipe de recherche du département de Sociologie et d'Anthropologie de l'Université, la Direction de l'Hydraulique, la Direction de l'Hygiène.

### • **Approche anthropologique**

Un premier travail à Togoudo aborde les différentes catégories d'acteurs, y compris les structures associatives « base communautaire », sans exclure des groupements informels. Il a été mené au quartier Alègléta et au quartier Midokpo, littéralement « nous sommes ensemble », nom donné à leur zone par des acquéreurs de parcelles depuis fin 1999 ou début 2000.

Ce travail s'interroge sur les interventions des acteurs dans la transformation d'un espace périurbain en nouveaux quartiers urbains par l'aménagement, la mise en valeur du cadre de vie<sup>4</sup> et des actions pour promouvoir l'assainissement, la prise en charge des déchets et l'hygiène du milieu. Il s'agit aussi d'une première identification de quelques lieux de pouvoir

---

<sup>4</sup> Mise en valeur : faire ressortir, présenter avantageusement les atouts ; augmenter la valeur marchande.

qui existent dans une communauté. Ces informations constituent une des bases nécessaires d'une exploration des rapports qui existent entre les déchets solides, l'hygiène et les démarches élémentaires d'aménagement d'une part, entre les déchets solides, l'hygiène et les lieux de pouvoir d'autre part.

Le début de l'étude détaillée du site, au niveau des parcelles et des ménages, indique l'importance d'une approche globale de la vie des habitants à partir des « unités domestiques » que constituent une parcelle et le groupe de personnes qui y habitent ; approche qui examine même les espaces les plus intimes (chambres, cuisines, douches, toilettes, ...). Ceci est une nécessité si on veut mieux comprendre les comportements par rapport aux déchets et, plus généralement, par rapport à l'assainissement sans les isoler des autres aspects de la vie quotidienne.

L'étude anthropologique des discours, des connaissances et des comportements des populations et d'autres acteurs comporte : observation, mise à l'écoute et dialogues informels, connaissance de la vie des interlocuteurs, analyse des discours et les écarts par rapport aux comportements, identification des significations, recherche de la rationalité des pratiques. La démarche adoptée s'appuie sur l'expérience des chercheurs dans ce domaine, qui a été comparée avec des expériences et les présentations méthodologiques de Olivier de Sardan (1995, 1999, 2000). La démarche fait intervenir non seulement l'organisation sociale mais également et surtout des questions de culture, d'identité et de compréhension. Il est aussi question des relations de pouvoir. Elle est anthropo-géographique car elle fait intervenir le concept d'une « conscience spatiale à construire » (SHURMER SMITH, 1991).

Des guides d'entretien et non pas des questionnaires ont été utilisés par les chercheurs (cf. guides d'entretien en annexe). Il s'agit beaucoup plus d'écoute et d'observation de ce que l'on voit. Les vertus de l'écoute sont indéniables. Elles se basent sur « des entretiens individuels, des travaux en groupes, des réunions publiques. L'écoute patiente, modeste, s'interdisant la polémique, parvient à discerner peu à peu sous le fatras des données techniques, la mélodie discrète d'une pensée concrète, humiliée, cherchant obstinément à affirmer sa pertinence » (CANNAT, 1991).

Il s'agit aussi d'enregistrer les attitudes et comportements des populations en évitant de prendre les notes dans la mesure où le carnet et le bic en main peuvent créer une distance sociale et éventuellement des réticences de la part des populations.<sup>5</sup> Le chercheur ne doit pas avoir l'attitude d'un enquêteur classique qui se cache plus ou moins derrière son questionnaire ou son cahier de notes, surtout, s'il veut que ces renseignements soient fiables, il doit être discret et parler naturellement avec les populations.

### Les images parlent

L'observation est complétée par une utilisation exhaustive de photographies, d'enregistrement en caméscope avec montage d'une vidéo-cassette

A un premier passage dans la parcelle, des photos sont prises, clôture des parcelles, différents éléments à l'intérieur de la parcelle (puits, cuisine, arbres, latrines, douches, meubles, etc.). Ensuite, des photos des habitants de la parcelle et des différentes habitations spécifiques (propriétaires, locataires).

---

<sup>5</sup> Le 3<sup>ème</sup> Recensement général de la population s'est déroulé fin février-début mars 2002 et a déjà suscité quelques réactions négatives des chefs de quartiers à Cotonou, qui se plaignent « de ne pas avoir été associé à la préparation auprès des populations ».

L'opération de prise de photos a créé un climat de confiance entre populations et chercheurs. Les populations sont contentes de se voir sur les photos. La voie est donc balisée aux chercheurs qui retournent une deuxième fois dans la parcelle pour filmer les mêmes éléments. Ce qui a été filmé est ensuite montré aux populations à un troisième passage sous forme de projection, une séance au cours de laquelle les avis sont recueillis sur les comportements par rapport aux déchets, l'assainissement et l'hygiène. Cette méthode de travail prépare les intéressés au processus de dialogue.<sup>6</sup>

#### Perceptions et comportements des enfants

Dans la poursuite de la compréhension de la perception et le comportement des enfants, d'autres images ont fait l'objet d'analyse par l'équipe Ceda et un psychopédagogue : il s'agit d'une série de dessins d'enfants et d'adolescents de collège sur le thème de l'environnement, résultat d'un concours organisé par les services d'information de l'USAID. Une deuxième série de dessins d'enfants réalisés en 1993 lors d'une évaluation rapide de la pauvreté a également fait l'objet d'une analyse par l'équipe Ceda.

Par ailleurs, les discussions avec les parents au cours des visites dans les parcelles familiales et les observations faites à cette occasion ont été complétées par des entretiens avec les directrices de deux des trois groupes scolaires qui constituent l'école primaire publique de Togoudo et avec le directeur d'un complexe scolaire privé à Togoudo allant de la maternelle à la classe de terminale.

#### Les entretiens avec les autres acteurs

Les entretiens avec les autres acteurs ont été menés dans leurs lieux de travail ou chez eux, la plupart ayant fait l'objet d'enregistrements audio-cassette. Lors des entretiens, les observations du milieu ont été faites pour mieux situer les personnes interviewées. Cinq catégories d'acteurs ont fait l'objet de ces entretiens :

- les opérateurs de la filière de traitement des déchets ;
- le chef de village de Togoudo et des notables du village ;
- les responsables des groupements associatifs ;
- les techniciens du domaine de l'assainissement, de l'hygiène et de la santé ;
- les « décideurs » et administrateurs.

Ces différents entretiens et observations ont été suivis par une analyse collective des discours au sein de l'équipe Ceda.

#### **• Autres éléments de la méthodologie**

Les autres éléments de la méthodologie comportent :

- La collecte et l'analyse des coupures de presse portant sur le lotissement et l'assainissement au Bénin ;
- L'analyse des relations établies entre acteurs et leur impact sur les perceptions et éventuellement des comportements ;
- Les travaux de l'équipe de recherche pour identifier les espaces de dialogue et formaliser des suggestions à faire en direction des décideurs, responsables politico-administratifs.

---

<sup>6</sup> Cette méthode a été utilisée pour susciter un dialogue dans une session de formation réalisée pour PROTOS en janvier 2002 (LANGLEY et MONDJANAGNI, 2002).

## V - ACTEURS OU PARTIES PRENANTES

Les différents acteurs peuvent se rassembler en plusieurs groupes. La population supposée devenir bénéficiaire des actions de développement, leurs groupements et autres structures associatives de proximité, les associations locales de développement et ONG, les agents du développement impliqués dans ces actions, les représentants de l'administration déconcentrée et autres, des leaders d'opinion. Ces groupes doivent être vus sous l'angle de leur âge (adultes, jeunes), de leur sexe (hommes, femmes), de leur position dans le ménage, de leur origine et de leurs activités socio-professionnelles. Une telle différenciation a son importance sur les perceptions et les comportements par rapport aux déchets.

Cette hiérarchisation d'acteurs et de groupes d'acteurs laisse apparaître l'importance relative attachée aux différentes formes d'autorité et de la manière dont elle s'exerce (les lieux de pouvoir), formes d'autorité qui pouvant influencer sur les comportements par rapport aux déchets et, de manière plus générale, à l'hygiène publique.

Plusieurs types d'acteurs ou parties prenantes ont été identifiés sur place dans le processus de transformation du cadre de vie.

### 5.1 - Les habitants

- **Les acteurs individuels**

Parmi les acteurs pris comme des individus ou des familles, nous identifions ceux ayant suivis différents processus d'accès à un lieu d'habitation. Il s'agit d'une part de différentes catégories de propriétaires dont les propriétaires coutumiers et les acquéreurs de parcelles à différents moments d'évolution de la zone, d'autre part des locataires. Ces différentes modalités d'accès à un lieu d'habitation pouvaient avoir une influence sur l'aménagement et la mise en valeur effective de la parcelle, de l'îlot et du quartier ainsi que les attitudes et les perceptions des occupants par rapport à l'assainissement, à la prise en charge des déchets et à l'hygiène du milieu.

#### *Les propriétaires coutumiers*<sup>7</sup>

Les propriétaires coutumiers sont les descendants des familles des premiers occupants et leurs alliés. Les responsables de la gestion des terres des collectivités attribuaient des parcelles aux enfants de la famille. Mais ils pouvaient aussi donner des terres en reconnaissance à un service de qualité rendu par des amis, des parents, etc. C'est ainsi, par exemple, que des familles Houndjè, Dossou-Yovo, Bonou, Honfo, Amadji seraient devenus des propriétaires des terres collectives situées à Alègléta et environs.

Autrefois, les terres n'étaient pas vendues : Alègléta, par exemple, était un vaste domaine que les grands-parents de la famille Bocoga n'ambitionnaient pas de vendre, bien que leurs travaux agricoles n'arrivaient pas à tout occuper. Mais la vente de la partie des domaines familiaux non exploités pour l'agriculture était suscitée non pas par le souhait d'éviter leur acquisition par l'Etat. Pour exploiter la nappe d'eau, la société d'approvisionnement d'eau de la ville (prédécesseur de la SBEE) s'était implantée vers 1957 après une enquête, mais sans négociation avec les propriétaires, provoquant une réaction négative et une décision des

---

<sup>7</sup> Les chefs de collectivités (segments de lignage – cf. ci-dessous) ne sont pas des propriétaires dans le sens occidental du terme, mais les responsables de la gestion des terres au nom de la collectivité des vivants et des morts. Faute de mieux, nous utilisons néanmoins cette appellation, malgré son ambiguïté tout en notant que « des formules clés, telles que 'chef de terre' ou 'maître du sol' ... ou des oppositions catégoriques entre droits de propriété, de possession, d'usage et d'usufruit ... ont obscurci pas mal d'analyses et entravé la compréhension exacte des systèmes » fonciers (BIEBUCK 1963 cité par LANGLEY, 1975)

propriétaires coutumiers de ne jamais céder des terrains à l'Etat, et un appel au soutien des forces occultes. Plus tard, la volonté de l'Etat d'occuper certaines zones pour créer un aéroport, un lycée technique et l'université s'est heurtée à leur opposition les amenant à vendre à qui voulait acheter une partie du domaine. C'est ainsi que l'Etat avait été obligé de cibler d'autres lieux bien plus au nord : Golodjigbé pour accueillir un nouvel aéroport et Sékou pour le lycée technique. L'université, qui devrait s'étendre jusqu'à Alègléta, s'est également vue limiter son emprise au Campus actuel et les terrains occupés par l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA).<sup>8</sup> Le résultat est la disparition des grands domaines au niveau des propriétaires coutumiers.

### *Les acquéreurs*

L'acquisition d'une parcelle résulte de l'accord tacite sur le prix et les conditions de paiement suivi d'une procédure normalisée dans la pratique, mais pas dans les textes. Ce processus engage vendeur, acquéreur et leurs témoins avec un acte de vente, authentifié par le chef village, le maire de la commune et le sous-préfet avant l'obtention d'un certificat administratif. Les interlocuteurs n'ont pas fait état de démarches réalisées auprès des services du cadastre.<sup>9</sup>

### *Les locataires*

Les locataires sont de trois catégories : ceux qui louent une partie d'un logement sur le même terrain que le propriétaire, ceux qui logent dans un « appartement » construit en dur dans ce but et ceux qui logent dans des constructions plus précaires en « bambou ».

L'affluence des acquéreurs et la limitation de l'offre ont abouti au triplement rapide des prix des parcelles. Cette situation limite l'accès à la propriété dans la zone pour des personnes aux ressources limitées qui elles aussi « fuient » Cotonou. A la recherche de loyer à prix plus faible qu'à Cotonou, certains habitants louent une chambre de construction précaire chez un acquéreur qui attend pour construire, ce qui assure l'occupation physique de la parcelle : il s'agit dans certains cas de chambres construites en bambou. On loue aussi dans des constructions modestes en dur mais souvent inachevées, partagées parfois avec la famille de l'acquéreur ou même de logements construits spécifiquement pour la location en forme d'une ou de plusieurs chambres (des "entrée-couchée").

### *Les catégories sociales.*

En deuxième lieu, nous identifions ces mêmes personnes en fonction de leur appartenance à différentes catégories sociales.

Un premier groupe est constitué de personnalités politiques et hauts fonctionnaires qui étaient parmi les premiers acquéreurs de terrain dans la zone. Plus aisés et ayant établi des titres fonciers, évitant ainsi qu'un éventuel lotissement-remembrement leur enlève une portion du terrain au titre du coefficient de réduction, ils ont pu construire en dur des logements de standing.

Une deuxième catégorie d'habitants sont des fonctionnaires, d'autres employés ayant « fuit » la ville. Ils justifient leur installation surtout par le souhait de quitter Cotonou avec ses chambres exigües, les coûts de location élevés et de surcroît, la pollution de la ville. Ils

---

<sup>8</sup> Cette contestation de l'acquisition par l'Etat se poursuit aujourd'hui avec l'occupation des terrains sur le côté sud de l'université par des membres de familles qui se considèrent comme propriétaires, les terres ayant appartenu auparavant aux collectivités Togoudo.

<sup>9</sup> Il semble pourtant que des acquéreurs font parfois une telle démarche, bien que dans une zone non lotie, les seules informations disponibles sont celles concernant les titres fonciers accordés dans la zone.

souhaitent vivre à l'abri des bruits, des multiples risques et d'accident des voies dans une localité plus paisible, mais surtout d'être chez eux, c'est-à-dire de vivre dans leur propre maison et se libérer ainsi de la situation de locataire et les tracasseries des propriétaires des chambres louées.

Plusieurs artisans, notamment ceux liés à la construction (scierie et menuiserie, soudure), sont installés dans la zone avec leurs ateliers, mais aussi de l'artisanat de service (coiffure, buvettes, cabines téléphoniques, ...) et des commerçants. Il y a également des ouvriers et d'autres travailleurs, souvent employés de façon précaire et des "sans emploi".

Enfin, certains individus sont identifiés en fonction du rôle particulier qu'ils jouent dans la zone. Il s'agit notamment du chef de village, résident de la zone et féticheur dans un couvent à Abomey-Calavi et certains notables.

- **Les acteurs collectifs**

Plusieurs collectivités existent dans la zone qui sont considérées comme les propriétaires coutumiers (« propriétaires » pour les habitants). Ce sont des segments de lignage constitués par les descendants des premiers habitants de la zone, ayant des comportements et des modalités d'action propres en ce qui concerne la vie du groupe, sous la responsabilité d'un chef de collectivité (*da*) et ses adjoints (*vigan*) qui, pour certaines décisions, font appel aux pouvoirs occultes de l'oracle (*fâ*) à travers leur devin (*bokonon*), comme par exemple lors de la désignation d'un nouveau chef de la collectivité en cas de décès de l'ancien.

Deux versions légèrement différentes de l'origine de l'occupation de la zone et de l'appropriation initiale des terres ont été présentées par des habitants appartenant aux groupes ethniques Fon et Yoruba.

D'après une première version d'habitants Fon, le lieu dit Alègléta est le résultat des événements qui se seraient passés vers 1820 où Bocoga, un ancien soldat du roi Ghézo, s'installe sur ordre du roi. Plusieurs années après, le roi lui trouva deux domestiques musulmans (malenou en fon) un homme et une femme qu'il adopta, créant par la suite une grande famille. Suite à des problèmes divers (maladies, jalousie, etc.), l'oracle leur révèle que cela est l'œuvre du fétiche "Alè" de leurs ancêtres qu'ils se doivent de vénérer et d'installer chez eux, ce qui fut fait. C'est ainsi que la zone était appelée Alègléta : "le champ du fétiche Alè"..

L'autre version, proposée par des habitants Yoruba, diffère sur deux points essentiels. Les premiers occupants de la zone, à la recherche des lieux situés au bord de l'eau, auraient été les pêcheurs Aïzo de Houèto qui tentent parfois aujourd'hui de faire valoir leurs droits de « maître de terre ». <sup>10</sup> En deuxième lieu, *il n'y avait pas de domestiques*, mais une cohabitation entre la famille de Bokoga et des Yoruba, fugitifs également de la guerre de la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Voulant repartir à Kétou pour rejoindre leurs siens à la fin de la guerre à cause de leur méfiance habituelle par rapport aux Fons, les Yoruba ont été rassurés par ces derniers. Quelqu'un venant d'Ilemeko à Kétou installe le fétiche Alé (Aré en Yoruba), renommé pour la phyto-pharmacopée et confie la garde à sa sœur. Cette dernière n'a pas eu d'enfants qui aurait poursuivi cette tâche qui avait été assumée par les autres habitants, origine des liens de familiarité qui persistent entre les deux groupes ethniques.

Sans vouloir privilégier l'une ou l'autre version, leur coexistence semble traduire non seulement des perceptions divergentes sur l'évolution des relations interethniques au Bénin

---

<sup>10</sup> D'ou la probabilité d'une troisième version de l'occupation de la zone.

mais aussi une volonté de chaque groupe de s'affirmer comme ayant préséance dans les questions relatives au foncier et peut-être même une concurrence larvée dans ce domaine ou dans d'autres, par exemple dans les relations avec les autorités.<sup>11</sup>

- ***Les acteurs associatifs***

Ce groupe d'acteurs prend en compte toutes les initiatives du milieu associatif formel ou informel visant l'amélioration du cadre et les conditions de vie des habitants.<sup>12</sup>

#### *Les notables*

Des entretiens ont eu lieu avec des notables, sur recommandation du chef de village (cf. ci-dessous). Il s'agit d'hommes ayant une influence dans la zone et jouissant du respect de la population qui se disent être de 2<sup>nd</sup> ou de 3<sup>ème</sup> génération de familles occupant le même terrain. Ce sont des hommes de conditions parfois assez modestes, mais dans quelques cas aussi des entrepreneurs avertis, par exemple dans la production de l'huile de palmistes ; dans un cas, le notable était en même temps président de l'Association des parents d'élèves.

Dans une période récente, à la suite des actions du gouvernement visant à occuper une partie importante de la zone et par la suite, surtout à partir de la fin de la période dite révolutionnaire en février 1990,<sup>13</sup> les notables se sont constituées en Conseil des notables de Togoudo et de Houéto. L'objectif du comité est de se créer un espace où ils pourraient donner leur avis sur l'évolution de la zone et d'être mieux écoutés, afin de défendre les intérêts des propriétaires. Toutefois, les acquéreurs aisés des parcelles habitant la zone, hommes politiques et hauts fonctionnaires, ne sont pas membres de ce conseil. Seulement, les rencontres ont eu lieu à titre individuels et le comité n'a pas fait l'objet d'entretiens.

#### *Associations informelles à but d'aménagement*

Il s'agit en premier lieu de groupes informels de voisins, propriétaires coutumiers et surtout d'acquéreurs de parcelles, qui se constituent pour pouvoir engager des actions ensemble, devant contribuer à l'aménagement et la mise en valeur de leur îlot ou leur quartier. Ils répondent également à une volonté de solidarité dans des zones parfois assez isolées et peu accessibles au départ. Ces associations informelles ne sont pas structurées mais le plus souvent animées par un leader ou un groupe de leaders qui appelle à des cotisations pour atteindre l'objectif visé. Différents quartiers ont connu cette première forme de décollage où l'association se constitue pour résoudre un problème spécifique au milieu.

Compte tenu de la mission limitée qu'elles s'étaient assignées, ces associations sont plutôt éphémères. Toutefois, une forme semblable à l'échelle du quartier, assez particulière, se veut pérenne. Courant 1999, quelques acquéreurs de parcelles dans une zone isolée se sont regroupés et se sont faits reconnaître comme un nouveau quartier sous le nom de Midokpo, littéralement "nous sommes ensemble". Le quartier a fait l'objet d'un baptême avec un don d'alcool pour le chef de village mais sans pose de plaque, comme dans d'autres quartiers.

---

<sup>11</sup> Des tentatives d'explication peuvent éventuellement aider à comprendre les relations de pouvoir, mais ce sera surtout dans les domaines un peu éloignés des questions de déchets et de l'hygiène. Ceci dit, il est évident que le dialogue et la recherche de consensus par rapport aux déchets pourraient se trouver plus difficiles en cas de divergences entre collectivités dans d'autres domaines, comme par exemple les relations économiques ou sociales ou le foncier ; de toute façon, des décisions concernant le foncier (notamment le morcellement et le lotissement en cours) ont une influence indirecte sur les questions de déchets et de l'hygiène.

<sup>12</sup> Cf. : LANGLEY Philip et Boniface FADE., *Les composantes de la vie associative au Bénin*. Cotonou : Ceda, 1997.

<sup>13</sup> La Conférence nationale souveraine a eu lieu en février 1990 mais depuis 3 ou 4 ans déjà, des groupes constitués en associations de développement mettaient en exergue des revendications locales et régionales (cf. ATTLOU, 1995).

L'idée est née du constat que les acquéreurs forment une entité isolée confrontée aux mêmes problèmes d'installation, d'affirmation de leurs droits, de protection et de valorisation de leurs investissements. Le nom donné au quartier est aussi celui de l'association locale composée des acquéreurs de parcelles organisés pour défendre leurs intérêts communs. Cette association est encore active en 2002.

#### *Association de développement*

Il existe également depuis 1994 une association plus structurée à l'échelle de l'ensemble de la zone qui a pour ambition de viabiliser le cadre de vie des populations résidentes. Cette association dénommée "Finagnon", qui veut dire "notre milieu sera agréable à vivre," est déclarée selon la législation sur les associations.<sup>14</sup> Il s'agit d'une association de développement dont les membres sont répartis dans la plupart des quartiers, les responsables étant apparemment surtout membres des familles des propriétaires coutumiers.

Le libellé de notre association « Finagnon » résume notre vision de l'intervention qui doit être faite dans la zone pour la rendre viable. Il s'agit pour nous de nous battre pour accéder au mieux-être des habitants. Et seuls les résultats à atteindre ou déjà atteints indiqueront notre capacité à contribuer au développement de notre localité.

*[Un représentant de l'association Finagnon à Togoudo]*

Cette association a un bureau assez actif, le Secrétaire général étant fonctionnaire dans les services centraux du ministère chargé du Plan.

La création d'une telle association s'inscrit dans le cadre d'une histoire particulière de l'évolution du mouvement associatif au Bénin. Avant la Conférence nationale de 1990, les associations locales de développement (ALD), fondées et dirigées par « l'élite extérieure », avaient des activités plutôt politiques ; par la suite, elles tentent de s'occuper plus du développement mais restent toujours très proches de l'activité politique en revendiquant un droit de regard sur les affaires locales en relation avec le développement, sur l'exécution du budget local et parfois sur les propositions d'intervention faites par les services techniques centraux.<sup>15</sup>

Bien que des ALD existaient à cette période à l'échelle des villages et quartiers,<sup>16</sup> elles sont nombreuses à avoir été créées après un discours du président Soglo en juillet 1993, qui proposait que chaque quartier crée sa propre ALD. A Cotonou, par exemple, dans ce qui fut une banlieue mal équipée et mal desservie à l'époque,<sup>17</sup> l'Association pour le développement et le progrès d'Aïbatin II (ADPA) sollicite l'appui d'une ONG pour réduire les échecs scolaires des

<sup>14</sup> Déclarée auprès du MISAT sous le n°94/0126/MISAT/DAI/SAAP/ASSOC du 30 Août 1994 selon la loi de 1901 sur les contrats d'association.

<sup>15</sup> Très récemment, des rumeurs ont circulé à propos d'un sous-préfet qui aurait entrepris des travaux « sans l'aval » du conseil consultatif et du bureau de l'association de développement. Le sous-préfet a répondu en disant « Je n'ai jamais rien fait sans informer les membres de ce conseil et ceux de l'association de développement ». Le Secrétaire général de l'association, pour sa part dit que « tout ce qu'on demande c'est de nous consulter sur les questions de grandes orientations », mais c'est vrai que « nous avons souvent demandé ce qui se fait. »

<sup>16</sup> Une première réunion de ces organisations a eu lieu en 1992. Cf. : MISAT-ADK-INFOSEC., *Rôle des associations de développement dans le processus de décentralisation et de développement socio-économique des localités en République du Bénin*. Cotonou : INFOSEC, 1992

<sup>17</sup> D'un caractère semi-rural et difficilement accessible, l'ensemble de la zone de Aïbatin-Fidjrossè avait acquis très rapidement l'aspect d'un quartier de la ville à la suite du pavage de l'avenue de la Francophonie vers la fin des années '90.

enfants du quartier et appuyer les groupes de jeunes, après avoir mené eux-mêmes une démarche participative pour identifier les priorités des populations. A Aïdjedo, commune proche du marché Dantokpa, une vingtaine d'ALD voient le jour dont une dizaine travaillent avec la mairie dans le cadre d'un programme dit de « coopération décentralisée » de l'Union européenne exécutée par l'AFVP au milieu des années '90 (AGBIDINOUKOUN 1997 ; AMOUSSOU 1997 ; JVE-Bénin, 1997).

Elles sont plus tournées vers les questions de développement que leurs prédécesseurs mais ont au départ une motivation de défense des intérêts des habitants (surtout par rapport à l'Etat), un peu à l'image des associations de propriétaires et/ou des acquéreurs et ont certainement été influencées par des ONG de développement. Toutefois, les intérêts politiques demeurent et l'AFVP remarque que « les membres du bureau (des ALD) constituent souvent un petit groupe de personnes du même bord politique, et des associations de tendances opposées ont du mal à coopérer avec elles » (JVE-Bénin, 1997).

Par ailleurs, Finagnon opère dans un contexte où il y a eu un premier Projet de réhabilitation et de gestion urbaine (financement de la BM) qui a réalisé le lotissement de Menontin à l'intérieur des limites administratives de Cotonou et le lotissement concerté de Godomey (DJIDONOU, 1997), s'appuyant sur le tissu associatif existant ou créé par le projet. Les responsables de l'association ont des relations étroites avec les notables de la zone et, au moins pour une partie d'entre eux, sont des membres des collectivités des propriétaires coutumiers Yoruba.

En août 2002, cette association semble être plutôt réduite à son bureau, groupe de personnes très au courant des problèmes de leur zone, mais bénéficiant de peu de soutien de la population : les personnes habitant le quartier qui abrite le bureau et le logement du président de l'association et même ceux habitant la même voie ne connaissant pas l'existence de l'association.

#### *Autres associations et groupements*

Dans ce groupe d'acteurs se trouvent toutes les autres initiatives du type associatif ou collectif formel ou informel. Il s'agit notamment des associations ayant une fonction de solidarité (commerce), de service (pré-collecte des ordures ménagères) ou de protection.

Un premier type d'association, assez permanent, regroupe des femmes commerçantes. A Alègléta, l'association appelée "Sèdjrogandé," s'organise autour d'une tontine<sup>18</sup> et défend l'intérêt des membres qui cherchent un lieu adéquat pour le développement du petit commerce.

Deux types d'organisations fournissent un service aux habitants. Le premier est celui des brigades locales de sécurité et le second, un groupe de jeunes qui fait la pré-collecte des ordures ménagères. Les populations s'organisent pour lutter contre le banditisme en mettant en place des brigades locales de sécurité. Ces groupes de personnes qui opèrent souvent après minuit collaborent avec la gendarmerie. Ainsi, en cas d'appréhension de suspect, c'est l'Etat qui se charge de gérer le contentieux. En matière de gestion des ordures, il existe au moins deux organisations de jeunes qui assurent la pré-collecte des ordures ménagères, une des deux étant mise en place et organisée par un diplômé sans emploi de Godomey (cf. section VIII).

---

<sup>18</sup> Nous ne savons pas s'il s'agit d'une tontine mutuelle ou commerciale.

### *Autres formes d'organisations locales*

D'autres formes d'associations existent dans les quartiers étudiés, mais n'ont pas été recensées et analysées au stade actuel. Certaines ont un intérêt évident pour la mise en valeur du quartier ou de certains aspects de la vie du quartier, comme par exemple dans le domaine de l'enseignement. Il y a une association des parents d'élèves à l'EPP de Tankpè et une au CEG du Plateau. Mais les autres types d'associations aussi, de par leur contribution à la vie sociale, participent indirectement à la mise en valeur des quartiers. On constate, par exemple, qu'il existe au moins un début de structuration collective parmi les "Zemidjan"<sup>19</sup>, parce qu'il y avait une négociation avec eux sur les prix des transports avec l'association Midokpo.

Même si un quartier récent n'a pas eu le temps de se donner un tissu associatif riche, il existe déjà des regroupements classiques du type tontine (cf. ci-dessus). On peut supposer – une fois les premières installations terminées - l'existence de groupes d'entraide entre voisins et aussi de groupes de jeunes qui jouent ensemble au football ou se réunissent simplement pour discuter, pour passer le temps ensemble.

Notons au passage l'absence d'ONG classiques de développement actives dans la zone : peut-être à cause de la jeunesse du quartier mais aussi de l'orientation générale des ONG au Bénin qui interviennent très peu en milieu périurbain ; toutefois, une ONG spécialisée, MEDICO (Médecine pour le développement communautaire) travaille en partenariat avec la clinique privée ADESON'S installée dans la zone. Nous n'avons pas identifié des structures de micro-finance dans la zone, autres que des tontines classiques.

## **5.2 - Les opérateurs de la filière de traitements des déchets**

Ce qui est apparu progressivement pendant les travaux de recherche est l'existence, comme nous l'avons supposé dans la proposition de recherche, d'opérateurs d'une filière de traitement des déchets. Les habitants sont les premiers concernés en ce qu'ils exercent un tri et jettent ensuite les déchets. Des femmes et adolescentes collectent des bouteilles réutilisables, tandis que plusieurs groupes de jeunes plus ou moins organisés – certains sont salariés chez une entreprise et chez une association de type GIE - font la pré-collecte des ordures chez des particuliers et dans certains cas, cèdent les ordures à ceux qui veulent combler un bas-fond ou récupérer un terrain sur la lagune ou des marécages. Il y a aussi des transporteurs qui achètent des ordures pour revendre soit pour combler les trous dans les voies, soit utilisées comme « terreau » aux maraîchers. Dans certains cas, il y a des intermédiaires.

## **5.3 - Les acteurs institutionnels**

### *Les autorités locales*

Le village de Togoudo, la commune rurale de Godomey et la sous-préfecture d'Abomey-Calavi sont des circonscriptions administratives mais pas des collectivités territoriales. Au niveau du village de Togoudo, l'administration est représentée par un chef de village, élu par les habitants en 1990 lors des élections organisées par l'administration locale. Intermédiaire entre les habitants et l'administration au niveau de la commune et la sous-préfecture, il n'a aucun moyen administratif et doit donc s'attendre à des petits dons des habitants lors de ses interventions, entre autres la facilitation des démarches administratives entreprises par des habitants, la signature des documents relatifs aux ventes de parcelles, apportant sa caution aux déclarations des vendeurs, qu'il fait soin de vérifier auprès des notables et des familles concernées. Le chef de village s'appuie sur un réseau constitué des notables de la zone, les

---

<sup>19</sup> Zemidjan : Taxi-moto.

hommes connus et respectés dans leur quartier (sous-entendu : quartier du village, ancien hameau) descendants en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> génération des primo-occupants.

La commune rurale de Godomey est aussi une unité administrative, qui gère l'Etat civil et les affaires administratives courantes. Le maire, responsable de la commune, était élu par l'ensemble des chefs des 13 villages de la commune en 1990. Le maire contresigne également les documents relatifs aux ventes de parcelles, avant leur transmission à la sous-préfecture. Le maire en fait est plutôt un administrateur exécutant, sans pouvoirs autonomes.

La commune dépend en fait de la sous-préfecture d'Abomey-Calavi qui, à son tour, dépend de l'ancien ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration du territoire (MISAT), devenu aujourd'hui le ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation (MISD). Ses services comportent des bureaux pour les affaires économiques, les affaires sociales et les affaires domaniales ainsi que l'Etat civil. La sous-préfecture encaisse et gère les recettes des marchés ainsi que des patentes et taxes. Lors de la vente de terrain, la sous-préfecture intervient dans le processus après la légalisation des signatures par la mairie, afin de délivrer un certificat administratif.

#### *L'Etat et ses structures déconcentrées*

En matière d'enseignement, les services déconcentrés de l'Etat sont les écoles : une école primaire publique (EPP) à Togougo qui relève de l'Inspection primaire à Abomey-Calavi et le collège d'enseignement général (CEG) du Plateau, aussi à Togoudo ; ils dépendent de la Direction départementale de l'Education.

Dans le domaine de la santé, les services déconcentrés de l'Etat sont le Complexe communal de santé (CCS) de la commune dont dépend Togoudo, c'est-à-dire Godomey, qui relève du médecin chef de la sous-préfecture d'Abomey-Calavi qui est également responsable du Centre de santé de la sous-préfecture (CSSP) et le service d'hygiène d'Abomey-Calavi. A leur tour, ces services dépendent de la Direction départementale de la Santé (DDS), située au centre de Cotonou<sup>20</sup> et comportant un service régional de l'Hygiène et de l'Assainissement de base (SRHAB) qui, à son tour, dépend de la Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de base (DHAB) au niveau central du ministère de la Santé publique. Un service d'Assainissement existe au sein de la Direction départementale de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (DDEHU), service qui dépend de la Direction de l'Assainissement et de la Voirie urbaine (DAVU) au sein du ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU) ; ce service n'a pas d'agents au niveau de toutes les sous-préfectures, bien que des agents de la police environnementale travaillent à Cotonou.

Dans le domaine de l'eau, il existe de nombreux forages de la SBEE que l'on retrouve à travers la zone, aujourd'hui entourés de maisons ; il existe également une station de pompage en bordure de la zone et un service de dépannage à Abomey-Calavi. Un Service Régional de l'Hydraulique (SRH) est implanté à Abomey-Calavi, responsable de l'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales, ce qui est officiellement le cas de Togoudo. Dans le domaine social, il y a un Centre de promotion social (CPS) à Abomey-Calavi et un bureau des affaires sociales à la sous-préfecture. Pour les autres secteurs, les services déconcentrés se trouvent au niveau du département (ancien découpage), bien que certains (le CARDER du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche) soient effectivement implantés à Abomey-Calavi. Aucun de ces différents services n'a une implantation dans la zone.

---

<sup>20</sup> La loi 97-0278 du 15 janvier 1999 crée effectivement 12 départements au lieu de 6 précédemment, mais les services déconcentrés suivent encore l'ancien découpage.

### *Des institutions privées*

En dehors des autorités locales et des structures déconcentrées de l'Etat, il existe d'autres institutions privées : il s'agit notamment des commerçants d'un marché embryonnaire, non-déclaré, de nombreuses organisations religieuses et les différents services privés, surtout les écoles maternelles et primaires et des collèges, mêmes des écoles techniques ainsi que des cabinets de soins dont on dénombre 15 cabinets médicaux privés et entre 35 à 40 cabinets de soins privés<sup>21</sup>. Des interventions en fin 2001 du ministère de tutelle au sujet des écoles primaires et en août 2002 de celui des cabinets de santé privés ont abouti à la fermeture de quelques uns n'ayant pas les autorisations nécessaires. Pour ces derniers, il s'agit surtout de cabinets ayant introduit un dossier d'agrément en clientèle et autorisation d'ouverture auprès de l'Ordre des médecins depuis fort longtemps, sans en avoir reçu de réponse (BIAO, 2002).

Les autres institutions privées sont les cabinets de géomètres, dont certains ont travaillé pour réaliser l'état des lieux en vue du lotissement-remembrement en cours et d'autres, plutôt plus modestes et pas forcément agréés, pour réaliser les levés de terrain et l'implantation des parcelles lors de la vente des parcelles par des propriétaires, ce qui donne aujourd'hui l'allure d'une zone déjà lotie.

### **5.4 - Les techniciens**

Les techniciens intervenant dans la zone sont d'abord du personnel de santé, d'une part le personnel du CCS de Godomey dont le responsable est en principe un infirmier, travaillant avec une sage-femme et des aides-soignants et du CSSP d'Abomey-Calavi, sous la responsabilité du médecin-chef de la SP ; d'autre part, les médecins et leur personnel dans les cabinets médicaux privés, dont plusieurs se trouvent effectivement dans la zone. Dans certains cas, les cabinets privés fonctionnent avec un ou même plusieurs médecins, mais un certain nombre sont des cabinets de soins avec un personnel parfois faiblement qualifiés.

Dans le domaine de l'assainissement, les techniciens se trouvent au niveau de la commune urbaine d'Abomey-Calavi avec un chef service hygiène rattaché au CSSP. Des agents de la police sanitaire se trouvent également au niveau d'Abomey-Calavi, chef-lieu de la sous-préfecture et, en tant que corps de répression, sont sous les ordres de la direction départementale de la Santé (DDS). D'autres cadres d'hygiène se trouvent également au niveau de la DDS dans le Service régional de l'Hygiène et de l'Assainissement de base et au service d'Assainissement de la Direction départemental de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme. Avec la mise en œuvre du processus de lotissement-remembrement, les techniciens des services d'urbanisme et du Service d'études régionales d'habitat et d'aménagement urbain (SERHAU-SA) seront éventuellement concernés par les aspects de l'urbanisme. En ce qui concerne les questions foncières, aspect essentiel dans l'implantation d'un minimum d'infrastructures d'assainissement, il y a le personnel du bureau des affaires domaniales de la sous-préfecture.

Dans le domaine de l'eau, les techniciens se trouvent à la station de pompage, au service de dépannage de la SBEE et aux services centraux de la SBEE à Cotonou, notamment la composante sanitaire ; ils se trouvent également au SRH. Par ailleurs, ce sont les techniciens du SRH et du SRHAB ensemble, en partenariat avec le personnel des ONG dites « d'intermédiation » qui mettent en œuvre le Projet d'assistance au développement du secteur de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement en milieu rural (PADEAR) dans les zones rurales de l'Atlantique (nouveau découpage) sur financement danois. Dans d'autres

---

<sup>21</sup> 33 cabinets médicaux et de soins recensés en 1998 ; en janvier 2002, un médecin de la zone estime le nombre à 45 (Nous devons vérifier qu'il s'agit bien de Togoudo et non pas de l'ensemble de Godomey).

secteurs, notamment la micro-finance et l'appui aux micro-projets, les techniciens se trouvent parfois dans des structures autonomes, comme par exemple le Projet d'appui aux activités génératrices de revenus (PAGER) ou l'Agence de financement des initiatives de base (AGEFIB) qui ont un statut d'association sans but lucratif, tous deux collaborant avec le personnel des ONG sur le terrain.

Des techniciens dans le domaine social (assistant social) se trouvent au Centre de promotion sociale (CPS) et au bureau des affaires sociales de la sous-préfecture. Il faudrait aussi considérer comme techniciens les enseignants et les directeurs des écoles publiques et privées de la zone, car ils ont une activité d'éducation en matière d'hygiène dans le cadre des nouveaux programmes dans l'enseignement primaire, actuellement appliqués dans sa troisième année (CE1) en 2001-2002.

### **5.5 – Les « décideurs »**

D'après la législation sur la décentralisation de 1999 et 2000,<sup>22</sup> la sous-préfecture actuelle deviendra la commune jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière. La commune sera administrée par le maire et ses adjoints, élus au sein d'un conseil communal, élu lui aussi par les habitants. La commune actuelle (Godomey) deviendra un arrondissement, démembrement de la nouvelle commune. Togoudo, deviendra un (ou plusieurs) quartier(s) de l'arrondissement. Les élections sont programmées pour décembre 2002.

Toutefois, dans la situation actuelle du Bénin, aucune collectivité territoriale existante n'a la personnalité juridique et l'autonomie financière. Les « décideurs » se trouvent donc surtout au niveau de la sous-préfecture actuelle, notamment le sous-préfet représentant l'autorité de l'Etat et le personnel responsable de ses services. Toutefois, il ne faut pas totalement ignorer le maire et le chef de village, bien que leurs pouvoirs de décision soient très limités.

Il faudrait également tenir compte des décideurs dans des domaines précis : responsables (président et trésorier) d'autres lieux de décision, notamment le Comité de gestion du Centre de santé de la sous-préfecture (COGES) et le Comité de gestion du Complexe communal de santé (COGEC), instauré par le ministère de la santé à partir du début des années '90, mais sans relations structurelles avec les services administratifs ou les collectivités locales. De manière semblable, mais sans qu'il existe une structure spécifique, il faudrait tenir compte du fait que les décisions concernant l'utilisation des contributions scolaires obligatoires sont sensées être prises d'un commun accord entre le directeur et l'association des parents d'élèves (APE) et que les contributions volontaires des parents sont gérées par l'APE.

Enfin, en l'absence de structures de décision politique décentralisées, et compte tenu de la structure très hiérarchisée des services de l'Etat, des techniciens sont en principe des agents d'exécution qui devraient se référer aux directions départementales et leurs chefs aux directions nationales. Toutefois, faute parfois d'instructions, et surtout à la suite des efforts faits depuis 6 ou 7 ans de déconcentrer la prise de décision, certains techniciens ont aussi un rôle de décideurs. C'est le cas dans le secteur santé au niveau du médecin-chef de la sous-préfecture et le directeur départemental de la Santé ainsi que le chef du service régional l'hydraulique, qui chacun prend parfois des décisions importantes de gestion ou d'opportunité, mais pas réellement de politique ou de stratégie sans se référer au niveau national.

---

<sup>22</sup> Une série de 5 lois sur l'administration territoriale, les différents aspects de l'organisation des communes et le régime électoral.

## VI - PERCEPTIONS ET COMPORTEMENTS DES POPULATIONS EN TANT QU'ACTEURS PRIVILEGIÉS ET BÉNÉFICIAIRES POTENTIELS

Un constat préalable important s'impose par rapport à la question des perceptions et des comportements en relation avec les questions des déchets, de l'hygiène, de l'assainissement et de l'eau. Malgré son intérêt et l'existence d'une publication importante à ce sujet (FRANCYS 1995) qui cadre parfaitement avec la problématique de la présente recherche, en citant des travaux qui datent de plus de 15 ans (SIMPSON-HEBERT 1984), peu de nouvelles études existent dans ce domaine.

### Hygiène, comportement et culture

«... la culture, c'est ce que les sociétés humaines se transmettent : le langage, les lois, les coutumes, les croyances et les normes morales ... conditionnent le comportement humain selon les modalités très diverses et, notamment, elle définit le statut attaché aux différents rôles joués par les individus et détermine quels comportements individuels et sociaux sont jugés acceptables. La culture influence également sur la manière dont les gens perçoivent et apprécient leur cadre de vie. La perception qu'ils ont de leur environnement n'est pas uniquement physique, elle possède également une dimension sociale et une dimension spirituelle. Cette conception globale de l'environnement imprègne nombre de croyances et de coutumes d'ordre culturel qui influent sur les modes d'utilisation de l'eau et le comportement en matière d'hygiène. [...]

Nombre de sociétés connaissent avec précision les ressources que leur environnement physique peut leur apporter en matière de médecine curative et préventive, mais aussi des maladies dont il peut être la cause. [...]

Les notions de propreté et de saleté, de pureté et de souillure sont très développées dans la plupart des grandes religions du monde et à côté de leur signification physique, elles prennent un sens actuel et spirituel. Lorsqu'on dit à des gens que le nouveau système d'assainissement va rendre leur environnement 'plus propre', le sens qui sera donné à ce terme sera celui qui correspond à leur propre interprétation du concept de propreté ... Il est donc essentiel de bien comprendre quels sont les sens traditionnels donnés aux concepts de propreté et de saleté, de pureté et de souillure ou de pollution avant de se lancer dans une campagne visant à faire accepter un projet d'amélioration de l'assainissement ou de modifier le comportement de la population pour qu'elle suive de nouvelles normes de "propreté" » (FRANCYS et al. 1995).

### 6.1 – Rôle des acteurs dans la mise en valeur du cadre de vie

Les explications données par les habitants et le constat de certains de leurs comportements à partir des actions concrètes menées par eux pour s'installer, sécuriser leur occupation et améliorer leurs conditions de vie indiquent qu'il y a une volonté clairement exprimée d'aménager la zone et d'y contribuer. Il s'agit des actes posés par les occupants pour valoriser les terrains d'habitation qui sont en fait liés à l'assainissement des parcelles et de la zone et à l'amélioration de l'hygiène.

Les propriétaires terriens et les acquéreurs de parcelles développent des stratégies complémentaires pour améliorer les conditions matérielles, pour améliorer les services et l'assainissement, dans un souci de mieux valoriser le milieu et de mieux vivre. Les locataires et d'autres occupants précaires n'ont pas forcément les mêmes intérêts.

- **Les propriétaires coutumiers**

Le premier niveau de valorisation de la terre par les propriétaires coutumiers était son exploitation comme terrain agricole avec l'implantation des espaces de production, à des endroits stratégiques, pour signaler leur présence et également leur droit de propriété sur

certaines limites. Mais l'exploitation agricole n'occupe pas l'ensemble des terres et la réaction aux démarches de l'Etat pour occuper la zone avec des équipements d'intérêt régional et national a abouti au morcellement du terrain avec la vente aux acquéreurs, leur implantation rendant plus faciles de nombreux actes : tracé d'une voie d'accès, mise en place d'un approvisionnement en électricité, organisation de la vie quotidienne, etc.

- **Les acquéreurs de parcelles**

Pour quelques acquéreurs, l'achat de parcelle est un investissement du type spéculatif ou une épargne dans le foncier tandis que d'autres attendent la réalisation du lotissement pour s'installer, sans faire d'aménagement. D'autres encore construisent pour louer mais pour beaucoup d'acquéreurs, l'achat est une réponse à un besoin pressant de s'y installer car les intéressés ont pris le risque de s'installer sans sécurité foncière.

Les acquéreurs justifient leur installation surtout par le souhait de pouvoir être chez eux, c'est-à-dire de vivre dans leur propre maison et se libérer ainsi de la situation de locataire et des tracasseries des propriétaires des chambres louées. Ils voulaient quitter Cotonou avec les coûts de location élevés et ces chambres exigües : ils voulaient vivre dans une localité plus paisible, à l'abri des multiples risques et d'accidents sur les voies, à l'abri des bruits et, de surcroît, de la pollution de la ville. Sans parler de l'assainissement ou de la propreté, les acquéreurs notent que le plateau échappe aux inondations tandis que l'eau des puits est jugée de bonne qualité, car les acquéreurs d'Alègléta, par exemple, n'ignorent pas que la station de pompage de l'eau qui alimente la ville de Cotonou est implantée sur les terres qui appartenaient autrefois à Togoudo.<sup>23</sup> . De la part des intéressés, toutes ces raisons militent en faveur d'actions concrètes pour améliorer l'îlot et le quartier (aménager, équiper, assainir).

- **Propriétaires et acquéreurs**

Les limites de la parcelle d'habitation sont matérialisées par l'acquéreur soit par des arbustes (*Kpatin, Agnama...*) soit par la pose de plaque indiquant le nom, les prénoms et l'adresse de l'acquéreur, soit encore par un simple nettoyage de la parcelle afin de marquer sa présence.

Par la suite, l'acquéreur cultive (manioc et autres cultures vivrières) chaque saison pour tirer une valeur ajoutée de son investissement tant qu'il ne se sent pas prêt pour construire ou bien il met des arbres fruitiers (avocatier, bananier, manguier, oranger, etc.). Il essaie de faire une clôture et de creuser un puits.

Dans un troisième temps, si ses moyens le permettent, il peut construire un bâtiment pour loger quelqu'un qui garde la parcelle, pour louer ou pour y habiter lui-même. Le type de bâtiment est surtout fonction de la capacité financière du propriétaire, de ses garanties pour pouvoir conserver ses investissements de base en cas de lotissement et de la stratégie développée pour protéger ses limites.

A cet effet selon leur statut social et leurs moyens, les propriétaires construisent soit des bâtiments de fortune en "bambou" et couverture en paille ou de feuilles de tôle - bâtiments le plus souvent en location - soit des bâtiments en matériaux définitifs dont l'envergure passe de la très modeste maison - la construction prenant parfois plusieurs années - à la villa qui n'a rien à envier aux résidences de haut standing de Cotonou, ce dernier type de construction n'étant envisageable que lorsque les propriétaires disposent d'un titre foncier. En l'absence de titre administratif, certains propriétaires essaient de centrer le bâtiment sur leur parcelle en

---

<sup>23</sup> Ces raisons sont certainement aussi valables pour d'autres quartiers de Togoudo.

tenant compte de la position d'une parcelle proche qui dispose de titres administratifs adéquats et en s'alignant sur ses limites.

Une autre stratégie pour ne pas tout perdre en cas de lotissement, c'est de construire les bâtiments en matériaux définitifs, les parpaings étant posés sans mortier ou les murs restant sans crépissage. Ainsi il est possible de récupérer environ 70% des parpaings.

## **6.2 – Comportements des habitants par rapport aux déchets, à l'eau, à la propreté**

- ***Les déchets***

Les observations et entretiens confirment nettement l'analyse amorcée dans la problématique de la proposition de recherche : au sein des populations pauvres, on jette très peu de choses ; de nombreux objets qui seraient considérés comme des déchets dans d'autres milieux sociaux sont utilisés immédiatement ou gardés pour une utilisation plus tard : bouteilles en verre et en plastique utilisées pour acheter du pétrole, pour vendre de l'arachide ou vendues, boîtes à couvercle pour garder des produits ou vendues aussi pour être transformées en d'autres objets utiles, fibres des fruits de palme, pelures et autres restes de la préparation des repas servent d'aliments pour les poulets ou autres animaux domestiques qui se trouvent sur la plupart des parcelles ; vieux habits utilisés comme chiffons, épis de maïs après égrenage et cosses de haricots séchés pour allumer le feu, ... D'autres objets sont gardés sur la parcelle dans le cas d'éventuelles utilisations, comme de vieilles casseroles, bassines et seaux, bâtons et autres morceaux de bois, objets métalliques, etc. D'autres se trouvent sur la parcelle, mais apparemment abandonnés par terre, dans un coin ou sur la toiture d'une des constructions qui servent de dépotoirs.

La quantité de déchets est relativement réduite par rapport aux attentes car ce que les populations de Togoudo jettent c'est bien ce dont elles jugent ne plus leur servir. Dès lors, ce qui ne peut plus servir n'est plus mis en réserve. Il est simplement jeté soit dans la concession et ce dans un trou d'ordures ou sur un tas d'ordures, soit hors de la concession et ce dans un bas-fond, devant ou dans une parcelle vide. L'attitude de la population de notre zone de recherche paraît claire.

### *Les ordures*

Banlieue de Cotonou en plein essor démographique, toutes les parcelles de Togoudo ne sont pas encore habitées et nombreuses sont des parcelles vides situées aux alentours de celles déjà occupées par une habitation. Cela dit, les observations faites dans le cadre de la présente recherche font alors état d'une certaine synonymie de comportement vis-à-vis des déchets et par conséquent, vis-à-vis des ordures. La plupart des populations de façon générale, optent pour la solution facile et ceci faute de contrainte, en jetant les ordures produites dans leur environnement immédiat fait de parcelles ouvertes, vides jusque là inoccupées par leur propriétaires ou des locataires. C'est une façon pour elles de se débarrasser des ordures.

Et lorsque ces parcelles ouvertes, vides, voisines immédiates arrivent à être habitées par leur propriétaires dans les bâtiments qui sont érigés, alors le choix est directement porté sur une autre parcelle un peu plus loin, mais toujours située dans la même sphère géographique et ainsi de suite. Les parcelles uniquement clôturées mais inhabitées et sans portail subissent le même traitement de la part des populations enclines pour la plupart aux solutions faciles. Ainsi, elles préfèrent s'adonner à une telle pratique, plutôt que de sortir de l'argent pour s'abonner aux structures locales de ramassage d'ordures qui ne courent pas cependant les rues à Togoudo. Cette logique de facilité, des habitants de Togoudo y ont adhéré assez facilement parce que cela ne coûte rien à priori. Et parmi ceux qui se sont inscrits à cette école

(d'ailleurs la plupart de la population), on trouve des personnes de toutes catégories confondues.

Et pendant ce temps, on découvre à contrario parmi les mêmes populations qu'il existe des gens (toutes catégories socio-professionnelles confondues) qui les uns spontanément ou non, les autres par souci d'assainissement ou par souci de citoyenneté, s'abonnent aux structures locales de ramassage d'ordures telles que « Alpha ville propre » (AVP), même si les engagements en matière de paiement mensuel ne sont pas toujours respectés par ces abonnés. De façon générale, ceux qui ne sont pas abonnés aujourd'hui pensent le faire plus tard parce qu'il y seront « contraints » au moment où la plupart des parcelles seront habitées.

Dans la population, le comportement des plus aisés par rapport aux déchets n'est pas le même que celui du pauvre : ils jettent une quantité nettement plus importante et une plus grande variété d'objets que les personnes pauvres. Sans le savoir, ces dernières procèdent à un tri et ne jettent pas les restes d'aliments. Par exemple, l'akassa qui a fait trois jours avec les moisissures n'est pas jeté. Par contre, le ménage aisé, malgré des systèmes de conservation dont il dispose, continue de jeter ; en cela, il produit plus de « déchets » que le pauvre qui réutilise beaucoup plus les objets qui ont déjà servi.

- **L'eau**

Dans une proportion importante des parcelles, l'eau est puisée dans un puits personnel ou dans un puits chez un voisin. Les puits sont construits avec une margelle en ciment d'environ 1 mètre de hauteur et parfois avec une dalle de couverture et une dalle de propreté au niveau du sol ; il y a presque toujours un portique pour accrocher les poulies mais pas de buses enterrées. La corde et la puisette, fabriquée avec une chambre à air recyclée appartiennent au ménage : elles sont parfois, mais pas toujours, posées sur la dalle de couverture du puits. L'eau est transportée dans une bassine ou parfois un sceau en plastique, sans couverture, habituellement placée au sol lors du remplissage. La corvée d'eau est un travail des filles et des femmes.

- **La propreté**

Pour la plupart, les maisons et la cour sont balayées dès le réveil et parfois plusieurs fois au cours de la journée. Le balai est sans manche. Les poussières, feuilles et autres matières rejetées autour des quelques arbres plantés sur la parcelle sont balayées et jetées ailleurs dans la concession, dans un trou d'ordures ou sur un tas d'ordures.

La propreté de la maison est parfois difficile à assurer. Les pièces servent parfois de passage de la cour-avant à la cour-arrière. L'espace construit manque et les pièces sont polyvalentes : la « chambre » sert aussi parfois de réserve de vivres ou de lieux de rangement des ustensiles de la maison ou des équipements (table, étagères, tabouret) et des produits du petit commerce. Il n'y a pas une séparation nette entre activités salissantes et les autres.

L'hygiène corporelle fait l'objet de beaucoup d'attention presque sans exception. Habituellement sur les parcelles, chaque ménage a sa propre douche pavée de pierres et clôturée en matière végétale. Les eaux sales de la cuisine ou du linge sont habituellement jetées par terre dans une partie de la parcelle.

### ***Réflexions sur les rapports entre pratiques et perceptions***

#### *Les déchets*

Dans la logique des populations, la notion de déchet paraît être une notion assez relative. Surtout quand on sait que rien n'est à jeter à priori, particularité peut-être des populations

pauvres. Ce que nous observons est la réutilisation immédiate ou plus tardive d'une bonne partie de ce que nous, techniciens, avons appelé déchets. Rien ne se perd, la notion de déchets chez les populations ne répond pas à nos préoccupations d'intellectuels instruits, de techniciens qui correspondent à celle du développement ou de la société de consommation.

Les deux groupes de jeunes qui pratiquent la pré-collecte des ordures ménagères se font payer pour ce service et utilisent ces ordures pour combler des bas fonds, notamment pour récupérer des terrains marécageux en bordure du chenal de la lagune de Djonon contre un petit paiement. Un propriétaire ayant fait l'objet d'entretiens utilise une partie de son terrain, en dehors de sa clôture, comme un lieu où les voisins peuvent déposer ce qu'ils jettent effectivement ; il vend ces ordures à un transporteur qui lui-même les revend pour combler des terrains ailleurs, pratique très courante dans l'agglomération cotonoise.

Sur le plan de la perception, il est certainement possible de parler d'un concept de déchets pour les habitants concernés dans les deux cas mais pour des raisons différentes : dans le premier cas, le niveau d'éducation, le contenu des objets jetés et le fait de payer un service de pré-collecte le laissent supposer ; dans le deuxième cas aussi, malgré la pratique très répandue de garder à côté tout objet qui pourrait éventuellement servir, les gens jettent des choses qui ne leur servent à rien, sachant qu'elles seront enlevées. Mais est-ce que les groupes de jeunes pré-collecteurs et les vendeurs/revendeurs perçoivent ce qu'ils collectent et les revendent comme des déchets, ou ont-ils un autre concept ?

Ce que nous pouvons dire est que la plupart de ce que les gens gardent ne sont pas des déchets, bien qu'il soit utile d'explorer plus tard le statut des objets divers qui sont apparemment abandonnés qui créent des problèmes à la salubrité de l'environnement. On peut s'interroger pour savoir si leurs équivalents dans les pays industrialisés ne seraient pas les objets qui se trouvent dans la salle des « junks » (remise) dans les logements d'américains d'origine japonaise en Californie ou ce qui font l'objet d'un tri par les habitants des villes de Québec qui séparent des objets jugés réutilisables par autrui de tout ce qui est considéré comme inutilisable avant de les déposer séparément sur le trottoir. En Europe, les objets « rangés » dans un garage, un grenier, une cave ou un débarras ne sont pas jetés et deviennent des objets utiles collectés aujourd'hui par Emmaüs en France.

Bien qu'un objet mis de côté parce qu'il peut éventuellement servir ne soit pas un déchet, est-ce le cas d'un objet placé en dehors de l'espace domestique immédiat de manière qu'il puisse être repris par une autre personne pour s'en servir : est-ce que cet objet est perçu comme un déchet pour la personne qui la place ainsi : nous ne savons pas encore. Est-ce perçu comme un déchet pour celui qui le prend : probablement pas. Est-ce perçu comme un déchet en cas de vente par l'habitant à quelqu'un dont c'est le métier de les collecter (ou en cas de remise de main en main entre habitant et une autre personne) ? Probablement pas, par celui qui le reçoit, mais la réponse est certainement ambiguë pour celui qui vend. Tout dépend de son niveau d'instruction, de son statut social et de son éducation familiale et culturelle.

**Entretien avec Mlle BODEA Marcelline, élève en vacances et vendant des bouteilles pour sa maman au marché Gbégamey (vivant à Dècoungré).**

\*Originaire de Ouidah, sa maman est venue à ce métier à cause de la mévente observée au niveau du commerce de divers qu'elle faisait à l'époque.

Elle se lança dans le commerce de bouteilles, un terrain encore vierge sous prétexte honteux pour certaines.

Mais notre interlocutrice dit n'avoir jamais honte elle et sa maman, puisque cette activité leur permet de subvenir à leurs besoins. La vente moyenne quotidienne s'élève entre 3000-5000fcfa. Les prix des

bouteilles se situent entre 25f et 300fcfa. La bouteille la plus chère est celle du litre de rhum Saint-James.

Elles autres ne se promènent pas comme le font d'autres. Elles vont racheter les bouteilles à Dantokpa ou elles sont ravitaillées sur place par des gens qui ont envie de se débarrasser des bouteilles inutiles pour eux.

### **Perceptions et comportements.**

Pour elle, la propreté doit être de mise surtout pour une femme ; d'abord sur le plan corporel et en tant que femme au foyer pour veiller aux ordures afin d'éviter des maladies graves telles que le choléra, le paludisme, la diarrhée, etc.

Les ordures devraient être entreposées quelque part pour être enlevées par les ramasseurs (ma famille s'est abonnée à l'AVP).

Les excréta ne doivent pas être déposés pêle-mêle. Les grandes personnes doivent déféquer dans les latrines et les tout petits dans les pots et verser après dans les latrines.

L'eau doit être bien couverte dans les jarres ou dans les plastiques destinés à cet effet.

Selon elle, beaucoup de gens continuent, de façon obligée, à consommer l'eau de puits, puisque le lotissement n'aurait pas encore pris fin, afin d'avoir un réseau de la SBEE dans le village.

Elle dit qu'on n'a pas besoin d'aller à l'école pour être propre, ni d'appartenir à une quelconque religion.

Elle reconnaît cependant que l'observance correcte des principes d'hygiène et d'assainissement peut être mieux chez des scolarisés.

### **Femmes collectrices de bouteilles, boîtes et autres objets.**

#### **\* Identification**

Deux élèves des classes de 5<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>, âgées respectivement de 15 ans et de 18 ans. Leurs parents sont originaires de Tori. La mère est domiciliée à Akpakpa, le père (couturier) vit à Porto-Novo.

#### **\* Raisons de l'activité**

Ces deux filles, élèves à Porto-Novo, exercent cette activité pour le compte de leur mère pendant les vacances. Leur mère fait le même travail et revend à Tokpa et ce bien avant la naissance de l'aînée (avant 1984). C'est une activité qui permet à leur mère de subvenir à ses propres besoins (location, nourriture, habillement) et en partie aux besoins de ses enfants.

#### **\* Itinéraire**

Elles quittent Akpakpa pour se retrouver dans les quartiers populaires tels que Sikècodji, Gbégamey, Cadjèhoun, Ste Rita, etc. à la recherche des bouteilles, boîtes et autres objets. Elles n'ont donc pas d'endroits de prédilection. L'achat se fait à la "criée" à travers les rues. On peut soi-même aller dans les dépotoirs pour trier les bouteilles.

#### **\* Prix d'achat et prix de vente**

Les prix des bouteilles, boîtes et bidons varient suivant la nature, la forme et la couleur et surtout la destination pour la réutilisation.

Exemples :

<b>Désignation</b>	<b>Prix d'achat (FCFA)</b>	<b>Prix de vente (FCFA)</b>
1/2l de bouteille de Schnaps	50	75
Bidon de possotomé	15	25
Bouteille de la mayonnaise calvé	25	35
Grosse bouteille (20l) de vin	350	500
Bouteille de Rhum St James	200	300

NB :

- Les bouteilles des produits pharmaceutiques et les bouteilles de couleur "fumée", pas très transparentes coûtent beaucoup moins cher parce que peu sollicitées.
- La plupart des revendeuses de bouteilles sont de Porto-Novo.

### \* **Les bénéficiaires du marché des bouteilles**

Le marché des bouteilles intéresse :

- les revendeurs d'essence
- les revendeuses d'huile végétale
- les fabricants d'essence de plantes etc..

La mère fait une recette moyenne de 5000 FCFA à 6000 FCFA par jour. Les revendeuses de bouteilles payent 1500f/mois pour la place à la Société de gestion des marchés (SOGEMA).

\* **Perception** : Les jeunes élèves rencontrées ont dit qu'elles n'éprouvent aucune gêne par rapport à cette activité qu'elles font à Cotonou. Toutefois à Porto-Novo, milieu de vie où elles ont des camarades, une petite gêne serait probablement ressentie.

### **Achat de bouteilles et plastiques à Cotonou : un marathon pour gagner de l'argent**

C'est à un véritable parcours de combattants que se livrent les femmes qui achètent des bouteilles et des plastiques à Cotonou. Elles bravent les intempéries, parcourent à pieds et à longueur de journée, les coins et les recoins de la ville cosmopolite.

Paniers sur la tête, les sandalettes aux pieds, ces femmes habillées en tenues locales ne passent jamais inaperçues «O Gohotowalo !», un signal qui annonce leur présence dans la rue et signifie : celle qui achète les bouteilles est là. A Ste Rita, Kouhounou, Mènotin, Gbégamey, à Jéricho bref, elles sont présentes partout. Aucun quartier de Cotonou ne leur échappe Telles de véritables marathoniennes, elles sillonnent quartiers et maisons à longueur de journée Objectif, acheter assez de bouteilles ou plastiques pour leur commercialisation au marché Dantokpa. Très tôt le matin, elles abandonnent leurs foyers pour se livrer à cette activité ; en comptant avec la pluie, le vent, le soleil, la chaleur et le froid. Viviane Toglossou résidant au quartier Kpankpan à Akpakpa était hier à Mènotin. Elle passait de maisons en maison en quête de bouteilles. Rencontrée, un panier à moitié plein de bidons et de bouteilles de parfum sur la tête, Viviane déclare :«Depuis 8 heures du matin je suis dans la ville. J'ai quitté le quartier Kpankpan à pieds pour Mènotin.».«Notre activité, est un véritable parcours de combattant » confirme Julienne Viwakinnou, une Porto- Novienne résidant à Kouhounou et qui se livre à cette activité. Parlant de cette marche en quête de bouteilles, Julienne dit être habituée à ce périple. «Je change par mois de sandalettes à cause de l'usure. Mais je n'y peux rien, je suis déjà habituée à cette marche parce qu'elle m'aide à subvenir à mes besoins.» Confiat-t-elle. «Acheter des bouteilles de maison en maison n'est pas une mince affaire.» renchérit Viviane assise contre le mur, panier entre les jambes.

#### ***Ambiance dans la rue et les maisons.***

C'est l'achat à la criée qui caractérise le passage des femmes qui achètent plastiques et bouteilles. Alertés, de petits enfants aux aguets se jettent dans la rue. Ils vendent bouteilles de boisson, de parfum, bidons et des boîtes de pommade à des prix variés. Julienne Viwakinnou informe qu'elle achète des bouteilles de parfum à 20fcfa l'une et la bouteille de la bière béninoise à 50fcfa ; celles de fizzi, de coca sont achetées à 40fcfa. Les bidons de 4 litres, dit-elle sont achetées à 150fcfa. Contrairement aux enfants qui se jettent dans la rue, d'autres accueillent carrément ces femmes à la maison. Là, ils livrent leurs produits de connivence avec leurs mères ou des personnes âgées. Les bouteilles cachées sont rapidement découvertes et livrées aux acheteurs. Les enfants sortent souvent heureux de cette opération qui leur permet d'avoir un peu de sous. Interrogée, sur le capital qu'elles empochent pour un achat journalier, julienne Viwakinnou explique «Avant de sortir, je garde 15.000 fcfa dans mon porte-monnaie » «C'est avec cette somme que je fais l'achat des bouteilles et des plastiques ». Une somme qu'elle épuise avant de rentrer à pieds à Kpankpan à 19 heures 30. Après deux à quatre jours d'achat, Julienne va à Todomè au marché Dantokpa où elle livre bouteilles et plastiques achetés à des grossistes. Ces derniers les livrent aux détaillants qui les convoient au Nigéria. Les boîtes de pommade et bouteilles de fabrication nigériane, sont transportées dans les villes du Nigéria. Les bouteilles boisson de la Société béninoise de brasserie

(SOBEBRA) sont ré-exploitées au Bénin.

### **GAIN**

«Nous faisons assez de bénéfices après la vente des bouteilles » dévoile Viviane Toglossou qui estime qu'elle gagne entre 5 à 8.000 fcfa comme bénéfice après vente.«Cela dépend de la période» fait savoir julienne. «Nous faisons assez de provision pendant la saison sèche ; et nous vendons assez ; ce qui nous procure d'énormes bénéfices » mentionne-t-elle avant de préciser que la période morte est la saison des pluies où l'achat des bouteilles est difficile à cause de l'inaccessibilité des voies.

**Abdou Razack Adjatan – Quotidien béninois "Le Matinal" N° 1372 du 20/09/2002**

### *La propreté*

La propreté est souvent « ce qui est balayé, là où il n'y a pas de poussières, des objets naturels. L'eau propre est l'eau qui est claire, quitte à laisser l'eau trouble dans une jarre pour que les particules se déposent.

### *Transmission de maladies*

Une connaissance élémentaire existe sur les vecteurs, du moins chez les habitants ayant terminé l'école primaire ou ayant suivi des cours pendant quelques années. Toutefois, les habitants n'identifient pas systématiquement tous les vecteurs les plus fréquents ; par ailleurs, les mécanismes de transmission ne sont pas réellement compris. On dit, par exemple, qu'on sait que les mouches peuvent contaminer la nourriture, mais que l'on ne sait pas comment cela se fait ; on dit aussi parfois que les animaux peuvent transmettre des maladies, bien que les poulets aient accès libre à quasiment tous les espaces habités sur la parcelle.

### *Les données culturelles*

A Togoudo, on y trouve les populations Fon venus d'Abomey, de Ouidah, du plateau d'Allada, des Aïzo, des noyaux Yoruba, Nagot de Dassa, de Savè, de Pobè et de Sakété; quelques Bariba et Dendi; des Xla (Popo) ; des Goun. Au total, chaque groupe s'était déplacé avec ses croyances et ses coutumes.

Les Bariba et les Yoruba constituent des sociétés beaucoup plus hiérarchisées d'un côté. De l'autre (Adja), c'est une éducation issue des sociétés beaucoup plus détendues. Le comportement d'un Idatcha ou d'un Aboméen vis-à-vis de l'eau n'est pas le même que celui d'un Toffin ou d'un Xla. D'un côté, c'est un climat sec plus conservateur des produits, de l'autre, la forte humidité de l'air accélère le pourrissement et le développement rapide des microbes.

Les enfants issus de ces groupes ethniques ont certainement un comportement et une perception différente des déchets issus de ces deux milieux différents. Les filles beaucoup plus en rapport avec leur mère sont éduquées et s'occupent beaucoup plus de la propreté (dans le sens des gens) que les garçons. L'enfant à l'école a reçu quelques bribes d'éducation en matière d'hygiène, donc le comportement et la perception des déchets varient ; sauf dans le cas où les parents leur donnent une éducation rigoureuse par rapport à la gestion des déchets.

## **6.3 – Connaissances et comportements des populations vus globalement**

En plus des décalages que l'on peut identifier entre connaissances et comportements individuels et de groupe sur les questions des déchets ou des questions connexes lors des entretiens et des observations sur le terrain, on peut aussi se référer à des études plus

générales portant sur les connaissances et les comportements des populations dans le domaine de la recherche. On peut aussi faire des comparaisons avec la situation dans d'autres domaines, très proches, par exemple la nutrition ou les risques d'accouchement. Trois études existent qui apportent des informations utiles : l'enquête démographique et de santé (EDS-1) de 1996 (KODJOGBE, 1997),<sup>24</sup> une étude prospective qui en fait une exploitation complémentaire (MBOUP, 1997) et l'Enquête sur les maladies prioritaires de l'enfant (CERTI 1999). On peut aussi citer les études sur la prise de décisions relatives à la santé (NGOM 2000), les facteurs de mobilisation de la population sur le thème de la santé (GALLAND 1999) et la gestion des points d'eau et les actions d'assainissement dans le PADEAR-IDA/DANIDA (BIAOU 2000a, 2000b).

- **Les maladies de l'enfant**

En 1996, quatre enfants sur 5 (79%) âgés de 6 à 23 mois ont eu un épisode de maladies courantes dans les 15 jours précédant l'EDS-I : diarrhée, infections respiratoires aiguës, fièvre (probablement le paludisme), malnutrition. Ces épisodes sont plus fréquents chez les enfants dont le logement n'a pas de latrines couvertes (c'est-à-dire avec une dalle) et encore plus élevés en cas de logement sans latrines ; ils sont également plus fréquents chez les enfants qui n'ont pas de l'eau courante à domicile ou ailleurs (borne fontaine ou chez un voisin). Ce qui est quelque peu surprenant est que l'accès à l'eau, à un forage ou un puits protégé n'a pas d'impact positif sur l'ensemble des maladies, bien que le forage soit effectivement mieux que le puits protégé, mais pas mieux que le puits non-protégé ! Même avec l'eau courante à domicile, la fréquence des maladies est de 55% et avec des latrines couvertes est de 62%. Il ne semble pas avoir de doute que ce sont les pratiques d'hygiène – qui vont de paire souvent avec le niveau d'instruction et le niveau économique qui jouent un rôle majeur dans l'incidence des maladies.

Chez les enfants de moins de 3 ans en milieu urbain de l'Atlantique, 19,5% avaient souffert d'un épisode de diarrhée dans les deux semaines précédant l'EDS-1 par rapport à 24,2% en milieu urbain sur le plan national. Ils étaient 15% en 1999, ce qui correspond à 2,5 épisodes par an pour chaque enfant et 3,4 épisodes par an pour un enfant de 6-23 mois, c'est-à-dire à l'âge où l'enfant commence à ramper par terre, à marcher et à tout mettre dans la bouche. La diarrhée est donc très répandue et la grande majorité des mères à Cotonou ont entendu parlé des thérapies de réhydratation par voie orale (TRO) : 65% des mères savent qu'il faut donner plus de liquides, 82% ont entendu parler de l'Orasel<sup>25</sup> et 66% de solution salée sucrée (SSS) ; toutefois, même si l'utilisation a augmenté depuis 1995, seulement 48% savent préparer l'Orasel et seulement 29% l'utilisent effectivement avant qu'il soit prescrit par un centre de santé ; seulement 28% ont entendu parlé des SSS et seulement 10% l'utilisent, tandis que 33% des enfants sont amenés en consultation dans un centre de santé en cas de diarrhée. Ces écarts suggèrent trois hypothèses sur la diffusion de l'information : elle n'est pas pratique (les femmes ne savent pas préparer l'Orasel) ; il y a un déficit de dialogue, c'est à dire de communication car on a voulu « faire passer le message » au lieu de dialoguer avec les femmes ; on n'a pas examiné les bases culturelles de la perception de la diarrhée et de son traitement en milieu populaire, pensant – de manière erronée, que les mères perçoivent et pensent de la même manière que le personnel de santé (MERTENS 1993). Dans le même ordre d'idées, le remède proposé n'est pas forcément adapté aux us et coutumes du milieu car on propose un « médicament » à acheter au lieu d'un remède populaire, lié aux pratiques actuelles, par exemple des tisanes. Est-ce que ce choix technique n'est pas en partie le résultat d'une surmédicalisation des problèmes de santé et le rejet implicite des connaissances (et les cultures) populaires par le personnel médical et paramédical ?

---

<sup>24</sup> Seuls les résultats provisoires de l'EDS-II sont disponibles (INSAE-II).

<sup>25</sup> Nom commercial de la solution salée recommandée pour éviter la déshydratation.

En ce qui concerne le paludisme, l'âge le plus fréquent est de 24 – 59 mois avec environ 14% des enfants ayant un épisode à Cotonou dans les 15 jours précédant l'enquête. A cet âge, si 80% dorment sous une moustiquaire, seulement 14% dorment sous une moustiquaire imprégnée et seulement 7,6% sous une moustiquaire imprégnée de moins de 6 mois ; or, seulement la dernière réduit l'incidence du paludisme. Les enquêtes disponibles ne donnent pas d'informations sur la connaissance de la moustiquaire imprégnée ou de son impact, qui sont utiles de comparer avec le taux d'utilisation.

- *Les écarts connaissance – comportements dans d'autres domaines*

C'est sans doute dans le domaine de l'utilisation des méthodes contraceptives que l'écart est le plus grand entre connaissance et utilisation et que les blocages sont les plus évidemment de nature culturelle. En 1996, les trois quarts des femmes (76,2%) connaissaient une méthode moderne de contraception. Toutefois, seulement 3,4% d'entre elles utilisaient effectivement ; en 2001, les chiffres sont respectivement de 90,7% (+ 15,5%) et 7,2% (+ 3,8%). Les obstacles sont divers, mais principalement le désir d'avoir plus d'enfants pour des jeunes femmes (et surtout pour les hommes), aspect culturel par excellence. Mais entre celles qui utilisent les méthodes contraceptives, et celles qui déclarent ne vouloir plus avoir d'enfants (26% des femmes en âge de procréer), principalement des femmes un peu plus âgées et encore celles qui veulent attendre au moins deux ans avant d'avoir un autre enfant (37% des femmes), l'écart est énorme. De nouveau, les obstacles semblent être culturels. On peut se demander si un écart n'a pas été créé par une surmédicalisation de l'approche et la faiblesse des connaissances sur les pratiques et les connaissances propres aux populations concernées, ce qui est autre chose que l'étude classique CAP qui cherche à savoir ce que connaît le groupe cible en question sur les aspects savants.

Par exemple, qu'elle est notre connaissance des perceptions et des pratiques des femmes de l'Atlantique dont « la fécondité estimée est supérieure à la fécondité observée de trois naissances vivantes », ce qui « révèle l'existence d'un niveau élevé d'avortements clandestins » (KOUTON 1999).

- *Les écarts connaissances – comportements, l'information et les obstacles culturels*

Ce que l'on peut déduire de ce rapide examen des écarts globaux dans les domaines des maladies et des méthodes contraceptives est que les réticences culturelles à l'adoption de nouveaux comportements sont particulièrement importantes. A première vue, elles pourraient avoir leurs racines dans une diffusion insuffisante de l'information, mais ceci n'est pas forcément confirmé dans les faits. Ce que l'on peut supposer est que les canaux de diffusion retenus ne sont pas les plus accessibles et les plus efficaces ; que l'information diffusée est souvent inadéquate par rapport aux types de question que posent les « groupes cibles » ; que l'on tend à rester au niveau de l'information tandis que le dialogue et la communication (l'échange réciproque et la compréhension mutuelle) ainsi que l'éducation restent très peu développées, en grande partie faute de prise en compte et de connaissance des faits culturels. Nous reviendrons sur cette question dans les perceptions et comportements des techniciens (section IX).

## **Les images parlent**

### ***Les prises de vue caméscope***

Des prises de vue des habitants ont fait l'objet d'un montage vidéo, qui constitue une annexe au rapport. L'expérience à Togoudo et lors de deux autres études sur des thèmes semblables

où il y avait également des prises de vue,<sup>26</sup> est que cette démarche ne provoque pas des prises de position ou des comportements spécifiques de la part des personnes filmées exprès devant la camera ; elles ne changent pas de comportement par rapport aux pratiques quotidiennes. La petite taille de l'appareil et le fait que les prises de vue aient été faites lors d'une deuxième visite pour réaliser des entretiens, qui avait créé déjà des rapports positifs avec les habitants concernés. Cette réaction est la confirmation de celles observées dans les deux autres études : dans ces deux cas, c'était surtout les enfants, curieux, qui s'intéressent à l'appareil et qui voulaient faire rejouer les prises de vue sur l'écran du caméscope et après, faire quelques grimaces devant l'appareil avant de résumer. Dans les deux autres études également, il y a eu une projection en plein air aux habitants et dans un de ces cas, une projection à la sous-préfecture, dans une salle de réunion publique ou de spectacle où la population a l'habitude de se réunir, devant les chefs de village, des représentants des groupements et associations de femmes et d'hommes, les fonctionnaires de la sous-préfecture (personnel de la S-P, enseignants sur place, ...) des animateurs de projets, le personnel des ONG, etc.

Bien que nous n'ayons pas projeté les images à Togoudo devant les habitants, il est utile de noter les réactions des habitants et des autorités dans les deux autres cas. La plupart du temps, la projection en présence des enfants aboutit à un certain désordre : les cris des enfants rendent difficile l'écoute des paroles ; les adultes sont parfois découragés et ne restent pas toujours après la projection pour en discuter. Il faudrait donc faire une projection à part pour les enfants et les faire discuter à part également ou alors s'assurer au préalable avec les parents qu'ils peuvent faire en sorte que les enfants dérangent moins.

Malgré ces dérangements, toutefois, tout le monde suit très systématiquement des images et les paroles et les commentent, certaines prises de vue (notamment des enfants qui défèquent) donnant à rire à tout le monde. Dans certains cas dans le Nord du Bénin, les femmes ne restent pas pour discuter, les hommes suggérant qu'elles avaient honte, mais nous pensons que les raisons sont bien plus prosaïques et liées aux habitudes de ne pas intervenir dans une discussion publique devant les hommes et les travaux domestiques qui les attendaient. Lors des discussions, les réactions sont mélangées : la plupart considèrent utile de se voir et de prendre conscience de leurs gestes quotidiens qu'ils faisaient sans réellement se rendre compte. Certains d'entre eux faisaient cas des risques encourus par une partie des comportements filmés, notamment la défécation « en brousse » dans les hautes herbes, la défécation des enfants, les eaux stagnantes de la douche, la vue de l'espace de la cour immédiatement après la préparation des aliments et les ustensiles de cuisine avant d'être nettoyé et balayé, les animaux qui mettaient leur gueule dans les marmites, etc. D'autres considèrent que l'on ne devrait pas filmer de telles choses, mais se faisaient contredire par les premiers. Le débat s'engageait donc, non pas sur l'impulsion d'un animateur ou facilitateur, mais sur l'impulsion des intéressés au vu de leurs propres pratiques d'hygiène qui prenaient soudainement une importance considérable par rapport à leur statut dans le vécu quotidien.

---

<sup>26</sup> Dans le village d'Akodéha (Mono) lors des 4 jours de travaux de terrain avec les agents des ONG collaborant avec PROTOS au cours de l'Atelier de formation « *Pour une meilleure prise en compte des connaissances et perceptions endogènes* » en janvier 2002 ; dans 6 villages et 2 quartiers de ville dans 3 sous-préfectures et la Circonscription urbaine de Kandi au Nord du Bénin, lors de l'étude sur les perceptions et comportements des populations en matière d'hygiène et d'assainissement, réalisée pour le SNV par le consortium Ceda-CREPA.

## **Perceptions et comportements des enfants**

Cette partie du travail comporte l'analyse de deux séries de dessins des enfants, car ici aussi, « les images parlent ». Elle est complétée par l'analyse des entretiens avec les directrices de deux des trois groupes scolaires qui constituent l'école publique primaire de Togoudo, situés dans l'ancien village et avec le directeur des études et deux enseignants d'un complexe scolaire qui comporte des enfants depuis la maternelle jusqu'à la classe de terminale.

### Les dessins d'enfants sur le thème « Environnement et recyclage »

La première série de 188 dessins est composée de ceux de 43 filles et 45 garçons scolarisés dans des établissements privés de la ville de Cotonou, et qui fréquentent les classes de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> pour la plupart. Cinq sont en classe de 3<sup>e</sup> et un en classe de 1<sup>ère</sup>. Ces dessins résultent d'un concours. Les collèges en question sont considérés comme étant parmi les meilleurs de la ville.

### *Constat du contenu des dessins*

Plus de la moitié des dessins (109/188 = 58%) font figurer des déchets (les autres illustrent la nature, ou le village ou quartier, sans déchets). Sur ces 109 dessins, 83 illustrent des aspects positifs des déchets (76%) et presque autant (76) des aspects négatifs (70%).

Les aspects négatifs des déchets vont depuis la défécation en plein air à la fumée d'échappement des motos et voitures ou des usines.

<b>Catégorie</b>	<b>Total</b>	<b>Sujet d'illustration</b>	<b>Nombre</b>
Comportements de pollution Au niveau domestique	84	Pisser dans l'eau	9
		Déféquer en plein air	22
		Jeter des ordures	9
		Tas d'ordures	34
		Cochon dans les ordures	9
		Manger avec l'assiette par terre	1
Pollution à l'échelle domestique	2	Mouches	2
Pollution collective	2	Décharge sauvage pour camions	2
Pollution de l'air	38	Vente d'essence « waba »	15
		Pollution des véhicules	14
		Pollution d'usines	9
<b>TOTAL</b>	<b>126</b>		<b>126</b>

Les aspects positifs comportent différents aspects allant du balayage et d'autres actions domestiques à des installations sophistiquées de type « usine de recyclage ».

<b>Catégorie</b>	<b>Total</b>	<b>Sujet d'illustration</b>	<b>Nombre</b>
Actions domestiques	60	Balayer, ramasser à la maison, dans la rue	30
		Pas de sachets plastiques	3
		Poubelles	21
		Enclos d'animaux (poules, cochons, ...)	5
		Enterrer les ordures	1
Actions de proximité pour la collecte des ordures	42	Précollecte	10
		Bennes/bacs	7
		Camion ouvert (24) / tracteur (1)	25
Traitement des excréta	14	Camion de vidange (= toilettes familiales)	7
		Toilettes publiques	7
Techniques de traitement sophistiquées	13	Pulvérisation d'insecticides	1
		Camion benne	11
		Egouts	1

Aspects du recyclage	27	Tri	1
		Recyclage	13
		Biogaz, compostage	7
		Enlèvement épaves voiture/casse auto	6
Communication	27	Affiches, textes d'accompagnement	27
TOTAL		183	183

### *Analyse du contenu des dessins<sup>27</sup>*

L'analyse de la production devra prendre en compte quelques préalables :

- La quasi totalité des auteurs fréquentent trois établissements privés et confessionnels de très bon standing (Aupiais, CSNDA et CSP)
- Les auteurs des classes de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> (5), 1<sup>ère</sup> (1) ont certainement reçu au cours de leur formation des informations sur les questions d'environnement selon une orientation donnée, limitant pour la plupart une approche personnalisée de la question.
- Si une certaine répétition des préoccupations peut être le fait du constat quotidien, il faut cependant s'interroger sur la ou les consignes préalables à la réalisation des dessins.
- Il faut par ailleurs tenir compte du fait que pour la plupart des enfants béninois, et même scolarisés, le dessin n'est pas un moyen privilégié et spontané d'expression et de communication.
- La collecte des dessins effectuée en 1995-1996 explique la nature et l'importance des thèmes.

Les principales manifestations d'un environnement dégradé et pollué :

- des espaces où cohabitent les humains et les bêtes partageant
- + les points d'eau,
- + les ustensiles de cuisine, etc. ;
- des plages, des places publiques, des rues même des hôpitaux et centres de santé encombrés d'ordures et de matières fécales ;
- la rue et les points d'eau fonctionnant comme lieux d'aisance ;
- les points d'eau "rougis" par les déchets ;
- des ordures entassées à côté des bacs ou des poubelles prévus à cet effet ;
- la quasi totalité des deux ou des quatre roues laissant échapper d'importantes fumées ;
- la destruction active de grands arbres verts en ville.

Il faut noter des images qui frappent par leur symbolisme, à savoir :

- une source d'eau "rougie" à cause de la pollution ;
- des oiseaux volant de plus en plus et "battant vraiment de l'aile" dans une atmosphère peu riche en oxygène ;
- une Afrique au milieu de nuages sombres "éclairée" par un soleil en déclin et en son sein et autour d'elle éclatent des cris de désespoir, des larmes de sang ;
- une image futuriste d'un enfant sauveur (de race jaune ?) porteur d'un globe terrestre (future terre promise) s'éloignant de la terre actuelle, embrasée de partout et qui n'a pu générer dans tous les continents que guerres, feux, morts (cercueil).

<sup>27</sup> Analyse réalisée par Thérèse AGOSSOU, psychopédagogue à Cotonou.

A souligner l'idée sous-jacente de l'homme vécu comme prédateur qui est "le seul animal capable de salir et détruire son nid". Des images décrivant un environnement beau, agréable à vivre, sont absentes des humains, ou la vie humaine :

- + île propre sans vie humaine et animale,
- + quartier de ville et de village avec des habitations de type moderne ou traditionnel mais sans habitants.

Des clichés d'une vision extravertie du beau, d'un développement harmonieux et optimal sont déjà présents chez certains de ces béninois.

Quelques points positifs :

- Un environnement rappelant un village avec des habitations de type traditionnel et des personnes appartenant aux deux genres, à toutes les générations et menant les activités quotidiennes (communication, préparation de repas, jeux).
- Comme si le lien famille étendue, environnement sain et harmonie pouvait être recherché.
- Notons cependant que le travail reste féminin alors que le loisir/repos est masculin (homme dans le hamac).
- Les auteurs sont conscients de la nécessité de vivre dans un environnement sain, propre, beau (le beau et le propre se confondant souvent avec ce qui est idéalement bien aligné et "intouchable").

Dans ce sens, le que faire et comment faire en passant par :

- 1) La répression "musclée" armée de gourdins, de matraques à l'encontre :
  - + des vendeurs d'essence
  - + des ramasseurs de sable marin
- 2) Des méthodes de dissuasion
  - + cars de police circulant
  - + des agents de force de l'ordre postés à certains endroits.
- 3) La sensibilisation par le biais de :
  - + messages (français) inscrits sur des panneaux ; les 9/10 sont des messages d'interdiction ; quelques uns d'exhortation ;
  - + de conférence (plaidoyer ?).
- 4) La formation assurée par les structures du ministère de l'environnement.

**NB :** Des actions initiées dans les familles ne sont pas envisagées.

Revoir la place de l'éducation familiale et de l'impact des modèles pour agir sur le comportement des béninois face aux questions relatives à l'environnement.

L'idée d'un danger unique pour toute la planète a été matérialisée, ainsi que celle d'une autre explosion apocalyptique.

Mais la couche d'ozone n'a pas été spécifiée.

*Des souhaits pour demain (formule d'un enfant)*

- Des récipients pour la collecte des ordures dans les maisons, les centres de santé, les places publiques
- Des chariots / caisses / voitures de ramassage d'ordures recouverts
- Des WC / toilettes publiques
- Des lieux (jardins, places publiques avec des bancs) / places pour le repos et les loisirs
- Planter des arbres le long des artères (et dans les habitations ?)

- Organiser dans la communauté des séances de nettoyage et de balayage (Re)organiser les services de la voirie. SIBEAU s'est imposée dans ses interventions
- Mener une lutte (soutenue) contre :
  - les vendeurs illicites de carburant
  - le ramassage (abusif) du sable marin
  - les personnes déféquant et urinant dans les rues
  - les propriétaires de motos et véhicules pollueurs.
- Le village lacustre de Ganvié est aménagé et sans pollution.
- L'idée d'un environnement sain, agréable source de santé et d'un développement de qualité est présente dans certains dessins.
- L'idée que cet environnement peut être à la fois en ville qu'au village est un point positif à utiliser et exploiter.

#### *Concernant le recyclage*

- C'est une notion avec laquelle les enfants et adolescents auteurs des dessins ont peu de relation.
- Cependant l'idée de recyclage est venue par le biais de :
  - la fabrication artisanale de jouets avec les boîtes de conserve récupérées ;
  - le recyclage et la production de bouteilles ;
  - la promotion (et pas la fabrication !) de sacs en fibre naturelle ;
  - la fabrication industrielle de compost ; récupération des excréments d'animaux
  - la production de bio-gaz.

#### Les dessins d'enfants sur le thème de la pauvreté

Les 9 dessins d'enfants de la deuxième série ont été réalisés auprès d'enfants scolarisés au niveau primaire lors d'une évaluation rapide de la pauvreté en 1993 et publiés dans le profil de la pauvreté au Bénin (TOVO, 1995). L'importance de la pauvreté comme le déterminant principal des conditions de vie et des possibilités d'adopter des pratiques d'hygiène à moindre risque a été soulignée indépendamment par une partie des habitants et explicitement par les notables et le chef de village, les responsables des associations, les techniciens et les décideurs. Il était donc intéressant de faire le constat, aussi sommaire soit-il, de ce que les enfants voient dans la pauvreté.

#### *Constat du contenu des dessins*

Les enfants identifient très clairement dans leurs dessins plusieurs attributs de la pauvreté, principalement les conditions de logement, l'alimentation et surtout la faim ainsi que la santé, l'hygiène et la maladie ; d'autres attributs identifiés sont : les cas sociaux, le travail et le chômage, la solidarité et l'habillement. A noter que les commentaires des enfants sur leurs dessins ne portaient aucune référence à l'argent ou aux ressources monétaires, ce qui est peut-être normal pour un enfant.

Tableau : Perception de la pauvreté d'après des dessins d'enfants

Thème	Nombre de fois	Contenu du dessin
Maison Equipement de la maison	14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Case délabrée</li> <li>• Case tombée</li> <li>• Cases en chaume (5)</li> <li>• Case ou maison (2)</li> <li>• L'eau envahit la maison</li> <li>• On dort sur la natte ou le pagne (3)</li> <li>• La femme cuisine sur un four "malgache"</li> </ul>
Alimentation Faim	11	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant pleure et demande le gari</li> <li>• Le jeune frère demande à manger</li> <li>• Les enfants ont faim : ils volent des mangues</li> <li>• Le père a faim : il vole une banane</li> <li>• Le père a faim : il est faible et fatigué</li> <li>• L'homme a faim : il est maigre</li> <li>• La femme prépare le repas</li> <li>• La mère mange avec les enfants</li> <li>• On a faim : on mange des fruits (2)</li> <li>• Pêcher pour trouver à manger</li> </ul>
Santé Hygiène	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vomissements des enfants (2)</li> <li>• Diarrhée de l'enfant</li> <li>• Enfants et adultes piqués par les moustiques (2)</li> <li>• Homme malade couché sur la natte</li> <li>• On boit de l'eau polluée</li> <li>• On a des poux</li> <li>• On se lave avec de l'eau polluée</li> </ul>
Cas "sociaux"	7	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes âgées (3)</li> <li>• Handicapés (4)</li> </ul>
Travail	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail sur un petit champ</li> <li>• Champ à cultiver</li> <li>• Pêche par les hommes</li> <li>• Père en chômage est à la maison</li> </ul>
Solidarité	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vieil homme vit seul, travaille seul son champ</li> <li>• Frère aîné pleure parce qu'il n'a pas de la nourriture pour son petit frère</li> <li>• Personne vient pour aider</li> </ul>
Habillement	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Habits sales et déchirés</li> <li>• Pas de chemise</li> <li>• La femme n'a qu'un seul pagne pour dormir</li> </ul>

#### *Analyse du contenu des dessins*

A noter comme préalable que le dessin n'est pas une forme d'expression répandue dans le milieu familial et même en milieu scolaire, les moyens les plus simples manquent, y compris le papier et les crayons. Malgré cela, les dessins sont très clairs dans leur représentation des aspects de la pauvreté. Dans certains cas, les enfants ont également ajouté quelques mots ou une phrase explicative de leur dessin.

Les éléments principaux des dessins se rapportant à la pauvreté mettent en exergue surtout les conditions de logement, l'alimentation et la faim, la santé, l'hygiène et les maladies. D'autres aspects de la pauvreté évoqués moins fréquemment sont les cas sociaux, le travail et le chômage, la solidarité et l'habillement. Dans les références à la santé, l'hygiène et les maladies, les thèmes évoqués sont surtout la pollution de l'eau et les maladies hydriques (diarrhée, vomissements et paludisme) ainsi que les résultats négatifs d'une hygiène corporelle

et vestimentaire inadéquate (les poux). Ces observations sont liées à celles sur les mauvaises conditions de logement.

Malgré le peu de dessins examinés, il est clair que les enfants scolarisés interrogés sont très éveillés sur les pratiques d'hygiène et les questions de l'hygiène du milieu ainsi que leurs effets sur la santé. A noter que ceci est un constat sur l'impact de l'enseignement primaire avant la mise en œuvre des réformes actuelles qui intègrent un enseignement particulier sur l'hygiène et la santé. Ceci dit, il est évident que les dessins ne permettent pas de savoir si l'enseignement permet l'acquisition des gestes d'hygiène à moindre risque par les enfants ni de savoir ce qui résulte des conflits entre l'enseignement et la pratique de tels gestes à l'école et les valeurs culturelles que tendent à faire valoir les parents dans la vie familiale. Seules des études spécifiques permettraient d'explorer cette question.

#### Entretiens avec les responsables des écoles

Les responsables des écoles mettent l'accent sur les différences qui existent entre l'éducation formelle et celle de la famille, qui ne comporte pas toujours une éducation à la propreté. Cette différence d'éducation vient du fait que la mère, normalement responsable dans ce domaine, n'a pas fait son travail. Si pour les uns, les questions du niveau d'éducation formelle des mères, de la perception du couple propre/sale et de l'hygiène ne sont pas abordées, pour les autres, celles-ci sont implicites car elles disent que « il faut être patient pour expliquer un certain nombre de choses à nos parents ».

Les enseignants se permettent de douter de l'enracinement réel des nouveaux comportements car ils constatent que les enfants jettent des sachets plastiques, des pots de yaourt vides, des papiers sales dans la cour de l'école même, en disant « j'ai oublié » s'ils constatent qu'un enseignant les a vus le faire.

Si les enseignants identifient quelques pratiques qu'il faudrait enseigné aux enfants et les mesures de prévention en matière d'hygiène, il est quelque peu étonnant de constater qu'ils ne font pas référence spécifique est fait au nouveau programme sur l'hygiène et l'assainissement. De même, aucune référence est fait sur le fait qu'il faut attacher de l'importance à l'éducation des enfants, si important dans les discours de plusieurs autres acteurs, notamment les habitants « intellectuels » de la zone, notamment les représentants des associations.

D'autres enseignants déclarent que « les habitants » (sans distinction de statut social ou de niveau de formation) « déversent pêle-mêle leurs ordures non loin des habitations » et que « lorsque vous essayez de leur dire que cet acte est dangereux pour leur propre santé, ils vous traitent de *akowé* » (col blanc, pour désigner un intellectuel, quelqu'un qui veut se faire distinguer), position contradictoire avec celle, chez la même personne, qui pense que l'on peut effectivement expliquer certaines choses.

Nous pouvons constater alors qu'il existe deux décalages, deux ruptures. D'une part, il s'agit d'une différence d'interprétation du concept de propreté : pour les enseignants, il s'agit en particulier de la propreté par rapport aux matières fécales – notamment celles des petits enfants - alors que nous avons vu que la propreté pour les habitants concerne surtout les poussières et autres matières par terre que l'on doit balayer ou, pour l'eau, l'absence de matière suspendue. D'autre part, il y a rupture sociale entre les habitants qui - par implication - ont un faible niveau d'éducation scolaire et les enseignants. Cette rupture, nous allons la retrouver chez certains agents de santé.

## VII - PERCEPTIONS ET COMPORTEMENTS DES ORGANISATIONS - LIEU DE POUVOIR DANS LES ESPACES ET LES ORGANISATIONS

### 7.1 - Rôle des acteurs associatifs et d'autres organisations dans la mise en valeur du cadre de vie

Les comportements des habitants pour la mise en valeur des parcelles trouvent un prolongement important dans les actions collectives, à travers les différentes organisations qui existent dans la zone ou, dans quelques cas, en dehors de la zone. Ces actions dépassent souvent l'échelle de la parcelle. Les comportements collectifs, dont on a pu observer les résultats et, dans quelques cas, une partie de leur déroulement, marquent encore plus clairement que des actes posés par les occupants pour valoriser les terrains d'habitation sont effectivement liés à l'assainissement non seulement des parcelles d'habitation mais aussi de la zone et à l'amélioration de l'hygiène du milieu. Peut-on admettre que ces liaisons soient apparentes aux intéressés ?

- ***Au niveau des associations***

Plusieurs types d'associations existent dans la localité. Ils visent directement ou indirectement l'amélioration des conditions de vie ou la valorisation du cadre de vie, voire même l'aménagement du quartier.

#### ***Les associations "fonctionnelles"***

Aujourd'hui, le groupe de femmes commerçantes "Sèdjrogandé" à Alègléta a occupé de façon tacite un lopin de terre à un croisement de voies pour installer les commerces des membres, embryon d'un marché. Mais il ne peut pas installer des bâtiments en matériaux définitifs à cause de la récupération future des espaces actuels lors du lotissement. Le groupe cherche à améliorer l'installation actuelle des membres et à assurer une meilleure implantation avec la réalisation du lotissement-remembrement.

Deux autres regroupements de type associatif fournissent des services aux habitants : il s'agit des brigades locales de sécurité et de deux groupes de jeunes qui font la pré-collecte des ordures ménagères. mais le niveau "traitement" n'est pas encore atteint. Les sites actuels de décharge sont les bas-fonds et certaines voies non praticables en saison de pluie<sup>28</sup>.

#### ***Les associations "d'aménagement" ou de "développement"***

Il existe un troisième type d'association, plus directement lié aux questions de la mise en valeur du cadre de vie, qui s'organise pour avoir l'adhésion des ***propriétaires et des acquéreurs*** de parcelles pour pouvoir engager des actions plus concertées, devant contribuer au développement de leur îlot ou leur quartier.

Une première forme de ce type d'associations est celle qui regroupe quelques voisins sur une voie ou même d'un quartier pour résoudre un problème spécifique, comme par exemple pour faire un minimum d'aménagement d'une partie de la voie passant devant leur groupe de parcelles, pour essayer d'éviter des pires ennuis d'inondation et d'eaux stagnantes, pour l'accès à l'électricité. Ces structures ont en général une durée de vie relativement courte en fonction de la mission limitée qu'elles se sont assignées. Différents quartiers ont connu cette première forme de décollage où l'association se constitue pour résoudre un problème spécifique au milieu. Ces associations informelles ne sont pas structurées mais elles sont le

---

<sup>28</sup> D'où une confirmation supplémentaire de la problématique de la proposition de recherche : la perception est qu'il ne s'agira pas de déchets, mais de matériaux à exploiter.

plus souvent dirigées par un leader ou un groupe de leaders. Dans ce cas de figure, les populations cotisent pour apporter leur contribution à l'atteinte de l'objectif visé.

#### *L'association Midokpo*

L'association locale "Midokpo" est intervenue pour faciliter la mise en place des infrastructures (électricité, aménagement des voies d'accès, etc.), la négociation avec les autorités et d'autres acteurs (par exemple avec les conducteurs de taxi-motos "zemidjan" pour le prix des courses), mais aussi dans le domaine social avec l'assistance mutuelle, la mise en œuvre d'activités communautaires et/ou le développement d'un système de tontine.

Cette série d'actions permet aux membres d'assurer une prise en charge de leur vie quotidienne et l'amélioration progressive de leur quartier ainsi que leur participation aux négociations sur leur avenir immédiat en tant que résidents. Les besoins de partager et de se sentir dirigé (organisé) sont des motivations qui ont amené la création de cette association pour laquelle les leaders se battent pour sa reconnaissance officielle au niveau du village de Togoudo.

#### **Entretien avec le trésorier de l'Association Midokpo**

##### ***Origine et perspectives de Midokpo***

Le nom Midokpo a été donné par quelqu'un qui a acheté son terrain à cet emplacement. A partir de ce moment ce nom a été adopté par tout le monde.

Les habitants du quartier se retrouvent à la fin de chaque année pour fêter ensemble. Ils ont décidé de créer une caisse de solidarité pour venir en assistance aux membres de l'association en cas de malheur ou de bonheur. Le montant fixé par an et par personne est de 15 000 FCFA.

Cette association a aussi à cœur le développement de la localité. Dans ce cadre, la voie qui part du goudron jusqu'à Womey a été tracée.

Il s'opère des souscriptions volontaires ("zindo" en fon). Il y a un cahier dans lequel sont enregistrés les montants par personne pour d'éventuelles assistances aux personnes éprouvées.

L'association réfléchit sur la possibilité de fabrication des poubelles pour collecter les ordures. Une fois fabriquées, ces poubelles seront distribuées dans les zones préalablement identifiées. Des jeunes seront recrutés pour cette tâche de pré-collecte des ordures. Ils seront rémunérés par l'association. Actuellement, les structures privées qui offrent ce service prennent 1000 F. L'association pense offrir le même service à 750 F afin d'avoir beaucoup plus d'adhérents.

##### ***Comportements et perceptions des populations par rapport aux ordures, à l'hygiène et à l'assainissement***

Les populations jettent les ordures n'importe où (même sur les voies en vue du remblai), et n'importe comment. Autre chose, c'est qu'après la pluie, les habitants vont ramasser du sable sur la voie, occasionnant ainsi des trous qui seront plus tard des réservoirs d'eau, et par conséquent, des gîtes de moustiques. Or, les moustiques, mouches et autres insectes sont des vecteurs de maladies.

Les gens continuent par jeter les ordures dans les parcelles vides. Deux structures de pré-collecte d'ordures viennent jeter les ordures dans les parcelles inhabitées. L'association leur a signalé que le quartier n'est pas un dépotoir. Les quelques ordures qui sont jetées devant ou à côté de certaines maisons sont brûlées et les sachets sont enlevés et enterrés.

Le puits constitue la seule source d'approvisionnement en eau de boisson.

L'association réfléchit pour voir après le lotissement comment ravitailler le quartier en eau de pompe. Encore, suite aux nouveaux forages effectués par la SBEE, pour avoir l'eau dans les puits, il faut creuser davantage. Pour nous, la SBEE devrait entreprendre des actions car il y a quand même de grands artères.

Les latrines construites sont étanches. Ceux qui n'ont pas de latrines vont en brousse. D'autres creusent des feuillées, derrière les concessions sur les parcelles vides.

Les eaux usées sont jetées dans les rues.

En ce qui concerne les pratiques à risque, nous ne pouvons pas en tant qu'enfant critiquer ouvertement les parents, leur reprocher des choses qu'ils faisaient depuis fort longtemps.

Il faut aussi des moyens pour leur faire accepter ce que nous jugeons d'hygiénique.

Nous pensons que l'éducation et l'influence de la ville font que nous changeons d'attitudes.

Par exemple, mes enfants, dès qu'ils reviennent de l'école, tout ce qu'ils ont appris, ils me le font savoir. Même si le résultat n'est pas perceptible aujourd'hui, l'association pense qu'à long terme il y aura un effet positif en matière de changement de comportement.

### **Entretien avec Abou YEKINI, vice-président de Finagnon**

Finagnon est une association de développement qui est née depuis le 30 Août 1994.

Les grands axes de son programme sont : santé- éducation - environnement- gestion urbaine.

Sur le plan environnemental, l'association a pour objectifs de rendre sain le cadre de vie des habitants.

Ainsi, l'association travaille pour que :

- les populations ne défèquent pas à l'air libre ;
- les latrines construites respectent les normes ;
- les populations déversent leurs ordures à des endroits précis afin de les contrôler et d'organiser leur ramassage.

Mais avec beaucoup de regrets, je constate que les populations n'observent pas les conseils. Elles préfèrent jeter les ordures sur les voies en vue du remblai, dans des parcelles vides sans autorisation des propriétaires ; ce qui entraîne quelque fois des disputes entre les populations. Mais les membres du bureau ne sont pas restés les bras croisés. L'éducation et l'information sont données aux populations afin qu'elles respectent un peu l'environnement.

Je constate de plus en plus que les latrines sont normalisées (fosses étanches). Seule la situation des déchets perdure. Alors, je m'interroge : les sachets plastiques qui jonchent les ordures ne les empêchent-elles pas de vite se dégrader ? Ces sachets n'empêchent-ils pas l'eau de s'infiltrer dans le sol ?

\* **Eau** : les populations de Togoudo n'utilisent que l'eau des puits traditionnels. En saison sèche, ces puits tarissent et il faut les curer régulièrement. Cette situation est due au fait que Togoudo est une zone de forage pour l'approvisionnement de la ville de Cotonou.

#### **\* Perceptions et comportements**

Vivre dans un cadre propre est non seulement une question de moyens mais surtout de goût. Le goût est très relatif mais pas forcément lié à l'éducation formelle (instruction). Il y a des illettrés qui sont très "chics".

Ce que nous faisons, nous le copions toujours de quelque part, «l'homme est un être copieur» et le vice président de l'association pense fermement qu'une fois le lotissement de Togoudo terminé, les changements de comportements suivront automatiquement car facilité et disponibilité des espaces vides expliquent aujourd'hui les comportements à risque. Les contraintes peuvent donc induire un changement de comportement.

Aujourd'hui, lorsque vous allez vers les populations pour leur parler de bons comportements à adopter, elles trouvent que vous avez le temps. Elles vous disent que ce qui les préoccupe, c'est comment nourrir leurs enfants ?

YEKINI a la ferme conviction que dès que le lotissement va prendre fin, tout rentrera dans l'ordre. Avec des voies pavées, des installations modernes, des parcelles viabilisées, les gens auront peur de déverser les ordures n'importe où et n'importe comment. Elles s'abonneront aux structures qui seront prêtes pour le service.

L'éducation doit se poursuivre pour que les populations saisissent les liens étroits entre Hygiène/santé et Hygiène/maladie.

Les interventions de l'association Finagnon dans le processus d'urbanisation et de promotion du lotissement dans sa zone d'influence qui va du village de Togoudo à Houéto s'inscrivent dans le cadre d'un objectif général de développement de l'ensemble de la zone, surtout comme zone de logement.<sup>29</sup> Ainsi à l'actif de cette association, il y a :

- l'ouverture et la réfection de pistes (5,5 Km dans les quartiers Tankpè et Zogbadjè en 1995) ;
- le plaidoyer pour le désenclavement de la localité qui a abouti à l'amorce par le génie militaire du tracé de la voie et du ponceau qui va permettre de traverser la lagune Djonon et relier le quartier Womey à Cocotomey sur la route Cotonou - Pahou ;
- le plaidoyer au sein de la communauté et auprès de l'Etat pour la création et la construction de l'Ecole primaire publique (EPP) de Tankpè et le Collège d'enseignement général du plateau sis à Womey ;
- la participation aux travaux préparatoires et aux journées de réflexion sur l'urbanisation et le lotissement de la sous préfecture d'Abomey-Calavi les 17 et 18 septembre 1998 a permis de ramener le taux de réduction des parcelles après lotissement de 45% à 30%, cette réunion a eu une influence positive sur les décisions antérieures pour le bien-être des habitants de la localité ;
- etc.

• **Au niveau des opérateurs privés**

En matière de service de santé, des cabinets de soins privés ont été installés. En matière d'éducation également, il y a des établissements scolaires créés sur l'initiative privée. Toutefois, les associations interviennent également pour obtenir de l'Etat l'implantation des écoles publiques.

**La clinique ADESON'S**

Un exemple de cabinet privé est celui de la Clinique ADESON'S située à Togoudo dans une parcelle localisée en face de l'Ecole primaire publique de Togoudo. Cette clinique a été créée par deux frères médecins originaires de Glazoué dans le Zou-Nord qui ont pu acquérir une parcelle en 1990 auprès d'un propriétaire qui habite Dantokpa à Cotonou. Les jeunes médecins avaient décidé de créer leur cabinet depuis qu'ils étaient étudiants parce que l'Etat avait arrêté de recruter des fonctionnaires. Le cabinet a comme personnel : trois médecins dont un vacataire, une sage-femme, un infirmier et des stagiaires.

Le bâtiment comporte une salle de consultation, une salle d'attente, une salle d'hospitalisation, deux (2) douches, une toilette avec WC ; des seaux d'ordures en plastique sont déposés dans la cour.

Les services fournis : consultation, soins élémentaires, analyses simples, accouchements, cession de médicaments essentiels.

Le prix de la consultation est de mille (1000) francs cfa que les clients trouvent trop cher en raison de leur très faible niveau de vie. Ils sont indigents, c'est pourquoi le cabinet a fini par créer l'ONG MEDECO (Médecine pour le Développement Communautaire) dont le cabinet ADESON'S n'est qu'un partenaire. Les médecins ADESON'S constituent un espace de pouvoir pour la promotion de la propreté et la gestion des déchets ; balayage et gestion des déchets hospitaliers.

Dans la salle de consultation et de soin, on trouve des poubelles à levier qui se ferment et qui s'ouvrent automatiquement avec une pédale. Les deux poubelles dans la cour reçoivent les déchets de nettoyage et du balayage des salles et de la cour sans aucun tri préalable. Les déchets hospitaliers toxiques sont évacués à la source dans une fosse sceptique.

La clinique est abonnée à une structure de ramassage d'ordures qui passe deux fois par semaine contre une somme de mille (1000) francs cfa par mois.

Dans la cour, se trouvent aussi deux cartons qui reçoivent des bouteilles vides de sérum et des flacons qui sont réutilisés après nettoyage.

<sup>29</sup> Aucune partie du discours des différents acteurs ne fait mention de zone commerciale, artisanale ou industrielle.

- **Au niveau de l'Etat**

Les autorités de la commune et de la sous-préfecture ont un rôle important car elles légalisent les documents, dont les actes de vente de terrain. Elles ont aussi un rôle de gestion et, en principe, l'aménagement du cadre de vie des populations ainsi que la promotion de l'activité économique et le développement social.

Sauf quelques exceptions, l'Etat est plutôt passif, et ne fait que remplir un certain nombre de fonctions dans le processus administratif.

En théorie, l'Etat a créé les conditions législatives et réglementaires qui permettent l'acquisition d'un titre foncier pour des acquéreurs, ce qui constitue une sécurité foncière réelle et explique l'existence d'immeubles de très bonnes constructions rencontrées. Toutefois, la situation actuellement observée sur le terrain confirme amplement ce qui est la perception générale : peu d'acquéreurs en bénéficient car la procédure est compliquée, coûteuse et, pour celui qui n'a pas d'appuis, plutôt difficile à accomplir.

C'est surtout des structures déconcentrées de l'Etat qui fonctionnent de manière à donner un sentiment à la majorité des acquéreurs de faire le premier pas dans un processus - certes incertain et parfois long - de sécurisation foncière par la légalisation des actes de vente. Ces mêmes structures déconcentrées sont sensées contribuer à la réalisation d'un minimum d'infrastructures, mais certains habitants ne sont pas convaincus de leur efficacité dans ce domaine, malgré les interventions des associations d'habitants.

Quant aux sociétés d'Etat, il n'y a pas de desserte en eau, la construction d'un réseau d'adduction n'étant pas possible, selon la SBEE, car la crainte demeure de la voir perturbée lors de la mise en œuvre du lotissement. Par contre, la mise en place d'une desserte en électricité est différente, car la SBEE met en œuvre une stratégie de fait qui cherche à augmenter ses recettes par l'augmentation du nombre d'abonnés. Elle intervient à la demande dans les zones non loties avec une desserte aérienne car elle est en mesure à peu de chose près de rectifier les erreurs d'implantation des poteaux électriques après lotissement.

## **7.2 – Les lieux de pouvoir**

De la même manière que les questions de perception, le concept de lieux de pouvoir locaux a une longue histoire et a été abordé surtout dans des analyses anthropologiques, sans pourtant avoir beaucoup d'influence sur le monde de développement ; certaines approches, notamment celle du développement communautaire, proposent même explicitement de ne pas modifier les structures de pouvoir locaux. Le rôle des relations de pouvoir dans le développement local a été abordé de manière précise – entre autres - avec une publication du SAREC sur le développement rural (BENGSTON) ; sous l'impulsion du SAREC, le thème a été repris peu de temps après par l'IPD (LANGLEY 1980, 1982a, 1982b, 1982c), toujours en milieu rural mais sans qu'il y ait eu une suite systématique dans les travaux. Le concept de relations de pouvoir ou lieux de pouvoir a été identifié comme une composante importante de l'analyse des déterminants du comportement par rapport aux questions de déchets, de l'hygiène, de l'assainissement et de l'eau, moins comme une instance ou un domaine à part mais comme une partie intégrale de la culture (FRANCYS et al 1995 en référence à SIMPSON-HEBERT 1984)

### **Lieux de pouvoir, culture et comportements en matière d'hygiène**

« L'identité des groupes et des collectivités, le rôle respectif des hommes et des femmes, l'importance relative attachée aux *différentes formes d'autorité et la manière dont elles s'exercent* sont autant de facteurs qui sont sous la dépendance de la culture (qui) définit le statut attaché aux différents rôles joués par les individus et détermine quels comportements individuels et sociaux sont jugés acceptables » (FRANCYS et al. 1995).

Les lieux de pouvoirs sont appréciés dans notre zone de recherche sous deux aspects : aspect interne et aspect externe. Ces aspects se manifestent aussi bien au niveau des parcelles, des écoles, des centres de santé qu'au niveau des marchés et des quartiers.

#### • *Organisations internes*

- Dans les parcelles de Togoudo, il se dégage une forme d'organisation interne assez diversifiée.

D'abord lorsqu'une parcelle est habitée à la fois par propriétaire et locataires, le propriétaire constitue un pôle de pouvoir qui veille à tout, prend directement toutes les décisions qui s'imposent. Sa présence dans la concession lui permet d'avoir une emprise sur les locataires et leurs comportements vis-à-vis de la gestion de l'espace « concession », à l'égard des déchets. Il peut ramener à l'ordre et ce chaque fois que le besoin se fera sentir, les locataires dont les actions défont les principes d'hygiène et de l'assainissement. Le propriétaire souvent « jaloux » de sa parcelle profite de sa présence pour faire respecter ses principes. En cela, les locataires le craignent parce qu'ils sont contraints de compter avec ses injonctions.

Les parcelles où il n'y a que des locataires offrent un autre schéma du point de vue pouvoirs. A ce niveau les locataires à eux seuls s'organisent avec à leur tête le plus âgé ou le plus instruit ou le plus ancien dans la concession pour gérer au quotidien les différents problèmes qui se posent à eux. Cotisations pour curage de puits, sarclage de la concession, remplacement de puisette et de corde, etc. sont autant d'actions concertées qu'initient des locataires organisés. Lorsqu'ils sont très bien organisés, ils constituent un groupe de pression et peuvent amener le propriétaire à mieux se préoccuper des problèmes dont la solution doit relever de ses compétences à savoir : creuser des latrines, avoir de l'électricité, plafonner les chambres, etc. Il peut même avoir de conflit entre locataires et propriétaire sur certains de ces points parce que le propriétaire peut se mettre uniquement dans une logique de recherche d'intérêt et de profit en se présentant à chaque fin de mois pour parler seulement loyer alors que les locataires aspirent à un cadre où le minimum ne doit pas être hypothéqué.

De même, le propriétaire lorsqu'il ne vit pas dans la concession, peut choisir parmi les locataires celui qui inspire le plus à ses yeux, confiance pour le représenter et être son porte-parole. Il sert dans ce cas de relais au propriétaire et est respecté comme tel parce qu'il peut à « lui seul » décider de la sortie de tel ou tel autre locataire. Il veille au respect des décisions prises par le propriétaire.

Les chefs de ménage sont aussi un lieu de pouvoir parce que ce sont eux qui organisent les enfants et ce de façon à ce qu'ils respectent leurs consignes afin de tenir la concession propre, les enfants ne faisant que ce que ces derniers leur demandent de faire. Il s'agirait des hommes dans la plupart des cas (un peu plus de 75% des ménages à Cotonou en 1996 – cf. INSAE 1996), mais il ne faut pas oublier le pouvoir de la femme soit comme chef de ménage dans le quart des cas et comme gérante du foyer.

Dans les parcelles où il n'y a ni propriétaire, ni locataire, mais un gardien, ce dernier constitue un lieu de pouvoir du simple fait que la gestion de son cadre de vie lui revient ; il empêche les voisins de venir jeter les ordures sur la parcelle.

- Dans les écoles publiques, l'association des parents d'élèves, les directeurs, les maîtres et les responsables de classe constituent chacun en ce qui le concerne un pôle de pouvoir. Quant aux écoles privées, ce sont les propriétaires, souvent les directeurs et les enseignants qui sont le pôle de pouvoir, les parents jouant peu de rôle dans la gestion. Les directeurs sont les premiers qui gèrent les écoles en veillant à la propreté. Ce sont eux qui décident de l'abonnement de leur école à telle ou telle autre structure et décident en un mot du sort des déchets et conseillent si possible les maîtres pour des actions à mener du point de vue assainissement de l'école. Toutefois, l'association des parents d'élèves peut sensiblement influencer sur les décisions de la direction de l'école à s'abonner aux structures locales de ramassage d'ordures lorsque cela n'est pas fait auparavant.

Aussi, les maîtres constituent-ils un pôle de pouvoirs et peuvent amener les élèves à mieux se conformer aux règles de l'école en matière d'hygiène. Les responsables de classe parce que directement en contact avec leurs camarades peuvent aussi jouer un rôle dans cette même balance de propreté.

Actuellement, les nouveaux programmes d'environnement, avec des éléments de l'hygiène sont utilisés dans les écoles primaires dans le cadre de la réforme des programmes en cours dans sa troisième année de mise en oeuvre

- Dans les centres de santé privés de Togoudo, le schéma de pouvoir pour les centres médicaux est le médecin aidé de ses infirmiers qui veillent à la propreté, de même qu'à la gestion des déchets. Le médecin fait acheter des paniers de dépôt provisoire et décide de l'abonnement de son centre aux structures locales de ramassage d'ordures comme c'est le cas avec ADESON'S Clinique d'Alègléta. Il est donc habilité à orienter ses collaborateurs dans le sens du respect des règles d'hygiène et d'assainissement. Dans les centres de soins, ce sont les propriétaires ou le personnel qui assument ces rôles.

- Le village de Togoudo qui est notre zone de recherche ne comporte que deux marchés, le premier à peine fonctionnel est à Alègléta, tandis que le second s'animant très bien est à Womey.

Justement au niveau de celui de Womey, il y a une forte organisation interne rendue telle, grâce à la présidente de l'ONG dénommée UFAD (Union des femmes d'action pour le développement), une ONG qui a été d'ailleurs à l'origine de la création de ce marché. En cela, la présidente de l'UFAD, elle-même vendeuse, est considérée aussi bien par les membres de ladite ONG que par les usagers du marché comme un pôle de pouvoir incontestable. C'est elle qui initie et gère tous les samedis matins les campagnes de salubrité du marché. Elle est très écoutée et est la première à être saisie des problèmes du marché. Elle est d'une célébrité qui ne laisse point de doute sur ce qu'elle représente pour tout Womey.

### **Perceptions et comportements des populations par rapport aux ordures ménagères, à l'hygiène et à l'assainissement**

Au départ, les ordures sont déposées pêle-mêle sur un terrain à côté. Mais le propriétaire vient de clôturer sa parcelle qui nous servait de dépotoir. Et maintenant les ordures sont jetées dans la brousse, sur les voies et sur d'autres terrains non loin et non viabilisés.

Une campagne de salubrité est organisée tous les samedis. Même si un samedi coïncide avec un jour de marché tels que Tokpa, Sékou, Kpassè,...etc, les femmes envoient leurs enfants pour les remplacer.

Les ordures issues de cette campagne sont aussi jetées sur les voies en vue de combler les trous dus au prélèvement du sable par les riverains et les eaux de ruissellement.

Le remblayage des voies par les ordures, le dépôt des ordures sur les terrains vides, contigus avec des parcelles habitées, constituent des gîtes de moustiques, de mouches, de souris, de rats, principaux agents/vecteurs de maladies telles que la fièvre typhoïde, la diarrhée, le choléra et le paludisme.

Ceux qui se livrent à ces actions peuvent être considérés comme de mauvais citoyens.

Les femmes du marché Womey ne sont pas prêtes à payer pour l'abonnement à une structure d'enlèvement des ordures. Les raisons de ces comportements à risque se résument à l'état de pauvreté des populations. Ces comportements perdurent parce que le quartier n'est pas encore loti.

Des actions de formation/éducation continues s'avèrent indispensables pour un changement de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement.

**AISSEGBE Françoise** née DOHAMI (Présidente de l'UFAD) et **KPOMALEHIN Isabelle** (Trésorière de Aïdékon sous section de l'UFAD).

- Toujours au niveau visible, précisément dans l'espace quartier, il se dégage des pôles de pouvoirs notamment à travers les groupements ou associations locales de développement et autres leaders d'opinion. A propos des groupements et associations locales de développement, un regard particulier doit être jeté sur des structures bien organisées qui peuvent jouer sur le cours de l'histoire en matière de décisions dans le sens de la gestion des déchets, de l'hygiène et de l'assainissement. De l'association « Sèdjrogandé » basée à Alègléta, composée d'hommes et de femmes et l'Union des femmes d'action pour le développement (UFAD) basée à Womey à « Finagnon » qui couvre l'ensemble de la zone de Togoudo, en passant par quelques groupements intermédiaires tel que « Midokpo », un dénominateur commun existe : la lutte permanente pour la valorisation de leur cadre de vie et pour le développement local. Cet état de choses leur confère un pouvoir qui fait d'eux des organes consultatifs en cas de toutes actions à entreprendre par des autorités politico-administratives. C'est donc là toute la manifestation des pouvoirs dont ils sont dépositaires.

A ces lieux de pouvoirs s'ajoutent les chefs du village, des collectivités familiales (*da*) et leurs adjoints (*vigan*), les notables et d'autres leaders d'opinion comme certains cadres et/ou personnalités célèbres ayant marqué la mémoire des populations. Il s'agit d'apprécier le comportement de ces différents responsables par rapport aux ordures ménagères, à l'hygiène et à l'assainissement et d'apprécier en même temps leurs perceptions concernant les notions de propreté et de saleté.

L'équipe a pu s'entretenir avec le chef du village de Togoudo Attrokpo Lokohinto<sup>30</sup> (signifiant le porteur du fétiche Loko en fon), ailleurs dans la région de Ouidah, on parlerait de Kpassèhinto et quelques notables.

---

<sup>30</sup> Agé de 53 ans, marié à 3 femmes et père de 8 enfants, le chef de village est maçon de carrière. Il est également le chef vodoun (Vodounon) du quartier Togoudo. Avant de s'installer à Togoudo, Attrokpo a été en aventure au Nigeria où il a passé une bonne partie de sa carrière en tant que maçon. Il pense qu'il est mieux d'être chez soi que d'être à l'extérieur lorsqu'il fait le bilan de son aventure.

Nous avons eu l'occasion de rendre visite à ce chef de village exerçant effectivement son pouvoir lors d'une manifestation vodoun. Cette manifestation regroupait environ 1000 personnes (adeptes et spectateurs confondus, femmes, enfants vieillards, joueurs de tam-tam et chanteurs). L'intérêt de la visite est de connaître les perceptions et les comportements que ce leader a de l'hygiène et de l'assainissement. Connaissant cela, comment peut-il influencer la population qu'il a à charge ?

Quels comportements et perceptions ce lieu de pouvoir a-t-il par rapport aux ordures ménagères, à l'hygiène et à l'assainissement, aux notions de propreté et de saleté ?

A Togoudo, il existe des dépotoirs sauvages non loin des habitations et ceci parce que les parcelles vides sont disponibles. En effet, il suffit qu'une parcelle soit vide pour qu'elle soit transformée en dépotoir d'ordures. Les propriétaires de ces parcelles vides ne se plaignent pas du fait que leurs parcelles deviennent des dépotoirs.

Pour Attrokpo, les comportements des habitants en matière d'hygiène et d'assainissement sont liés à leur éducation. Il est difficile de faire changer de comportement à des personnes qui sont naturellement sales, quelque soit leur niveau d'éducation. Certaines autres personnes, naturellement propres et par éducation savent mieux comment maintenir propre leur environnement. Des actions se mènent à l'endroit de toutes ces catégories de personnes afin qu'elles deviennent plus propres, surtout en évitant de déféquer sur les tas d'ordures par exemple. Pour remédier à cela, l'objectif est que chacun dispose de latrines, de l'eau potable, surtout lorsqu'on sait que l'eau consommée à Cotonou vient de Togoudo.

En matière d'eau de consommation, la quasi totalité des habitants de Togoudo consomment l'eau de puits qui est "douce" à la saveur. Les autorités continuent de dire qu'il n'y aura adduction d'eau de la SBEE qu'après le lotissement.

Quant aux déchets, le chef du village s'est abonné à une structure formelle de pré-collecte des ordures ménagères (Alpha ville propre - AVP). Les ordures sont collectées dans un panier déposé à l'intérieur de la concession. Ce panier d'ordures est vidé deux fois par semaine par les agents de pré-collecte. L'abonnement à la structure de pré-collecte est de 1000 FCFA par mois.

A côté de ces structures formelles, il existe plusieurs autres structures informelles : il s'agit des individus qui passent de concession en concession pour ramasser les ordures.

Pour Attrokpo, la propreté n'est pas une question d'argent, mais de savoir vivre (on peut être pauvre et être propre). Une concession sale, les ordures mal gérées peuvent entraîner des maladies. Tout le monde ne pense pas de la même manière. Certains ignorent que les maladies sont dues à la malpropreté. Au lieu de s'attaquer à la malpropreté comme cause des maladies dont ils souffrent, ils s'attaquent plutôt aux sorciers.

Faisant allusion à son aventure, Attrokpo pense que sortir de son milieu, voyager peuvent influencer positivement ou négativement le comportement de l'individu, dans la mesure où l'éducation reçue diffère d'un milieu à l'autre, d'un individu à l'autre. Certains ne sont pas prédisposés à changer de comportement par rapport à leur éducation. Par contre, d'autres, de par leur éducation sont plus favorables aux changements. Certains appliquent l'éducation reçue à l'école, d'autres ne l'appliquent pas.

D'après le chef du village, il faut mener des actions de sensibilisation pour faire comprendre aux populations le bien fondé de vivre dans un environnement sain. Pour ce faire, il faut sensibiliser les responsables du pouvoir local (conseillers, chefs quartiers, président de l'APE, etc.) et du pouvoir traditionnel (notables, chefs religieux, etc.) qui serviront de relais.

Par exemple dans mon quartier, tous les samedis à 6 h du matin, les coups de sifflet réveillent les femmes pour le balayage du quartier. Je pense que cela se fait un peu partout dans le village de Togoudo. Une autre solution est d'organiser des visites d'information dans les concessions. Au pire, sanctionner par des amendes les personnes qui refusent les instructions.

Au nombre des notables rencontrés lors de l'étude, il y a Adjahoto Mahinou et Gounougbé Joseph.

### **Comportements et perceptions de Adjahoto<sup>31</sup> par rapport aux ordures ménagères, à l'hygiène et à l'assainissement**

La maison de Adjahoto n'est pas abonnée à une structure de ramassage d'ordures. Les ordures sont jetées au pied d'un arbre à côté de la concession ; elles sont brûlées plus tard et les terreaux sont ramassés par ceux qui en ont besoin. Les camions qui cherchent un peu partout les terreaux viennent les ramasser. Ces terreaux ne sont pas vendus, mais cédés presque gratuitement contre un forfait de 2500 Fcfa.

La parcelle d'Adjahoto dispose d'une latrine qui n'est pas propre. Elle dispose également d'un puits profond d'environ 18 mètres. Ce puits est traité tous les trois mois à l'eau de javel par des agents d'hygiène et curé une fois chaque année (au mois de février).

L'eau de ce puits sert à la boisson et considérée comme propre parce que claire et limpide.

Pour Adjahoto, il y a une évolution dans ses comportements en matière d'hygiène et d'assainissement, car il y a quelques années, son environnement immédiat n'était pas propre. Adjahoto reconnaît qu'il a besoin d'être informé pour un changement de comportement afin d'avoir une bonne santé et un environnement propre.

Selon Adjahoto, les déchets, les ordures ne pouvaient pas le rendre malade, car lors de ses travaux, il élimine les maladies par la sueur.

Par rapport aux objets usagés (haillons , ferrailles, bols, etc.) déposés pêle-mêle, Adjahoto trouve qu'ils sont encore utiles pour d'autres besoins. Il reconnaît que chez le Blanc, ces objets auraient pu être jetés ou mis au magasin. Il déclare ceci : **« Chez le Blanc, tout est propre. Chaque chose a sa place, et des choses qui doivent être couvertes le sont. Le Blanc est plus propre que le Noir. Les comportements chez nous les paysans en matière d'hygiène et d'assainissement sont trop différents des leurs. Les Blancs sont nés dans la propreté, dans l'hygiène etc. ».**

Adjahoto pense que toutes les maladies ne sont pas dues à la saleté, la malpropreté. Certaines sont plutôt dues à nos changements de mode de vie (le copiage, la modernité,...). Il donne l'exemple de celui qui n'était pas habitué au climatiseur et qui l'utilise par snobisme, celui-ci tombera régulièrement malade et vieillira plus tôt. Il ajoute en disant que les paysans qui font de grands travaux, de grands efforts et qui boivent des infusions de feuilles d'écorces d'arbres ne tombent pas facilement malades. Néanmoins, il reconnaît que la malpropreté cause effectivement des maladies, mais elle n'en est pas la seule cause. Cependant, il nie le fait que des mouches provenant de sa latrine peuvent contaminer les nourritures et causer des maladies.

Pour lui, le fait que certains soient propres (balayent régulièrement, collectent leurs ordures dans des poubelles, nettoient leurs latrines, etc.) dépend de l'éducation qu'ils ont reçue dans ce sens. « Nous, nous n'avons pas eu des informations par rapport à l'hygiène et l'assainissement, cependant nous faisons un effort ; car vous n'êtes pas assis actuellement dans des excréta ». Il pense qu'il y a évolution dans ses comportements.

---

<sup>31</sup> Agé de 58 ans, Adjahoto Mahinou est originaire de Bohicon (département du Zou). Il est marié à 6 femmes et père de 27 enfants dont l'aîné a 30 ans. Cet aîné a quitté la concession familiale pour prendre son indépendance. Mahinou est un adepte du vodoun (Son installation à Togoudo remonte à 1968 avec son père). Il se considère comme autochtone. Paysan à l'origine, et même décoré en tant que meilleur planteur, il exploite aujourd'hui une petite usine de fabrication d'huile palmiste avec le concours du CARDER-Atlantique qui l'a aidé à avoir un concasseur. Il fabrique également le sodabi (boisson locale). Adjahoto n'est pas un conseiller mais un "tonoukoun" (œil du peuple en fon), ce qui signifie un sage, un notable.

Adjahoto conclut en disant qu'il attend des aides en matière d'informations et d'éducation sur les principes d'hygiène afin de mieux observer les règles et pratiques.

### **Comportements et perceptions de Gounoubé<sup>32</sup> par rapport aux ordures ménagères, à l'hygiène et à l'assainissement**

Pour Gounoubé, les ordures constituent un problème majeur sur lequel le village réfléchit sérieusement afin de trouver des solutions adéquates jusqu'aujourd'hui sans satisfaction. «Toutes les parcelles sont mises en valeur, nous ne disposons plus d'endroits où déverser les ordures. Même les charretiers ne font que déverser les ordures ramassées sur les voies. Le plus souvent, ces ordures ne sont pas triées, elles comportent plusieurs objets qui peuvent créer des ennuis aux populations. C'est toutes ces situations qui nous font réfléchir, car dès que le lotissement va prendre fin et que les voies seront tracées et électrifiées, nous ne saurions plus où jeter les ordures», apprécie Gounoubé.

Gounoubé souhaite que les autorités/décideurs les aident afin qu'ils aient une vision d'ensemble sur la gestion des déchets dans le village. Les ordures ne devraient pas être jetées en désordre dans les bas-fonds à cause des maladies (choléra, paludisme, diarrhées, etc.) que cela peut entraîner.

Les latrines constituent un problème sur lequel la population réfléchit également. Les latrines qui sont construites sont à fosse étanche et sont vidangées régulièrement par des sociétés privées qui s'investissent dans cette tâche. Le coût de la vidange est de 45 000 FCFA. Autrefois, les excréments sont déversés dans les bas-fonds, mais depuis un certain temps, ils sont convoyés à Ekpè. Le prix de vidange pratiqué dans notre localité est trop cher par rapport à ce que ces sociétés perçoivent (32 500 FCFA) à Cotonou pour le même service.

Pour ce qui concerne l'eau de boisson, c'est le puits que tout le monde utilise. Il n'y a pas de réseau d'adduction d'eau dans le village. S'agissant de la pureté de l'eau, nous n'en savons rien. C'est l'Etat qui doit prélever des échantillons pour des analyses appropriées. Sinon, les agents d'hygiène passent tous les trois mois pour nous désinfecter le puits à l'eau de javel.

Gounoubé pense que la propreté dans une maison dépend du propriétaire, de sa ou ses épouses et de ses enfants. Par exemple, son arrière-cour est sarclé au moins deux fois par an. La bonne éducation amène à être propre et à observer les principes de façon correcte. Il faut signaler que celui qui a les moyens financiers peut organiser son espace de façon beaucoup plus convenable.

Parlant de l'éducation en général, les chefs religieux contribuent beaucoup à la prise de conscience des populations. Tant que ceux qui sont chargés de nous dire les bonnes paroles contenues dans la bible, le coran sont honnêtes, intègres et respectueux de ces paroles, les fidèles ne peuvent que les suivre et copier leurs habitudes.

---

<sup>32</sup> Gounoubé Joseph est originaire de Bohicon (département du Zou). Il est marié à deux femmes. Il habite le quartier Womey-Lococodji. Il est à la fois commerçant et paysan. Gounoubé est président de l'Association des parents d'élèves du village de Togoudo. Il est chargé de la sécurité et ce depuis la révolution jusqu'à une date récente. C'est par rapport à son dévouement, à son efficacité que les gens ne peuvent pas se passer de lui aujourd'hui quand il s'agit de parler de l'évolution, du développement de Togoudo.

Il est devenu président de l'APE grâce à son dynamisme, à sa disponibilité et à sa participation financière aux œuvres de développement de Togoudo. A titre d'exemple, si une dépense nécessite 200.000 Fcfa, il contribue pour 50%, soit 100.000 Fcfa. Sa participation à lui seul dans la construction d'école à Kpatindé s'élève à 300.000 Fcfa.

Les organisations internes ne se limitent pas seulement aux pouvoirs visibles évoqués jusque là. Ces organisations comprennent aussi des pouvoirs invisibles qui se font alors remarquer dans notre zone de recherche où une place de choix leur est réservée. Les pouvoirs invisibles sont de véritables références qu'il faudra prendre en compte pour jouer sur les habitudes dans le sens des objectifs visés par la présente recherche. En ce qui concerne les religions, beaucoup d'interdits amenant à la propreté sont à puiser dans l'Islam, le Christianisme et l'Animisme, pratiqués dans la zone. Sur ce plan, on pourrait évoquer les interdits religieux et culturels et les couvents. D'autres interdits comme, ne pas jeter le reste de la nourriture, ne pas laisser les toiles d'araignée dans sa chambre et ne pas verser de l'eau par-terre la nuit influencent positivement les habitudes en matière d'hygiène.

Les couvents quant à eux sont aussi des lieux de pouvoir en ce sens qu'ils représentent de véritables centres de formation, d'éducation et d'initiation. Par le biais des couvents, certaines notions de propreté peuvent être inculquées aux adeptes qui pourraient les garder toute leur vie et les faire répercuter sur leurs progénitures.

### **Organisations externes**

On parlera d'organisations externes en référence aux structures basées hors de Togoudo qui viennent proposer leurs services aux habitants de ce village. Les structures qui ont retenu notre attention au cours des travaux de recherches sont Alpha Ville Propre (AVP) et Société Africaine d'Intervention (SAI).

#### ***Alpha Ville Propre***

C'est une ONG de ramassage d'ordures. Elle a été créée le 2 mai 1997 et a pour président un « diplômé sans emploi » juriste. Son siège se trouve à Godomey-Gare (3km environ de Togoudo). L'objectif principal de cette ONG est d'assainir la commune de Godomey et par ricochet le village de Togoudo qui en est une composante.

Pour atteindre ses objectifs, l'ONG utilise des charretiers qui passent de maison en maison (2 fois par semaine) pour collecter des ordures ménagères contre une somme de 1000fcfa par mois et par ménage. Aujourd'hui le nombre d'abonnés, selon le président de l'AVP, est estimé à 800 ménages pour toute la commune. C'est dire qu'une minorité de la population comprend la nécessité de s'abonner à des structures de ramassage d'ordures ; à noter par ailleurs que la volonté (et très probablement la capacité) de payer n'est pas évidente.

Une telle structure de ramassage d'ordures essaie de faire ce qu'elle peut avec les moyens dont elle dispose. Toutefois ce n'est qu'à un déplacement du problème qu'on assiste, étant donné qu'il n'existe pas encore un site de transfert qui remplit les critères techniques reconnus. Les ordures collectées par AVP sont alors reversées dans certains gros trous des quartiers contre paiement d'une somme forfaitaire au propriétaire de la parcelle et, le cas échéant, dans les bas-fonds. Ainsi avec ces dépotoirs sauvages on ne résout pas le problème, on le déplace simplement en créant peut être d'autres. D'après le responsable de "Alpha ville propre" l'aide à la propreté de Togoudo ne demande que des équipements de travail : quelques bacs à ordures, et ce serait un considérable pas fait dans le sens de l'encouragement des actions déjà existantes sur le terrain. Le traitement des déchets, voilà l'autre question à laquelle AVP en tant qu'ONG souhaiterait s'intéresser si jamais elle arrivait à trouver les moyens matériels et financiers adéquats. La volonté de faire, existe déjà et peut être capitalisée.

## ***Société Africaine d'Intervention (SAI)***

### **Entretien avec Martial Hervé ELISHA, Etudiant en linguistique, Gérant de la section collecte des ordures de la SAI**

Le mémoire s'articule autour de quatre points principaux que sont : Les débuts des activités, leur évolution, les difficultés rencontrées dans l'exercice de ces activités et enfin les perspectives d'avenir.

#### I- Les débuts

L'initiative est partie de Monsieur Elisha Emile, qui en voulant diversifier les activités de son entreprise, a créé la section collecte des ordures ; c'était en 1995. Le pionnier principal de la concrétisation de cette initiative est son fils Roméo Elisha qui est passé de maison en maison pour convaincre les ménages à s'abonner. Les volets gestion et administration lui ont été confiés.

Après le travail préliminaire, qui consistait à faire abonner les premiers ménages, nous avons commencé le ramassage des ordures en juin 1995. L'outil de travail était une charrette en bois. Deux ouvriers furent engagés pour aider Roméo dans le travail.

Les premiers mois furent consacrés à expliquer aux populations de Godomey, la nécessité d'accepter nos services et de payer pour assainir leur cadre de vie.

#### II- L'évolution

D'une vingtaine d'abonnés au premier mois de juin 1995, on s'est retrouvé avec une centaine avant la fin de l'année. Aujourd'hui, nous en sommes à des centaines. Le nombre d'ouvriers passa de deux à une douzaine, et les charrettes désormais métalliques font une demi-douzaine.

Le volume d'ordures à collecter a considérablement augmenté.

Pour une survie correcte, nous avons reparti les abonnés en six zones constituant les quartiers où nous assurons le service à Godomey. Il s'agit de : Gare, Kanglouè, Atropocodji, Hlacomè, Togoudo I et Togoudo II.

#### III- Les difficultés

Le lotissement de Godomey a créé aux habitants le problème de gestion des ordures ménagères. Toutes les parcelles vides qui servaient de dépotoirs jusque là, sont mises en valeur par leurs propriétaires. Impossible alors de jeter les ordures n'importe où et n'importe comment. D'ailleurs, des inscriptions : «défense de jeter des ordures sous peine d'amende» sont sur tous les murs.

La nécessité d'une structure de ramassage s'est alors imposée à tout le monde. A partir de ce moment notre structure à moins de difficultés pour trouver des abonnés. Et chose curieuse, ce sont les ménages qui viennent vers nous pour s'abonner.

La section, collecte des ordures de SAI, se retrouve alors avec ses équipements actuels incapable de satisfaire toute la demande. Donc les maisons isolées ne sont pas acceptées et seules, celles qui sont sur le circuit actuel sont acceptées.

##### *a- Les problèmes posés par le nombre d'abonnés*

La gestion du nombre actuel s'avère plus difficile que par le passé, car la concurrence a depuis fait son apparition. Sur le terrain, on compte plus d'une dizaine de structures faisant le même travail.

Une nouvelle approche de la prestation de nos services s'impose. Il s'agit de la satisfaction de la clientèle sur tous les plans. Nos ouvriers reçoivent donc des consignes fermes pour ne pas faillir à leur mission qui, à défaut de gagner d'autres abonnés, consiste à maintenir au moins ceux existant déjà.

##### *b- Par rapport à la gestion des ordures.*

L'absence d'une politique globale de la gestion des ordures pour la ville de Godomey nous oblige à gérer nous-même les ordures collectées ; ce qui ne garantit pas nécessairement une bonne gestion, compte tenu de nos moyens et notre savoir faire dans le domaine.

Ce sont des bas-fonds qui nous servent de dépotoirs. Ce qui aide aussi leurs propriétaires à les combler à peu de frais. Mais quand bien même ces bas-fonds ne pourraient être jamais remplis, la prudence nous amène à réfléchir sur les opportunités futures qu'on peut tirer du traitement des déchets.

Un autre problème est la gestion des déchets bio-médicaux des cabinets privés. Les médicaments et autres seringues peuvent polluer les bas-fonds ou blesser les enfants car beaucoup de familles habitent ces bas-fonds et les enfants y passent pour récupérer des objets, les déchets que nous allons jeter.

*c-Le recouvrement de nos factures.*

Payer pour le ramassage des ordures n'est pas encore compris par tous nos abonnés. Certains nous posent même la question de savoir si ce n'est pas à nous de leur donner une contre partie par rapport aux déchets qu'on vient ramasser chez eux. Ainsi, nous avons des abonnés qui restent des mois sans payer les mille francs (1000fcfa). Et quand on interrompt le ramassage chez eux, ils s'abonnent à d'autres structures concurrentes.

Cette situation au niveau de la rentrée des fonds ne nous permet pas de faire une marge bénéficiaire importante ; car les impayés s'élèvent à plus de 30% de la recette prévue.

*d-la main-d'œuvre*

Ramasser les ordures pour nombre de personnes paraît la dernière solution au problème du chômage. Et c'est quand on n'a rien d'autre à faire qu'on accepte faire ce travail. De ce fait, nous avons des difficultés à recruter des ouvriers. Ceux qui acceptent de faire le travail abandonnent à tout moment quand ils trouvent autre chose à faire, ce qui nous arrive d'ailleurs souvent. Une politique d'intéressement et des conditions alléchantes paraissent indispensables pour les retenir.

*e-Le cadre institutionnel.*

La libre entreprise qui caractérise l'économie libérale encourage les initiatives privées. Mais il paraît indispensable que toute entreprise soit dans le cadre légal prévu à cet effet.

La plus part des structures qui sont dans le secteur, opèrent dans l'illégalité. Si quelqu'un a une charrette, il écrit ONG là-dessus et on commence par travailler. Mais il oublie que les ONG aussi ont l'obligation de se faire inscrire au ministère de l'intérieur.

Nous autres qui avons une entreprise régulièrement inscrite au registre de commerce, subissons de ce fait une concurrence déloyale, puisque les charges ne sont pas les mêmes.

IV- Perspectives.

La gestion des déchets constitue un élément principal pour préserver la santé des hommes et surtout pour préserver la nature qui, malheureusement subit beaucoup d'attaques tous les jours.

En ce qui concerne cette gestion à Godomey, une organisation du secteur avec la présence de tous les acteurs s'avère indispensable.

L'avantage actuel est que cette zone est en pleine urbanisation et il est encore temps de prévoir des espaces pour recueillir les déchets afin de les traiter de manière adéquate.

Quant à la Société Africaine d'Intervention (SAI), l'heure est à la recherche de financement et d'assistance en matière de formation pour mieux assurer le service. Ainsi, l'acquisition de matériels appropriés s'impose de même que des stages dans des structures plus grandes en vue de bénéficier des expériences de ces dernières.

### **7.3 – La filière de traitement des déchets**

L'analyse des comportements des différentes catégories d'acteurs sur le terrain permet de constater qu'il existe un système de traitement des déchets ménagers qui comporte plusieurs étapes avec des variantes et plusieurs opérateurs, de statuts très différents. Il est exact de dire que l'efficacité de cette filière laisse beaucoup à désirer du point de vue de la réduction de risques pour la santé et que les habitants y participent plus ou moins complètement, mais la filière a actuellement l'avantage de répondre à la situation réelle en termes de coûts.

Les principaux éléments sont le tri préalable, plus ou moins inconscient, l'économie des matériaux, le geste de collecteur dans un réceptacle et de se déplacer pour déposer les déchets dans un lieu spécifique, les initiatives de pré-collecte, la réutilisation des déchets. Les éléments ainsi identifiés constituent certainement une des bases sur lesquelles il sera possible un système plus efficace, qui pourrait assurer un certain contrôle collectif, du moins si les stratégies d'intervention visent cet objectif et s'il n'y a pas trop de perturbations en forme de

grands projets d'intervention avec des opérateurs de standing internationaux, ayant peu de connaissances de la situation locale et en fait, peu d'intérêt et peu de capacités pour la connaître. En effet, de tels opérateurs n'ont aucun intérêt à promouvoir un contrôle collectif local (et voudraient certainement minimiser tout contrôle collectif général) et ont peu d'intérêt à promouvoir des interventions locales, sauf en cas de sous-traitance à moindre frais.

### Composantes de la filière de traitement des déchets à Togoudo

<i>Etape</i>	<i>Principaux acteurs</i>	<i>Avantages</i>	<i>Inconvénients</i>
Construction de puits avec margelle, poutre et poulie et parfois couvercle	Propriétaire	Margelle et couvercle protègent partiellement les eaux des saletés	Risque de pollution de la nappe
Pose de la puisette sur le haut de la margelle	Femme, filles	Propreté de la puisette	-
Désinfection du puits avec l'eau de javel	Propriétaire	Propreté de l'eau	Goût de l'eau
Utilisation des emballages organiques	Commerçantes, ménages	Faible coût, bio-dégradable	Volume
Utilisation des sacs en plastique	Commerçantes, ménages	Facilité	Imputrescibles
Tri préalable des matériaux sur la parcelle, plus ou moins inconsciemment	Membres du ménage (femme, filles)	Réduction des déchets Récupération pour vente (bouteilles)	-
Recyclage des matériaux récupérés (panier abîmé, épis de maïs égrené, ...)	Membres du ménage	Economie de moyens	Pas forcément les matériaux les plus efficaces
Sauvegarde des matériaux « en cas ou »	Membres du ménage	Récupération à l'usage du ménage	Objets usagés « traînent » sur la parcelle (pas de lieu de stockage)
Dépôt de déchets dans un récipient (sac, panier, ...)	Membres du ménage	Geste de collecte sur la parcelle	Récipient n'est pas fermé et est parfois usagé et laisse tomber des déchets
Dépôt de déchets dans un trou creusé dans la parcelle	Ménage du propriétaire	Pas de déchets qui traînent (propreté du reste de la parcelle)	Interdit par le Code d'hygiène ; odeurs ; sans couverture avec une couche de terre, devient un nid pour des vecteurs ; mauvaise qualité du compostage ; pas de tri adéquat
Dépôt de déchets dans un trou creusé proche de la parcelle	Ménage du propriétaire ayant de terrain libre à proximité	Eloigne les odeurs et les mouches Permet une forme de compostage	Sans couverture avec une couche de terre, devient un nid pour des vecteurs ; mauvaise qualité du compostage ; pas de tri adéquat
Déplacement de la parcelle pour jeter des déchets dans des lieux spécifiques	Filles du ménage, sinon les garçons ou la mère	Eloigne les odeurs et les mouches Facilite ramassage en gros	Lieux ne sont pas désignés en fonction du dépôt ou du ramassage ; les ordures constituent un nid pour des vecteurs ; mauvaise qualité du compostage ; pas de tri adéquat Dépôts « sauvages » ne sont pas ramassés

<b><i>Etape</i></b>	<b><i>Principaux acteurs</i></b>	<b><i>Avantages</i></b>	<b><i>Inconvénients</i></b>
Vente de bouteilles	Femme, filles, garçons	Petit revenus ; enlèvement des matériaux ; pas de bouteilles cassées qui traînent	-
Achat de bouteilles	Ramasseuses	AGR	-
Revente de bouteilles	Grossistes et détaillantes	AGR, économie de matériaux	Risques éventuelles de produits nocifs/poisons
Récupération des objets dans les dépôts d'ordures	Enfants « récupérateurs »	Economie de moyens	Risques pour la santé
Nettoyage de l'espace marché par groupe de femmes	Femmes	Propreté de l'espace marché	Dépôts de déchets ne sont pas ramassés
Pré-collecte par des sociétés ou GIE	Société et GIE et leurs employés	Pré-collecte	Dépôts de déchets ne sont pas ramassés ; concurrence ; précarité des employés
Pré-collecte par des groupements	Groupes de jeunes	Pré-collecte	Dépôts de déchets ne sont pas ramassés ; concurrence ; précarité de l'emploi
Propositions de pré-collecte par les associations (Finangnon, Midokpo)	Responsables d'association	Contrôle des usagers sur la gestion	Difficulté à trouver des fonds et le temps pour gérer
Ramassage en camionnette	Entrepreneur	Ramassage irrégulier	
Remblais des bas-fonds	Pré-collecteurs	Récupération de terrain	Mauvaise qualité de remblais ; pollution de la nappe
Remblais des terrains marécageux	Propriétaires	Récupération de terrain	Mauvaise qualité de remblais ; pollution de la nappe
Remblais des voies	Propriétaires de terrains limitrophes	Aménagement des voies	Mauvaise qualité de remblais ; pollution de la nappe
Engrais des maraîchers	Maraîchers	Augmentation de la productivité	Absence de tri préalable et faible degré de décomposition

## **VIII - PERCEPTIONS ET COMPORTEMENTS DES TECHNICIENS ET DECIDEURS**

L'orientation de la recherche et les hypothèses de travail nous amènent à identifier et analyser les perceptions de deux autres groupes sociaux : ceux que l'on peut appeler, en termes parfois quelque peu ambigus, les techniciens et les décideurs.

### **8-1 - Les techniciens**

Les attitudes, perceptions et pratiques des techniciens peuvent être analysées à trois niveaux en interaction : celui des institutions officielles et autres organisations actives dans le domaine, celui des corporations et celui des individus. L'analyse de ces différents niveaux amène au constat d'une évolution lente mais certaine. En ce qui concerne les institutions officielles et autres organisations actives dans le domaine ainsi que les corporations, il faudrait situer d'abord les techniciens de la santé, de l'hygiène et de l'assainissement comme agents de développement.

#### ***L'évolution des idées dans les structures de développement et le corps général des agents de développement***

De la part des agents de développement, techniciens dans différents domaines, nous constatons une évolution nette des perceptions et des pratiques qui aurait commencé vers la fin des années'80, à partir de la création d'un nombre important d'ALD et surtout les premières ONG de développement (CIRAPIP, CBDIBA) l'émergence dans la quasi-clandestinité de celles qui existaient déjà (par exemple, le CAEB) et l'implantation des ONG étrangères, surtout celles ayant une approche à partir des organisations dites « à la base ».

Les agents de développement en général, surtout les agents de terrain ont intégré la « participation » et l' « IEC » dans leurs discours au cours des années '90 et, vers la fin de la décennie, la question de genre. Très récemment, on parle de lutte contre la pauvreté et le développement est devenu durable. Le discours sur la participation met en exergue l'identification des besoins ou les problèmes des populations, le travail avec leurs « représentants » dans les comités formés pour l'action en question. Mais en même temps, les discours font cas du manque d'éducation – pour ne pas dire de l'ignorance – des populations, leur manque de capacité à s'organiser et leur résistance aux changements par rapport aux problèmes, cette résistance étant attribuée aux « pesanteurs sociologiques », aux traditions et aux tabous. Il existe aussi un discours minoritaire sur l'exploitation, la domination et la stratification sociale et un autre qui valorise les capacités d'organisation, de raisonnement, d'initiatives des organisations à base communautaire/populaire ainsi que les connaissances endogènes.

Ces différents discours tendent à suivre la mode et utilisent souvent des concepts comme des slogans. Ils sont souvent en décalage par rapport aux pratiques car ils ne sont pas forcément associés à une maîtrise des techniques et méthodes de travail nécessaires, malgré des opportunités qui se présentent pour une formation dans les domaines de l'animation, le MARP et ECRIS, etc. En particulier, les techniques des trois composantes de l'IEC et celles du dialogue, de la négociation, de la médiation sont très peu maîtrisées, tout comme l'animation

et l'éducation des adultes.<sup>33</sup> Ceci dit, on constate une maîtrise progressive des méthodes SARAR et, plus récemment du PHAST et les méthodes d'intervention en milieu scolaire.

Le degré d'intégration de ces thèmes dans les pratiques varie selon le niveau d'autorité dans la hiérarchie occupée par l'agent et son secteur d'activité. L'animation des populations s'appuie surtout sur l'étude du milieu suivie de réunions communautaires et de la création de comités, avec lesquels les structures d'intervention travaillent. L'animation tend souvent à favoriser des infrastructures et les agents de développement tiennent, devant les populations, des discours qui restent plutôt normatifs et même dirigistes. Avec une prise de conscience et une formation à la prise en compte des connaissances endogènes, un technicien de formation peut dire même, à propos de ses propres pratiques : « nous ne pouvons plus aller dans les villages et dire aux gens "vous devez faire ceci", "vous devez faire cela"» (LANGLEY et MONDJANAGNI, 2002).

### ***L'évolution des idées chez les structures responsables du secteur***

Dans le domaine des déchets et de l'hygiène, il nous semble que les institutions et les techniciens-décideurs ont évolué plus que les agents de terrain dans les mêmes services. Ces techniciens-décideurs sont parfois plus en diapason avec les responsables des ONG innovatrices que leur propre personnel.

Les institutions chargées des déchets, de l'hygiène et de l'assainissement et celle chargé de l'eau potable en milieu rural ont connu une évolution globale très nette de leurs discours et leurs positions sur une quinzaine d'années. Ces positions se traduisent partiellement par l'élaboration et l'adoption de politiques sectorielles et de textes législatifs et techniques,<sup>34</sup> qui ont été suivis par des programmes et projets pour leur mise en œuvre. Ensemble, ces textes et les programmes constituent un cadre par rapport auquel les techniciens sont obligés de réagir, car pendant très longtemps, la quasi-totalité d'entre eux étaient des fonctionnaires dans ces structures. Parallèlement, il y a eu une évolution des pratiques, bien il existe toujours un certain décalage entre discours et pratiques.

Le plan d'action élaboré au Bénin pour la première décennie internationale pour l'eau potable et l'assainissement (DIEPA) et mis en œuvre de manière concrète à partir de 1983, intègre les questions d'assainissement, y compris les déchets. Dans les faits, peu de choses ont été faites en la matière dans ces domaines et au cours de la décennie, il n'existait même pas un service d'hygiène en tant que tel. Les actions menées étaient d'une part une meilleure connaissance de la situation de l'assainissement (cf. bilan de 1983 et résultats du recensement de 1992, préparé en fin de décennie), l'approbation d'un Code d'hygiène en 1987, le lancement d'études et des travaux pour l'alimentation en eau dans une vingtaine de villes secondaires et la réalisation de plusieurs grands projets d'hydraulique rurale confiée à des bureaux d'études et des sociétés de construction étrangères, suivant surtout une approche de « percer des trous » afin de faire le maximum de points d'eau. La part de l'assainissement était négligeable, sauf quelques actions dans les projets d'hydraulique rurale. Quant aux déchets, ils étaient laissés

---

<sup>33</sup> . Il faudrait noter à cet égard, en dehors de l'ISPEC, l'absence de structures de formation en matière de développement aux niveaux populaire et intermédiaire et l'absence d'une structure nationale ou régionale supérieure de formation en développement à l'instar des organisations comme le CESAO, l'INADES ou APICA, de l'ENEA au Sénégal ou les centres de l'IPD. A noter aussi la faiblesse dans le développement d'un corpus de pratiques pour les interventions de développement en milieu urbain, au Bénin mais aussi en général, sauf quelques exceptions telles que ENDA, AFVP et GRET.

<sup>34</sup> Code de l'eau, Code de l'Hygiène, Stratégie de développement du secteur de l'alimentation en eau en zone rurale, Politique nationale de développement du secteur de l'assainissement.

entre les mains des services de voirie des trois principales villes (Cotonou, Parakou, Porto-Novo) sans équipement, sans moyens et sans la capacité de promouvoir des innovations.

La fin de la décennie était marquée par un effort d'évaluation et une réunion-bilan internationale à New Delhi en 1990 à laquelle participaient deux hauts cadres béninois : le numéro 2 du service d'assainissement nouvellement créé au ministère de la Santé et le directeur de l'Hydraulique rurale. La réunion a conclu à l'importance d'augmenter nettement les actions en matière d'assainissement, combinées avec l'approvisionnement en eau et la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre de nouvelles politiques nationales dans les deux domaines. Au Bénin, une stratégie d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural a été approuvée en janvier 1992 : la section sur l'assainissement couvre 13 lignes car le ministère de la Santé élaborait une politique d'assainissement qui fut validée fin 1994, bien que l'élaboration technique de ce document ait échappée aux structures nationales compétentes.

En 1989, la première société privée de ramassage des ordures est créée, utilisant la démarche conventionnelle de collecte des ordures avec des camions-bennes tasseuses. Les structures officielles chargées de l'assainissement se renforcent et mènent des actions d'information sur le Code d'hygiène. La création d'une antenne du CREPA au sein de la direction chargée de l'Hygiène et de l'Assainissement, rattachée au ministère de la santé publique, a introduit un discours sur les réalisations à faible coût et quelques pratiques. Avec la ré-orientation du CREPA vers les problèmes des communautés, la participation et la gestion communautaire, les questions de la participation des populations dans les démarches à promouvoir pour traiter les déchets sont venues à l'ordre du jour ; cette réorientation a donné lieu également à la réalisation des actions moins conventionnelles, notamment la promotion des premiers groupes de pré-collecte des ordures à Cotonou vers 1994 (PPGO).

Trois grands projets d'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural furent lancés progressivement à partir de 1994, mettant l'accent sur la réponse à la demande, la déconcentration de la décision et la participation, les contributions des populations aux infrastructures et la prise en charge du coût d'entretien, de maintenance et de renouvellement des investissements par les populations, soit à travers la gestion dite communautaire ou partagée, soit par le recours à des structures privées. Malgré des progrès importants en matière des approches pour la réalisation des latrines familiales et collectives, la part de l'assainissement dans ces projets reste faible et les questions de déchets ne sont pas abordées. Au niveau des grandes villes, les initiatives des groupes de jeunes surprennent quelque peu les autorités administratives et techniques, qui continuent d'appliquer une approche classique de collecte à domicile à partir de camions-poubelles (ou de tracteurs et de charrettes quand les fonds manquent) totalement inadaptée à la situation. C'est la mise en œuvre des deux projets de gestion urbaine financés par la Banque mondiale, la pression des groupes de collecteurs soutenus par quelques ONG qui aboutissent à des démarches de dialogue. Les questions d'éducation en matière d'hygiène et de santé se focalisent sur le milieu scolaire.

Au niveau du ministère de la Santé publique, un des deux ministères responsables de l'hygiène, il y a un discours qui admet l'importance de changement de comportements mais en même temps s'appuie sur une approche répressive, à travers un Code de l'hygiène dont on essaie de faire respecter par une police sanitaire. Au sein du ministère, la DHAB qui tient ce discours, réalise des activités surtout grâce au financement de projets dont la partie la plus importante transit par la direction de l'Hydraulique, agence d'exécution des PADEAR. Ceci aboutit au fait que les responsables de ce ministère semblent négliger le rôle important joué par la DHAB et l'importance même de l'assainissement et de l'hygiène pour l'amélioration de la

santé. L'autre ministère intervenant dans le domaine de l'assainissement, le ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU), s'appuie aussi sur la législation (Loi cadre sur l'environnement), une police de l'environnement et la mobilisation des ONG et des groupes de jeunes pour encourager la salubrité et la réduction de la pollution, en s'appuyant sur l'Agence béninoise pour l'environnement (ABE). Mais la concentration des actions d'assainissement du MEHU dans le milieu urbain et le peu d'efficacité et d'initiative du service responsable font en sorte que ce ministère fait peu évoluer la question sur le plan local, sauf en ce qui concerne l'aménagement progressif des grands bassins de drainage de Cotonou. En plus, la manière dont a été la concurrence de ce ministère avec celui de la Santé pour le pilotage de la mise en œuvre de la politique d'assainissement a fait en sorte que ce dossier n'est guère suivi au sein du MEHU.

Malgré cette concurrence, on constate au moins une identité des positions sur la manière de traiter les questions par l'adoption de textes législatifs et/ou réglementaires accompagnés de services de répression : Code de l'hygiène et la police sanitaire au MSP ; Loi-cadre sur l'environnement avec les textes d'application et la police environnementale au MEHU. Bien que le MSP ait un service chargé de l'IEC, c'est plutôt un service de conception que de réalisation et les structures de santé locales (CCS et CSSP) n'ont pas de personnel spécialisé dans ce domaine ; les services d'hygiène ont un personnel au niveau des sous-préfectures mais manquent de moyens d'intervention. Au niveau du MEHU, l'approche de l'éducation et de l'appui aux populations n'est pas traduit en forme de structures d'intervention en matière assainissement, bien qu'il existe des rapports avec les ONG intervenant dans le domaine de l'environnement.

La SBEE a mandat de fournir de l'eau potable en milieu urbain. Son choix technique est de le faire par un réseau de distribution dans chaque ville, la plupart du temps alimenté par des forages. Pour Cotonou, la zone d'exploitation est effectivement le plateau de Togoudo où plusieurs nouveaux forages viennent d'être mis en service. La non desserte des populations de Togoudo est officiellement le fait qu'il soit impossible d'implanter un réseau de distribution dans une zone non-lotie. Pourtant, des forages de l'hydraulique rurale pourraient être réalisés pour desservir soit un poste d'eau autonome soit une pompe à motricité manuelle, comme cela a été fait à Djougou ; il serait même possible de réaliser des forages de manière à permettre qu'ils soient raccordés au réseau par la suite comme cela c'est fait à Ouagadougou, fonctionnant qu'aux périodes où la pression du réseau est faible. La non-adoption d'une telle solution semble traduire deux positions qui se recoupent : la volonté de ne pas encourager l'implantation d'habitants dans une zone d'exploitation des forages qui devrait être une zone protégée où la construction serait interdite et les réticences d'adopter des solutions techniques qui suivent des normes d'un niveau moins exigeant appliquées en milieu rural. En plus, on peut se demander si la SBEE est en position de pouvoir mobiliser les ressources financières nécessaires pour réaliser les infrastructures, surtout qu'il s'agit d'une zone d'une densité encore relativement faible où les recettes ne couvriraient pas les frais de fonctionnement, comme c'est le cas dans des petits centres. Une autre considération est celle de l'incertitude quant au statut futur des structures qui seront chargées d'alimenter les villes en eau potable avec l'éventualité d'une privatisation.

Pendant plusieurs années, le programme de la Composante sanitaire de la SBEE visait l'augmentation de la consommation de l'eau distribuée par le réseau. Pour atteindre ce but, ce programme mettait en œuvre des activités d'éducation et d'appui aux populations urbaines en collaboration avec une ONG (le DED) et un bureau d'études (IGIP).

En effet, c'est l'apparition sur la scène de plusieurs ONG, liée notamment aux actions avec des communautés de base et au parrainage des enfants qui a introduit la préoccupation de

l'hygiène dans les discours sur l'AEPA et dans les actions réalisées : MCDI, Plan Bénin, EAST, SNV, PROTOS qui mettent en œuvre des actions dans les écoles et dans les projets locaux de développement. Quelques agences bilatérales soutiennent ces efforts (Coopération belge et hollandaise, notamment) et d'autres financent des actions avec d'autres partenaires : la Coopération allemande avec la Composante sanitaire de la SBEE, notamment à travers le DED pendant plusieurs années et la Coopération suisse avec un programme autonome (UACOGEC) et un financement du centre national du CREPA à travers le siège à Ouagadougou. La collaboration DHAB et ONG dans les projets PADEAR a aussi servi à introduire la préoccupation de l'hygiène dans les actions publiques d'AEPA et à faire ressortir l'hygiène comme une préoccupation majeure de santé publique, notamment dans les programmes de réduction du taux de mortalité infanto-juvénile réalisés avec l'appui de l'OMS.

Actuellement au Bénin, on constate l'existence de plusieurs petites équipes de cadres et de chercheurs qui travaillent sur la problématique des changements de comportements en matière d'hygiène et d'assainissement, en s'interrogeant sur les perceptions et pratiques populaires. Début septembre, le Ceda a pris l'initiative d'organiser sur ses propres fonds une journée de réflexion entre chercheurs qui a regroupé les cadres du Ceda, du CREPA, de la coopération suisse, du DCAM, du département de sociologie et d'anthropologie de l'UNB, de la DH, de la DHAB et de la SNV. D'autres structures ont également exprimé leur intérêt à participer à cette réflexion, notamment l'OMS, Plan International et l'UNICEF. Une des conclusions de la journée était l'intérêt de réaliser une démarche de plaidoyer en direction des décideurs, en commençant par la préparation de documents d'appui, basée sur les résultats des recherches.

### ***Les techniciens de la santé, de l'hygiène et de l'assainissement***

Le personnel de santé, en général, maintient un discours beaucoup plus dirigiste, moins ouvert à la participation et au partage du processus de décision que de nombreux autres agents de développement, notamment le personnel des meilleures structures de développement. C'est en particulier le cas dans les formations sanitaires périphériques. Dans le domaine de l'assainissement et de l'hygiène, le discours des agents porte surtout sur la « sensibilisation », l'information, la communication et l'éducation pour la santé.

Pour explorer cette question en plus de détail, neuf techniciens ont fait l'objet des entretiens. Il s'agit de cinq agents de santé (médecin, sage-femme, infirmier, aide soignante, naturopathe-herboriste), deux agents de l'hygiène et un agent de développement communautaire travaillant dans les centres de santé implantés dans la zone ou couvrant la zone (CCS de Godomey), le service d'hygiène de Godomey, une brigade de la police sanitaire et la circonscription urbaine de Cotonou (CUC). La situation de l'agent de développement communautaire de la CUC est intéressante car engagé dans un programme d'appui à des populations dans deux quartiers les plus pauvres de la ville, en bordure de la lagune, au titre du service d'appui aux initiatives communautaires et recevant l'appui du DCAM.

Au moment de mener la partie de l'étude avec les habitants, un des opérateurs de la filière de traitement des déchets interviewé s'est avéré être un ancien agent d'hygiène résident de Togoudo, qui permet aux voisins de déposer leurs ordures sur une partie de sa parcelle avant de les brûler et faire enlever par un transporteur pour servir de terreaux. Des entretiens ont eu lieu également avec quatre médecins responsables de deux cliniques ou centres médicaux privés ainsi qu'avec quatre aides-soignantes travaillant dans trois autres cabinets médicaux privés situés à Togoudo. Bien que le contenu précis de ce groupe d'entretiens ne figure pas dans les analyses qui suivent, il confirme très nettement une des tendances principales constatées dans les discours, à savoir un certain dédain pour les habitants, car disent-ils,

« l'hygiène du milieu est nulle » et il est très difficile d'expliquer aux habitants les conséquences que peuvent entraîner leurs gestes.

### ***Les discours des techniciens : le contenu***

- Des ordures : tous les enquêtés ont été unanimes sur le fait que les ordures sont des déchets qui doivent être évacués de façon adéquate des agglomérations afin de garantir la salubrité et de protéger la santé. Ce qui n'est toujours pas le cas car, la grande partie de la population a des comportements et des pratiques qui vont à l'encontre des règles élémentaires d'hygiène. En témoignent les tas d'ordures qu'on rencontre encore sur des parcelles inoccupées, au bord des voies publiques dans les zones non couvertes par les Structures Non Gouvernementales (SNG) de pré-collecte des ordures ménagères.

Une autre situation a été évoquée ; elle concerne les ménages qui par manque de moyens ou par mauvaise volonté ne s'abonnent pas aux structures de ramassage des ordures opérant dans la Sous-Préfecture d'Abomey-Calavi. C'est cette catégorie de ménage qui déverse anarchiquement les déchets solides dans la rue ou sur les espaces vides. De plus, les SNG pré-collectrices elles-mêmes ne donnent pas toujours une issue convenable aux ordures collectées. Ainsi, on assiste à un déplacement simple des déchets solides ménagers. Le système de collecte n'est pas organisé. L'inexistence d'une décharge finale adéquate ou du moins d'un point de regroupement approprié dans la Sous-Préfecture vient encourager le mauvais comportement des populations.

Le Chef du Service d'Appui aux Initiatives Communautaires (C/SAIC) de la Circonscription Urbaine de Cotonou nous a confié, à ce sujet, que la Sous-Préfecture d'Abomey-Calavi semble être isolée pour ce qui concerne la gestion des déchets solides ménagers.

Quant aux déchets biomédicaux, dans les centres de santé publics, ils sont brûlés dans un incinérateur construit dans le centre. (Exemple CCS Godomey) tandis que dans les centres privés, ils sont souvent mélangés avec les ordures ménagères soit par les employés du centre eux-mêmes soit par la SNG pré-collectrice. La seule raison de cette façon de faire est que la SNG ne vient ramasser qu'avec une seule charrette et ne sépare donc pas les deux catégories de déchets. Cependant, pour ce qui concerne les aiguilles, puisque le tri est déjà effectué à la source, les SNG n'arrivent plus à les mélanger avec d'autres déchets. Ces aiguilles préalablement déposées dans des bouteilles de sérum ou dans des plastiques de Possotomé sont enterrées dans une certaine condition qui permet une oxydation rapide de celles-ci.

- Des déchets liquides : la plupart des interviewés ont soutenu qu'il n'existe pas un système de gestion des déchets liquides. Pour se débarrasser des déchets liquides issus des ménages, chacun y va comme il l'entend et comme il le peut. Les eaux usées domestiques sont souvent déversées soit dans la cour de la maison, soit sur la voie publique non bitumée ou soit drainées vers des puisards ou des puits perdus. Pour les eaux usées issues des centres de santé (le sang dans les maternités par exemple) des puisards ou des puits perdus sont construits pour les recevoir.

- Des excréta : en dehors des parcelles loties de Togoudo, la plupart des propriétaires n'ont pas construit de latrines dans leur maison. Les quelques unes existantes ne respectent pas souvent les règles élémentaires d'hygiène. Certains vont déféquer chez des voisins, d'autres à l'air libre sur des parcelles inoccupées. Dans les maisons, la distance entre le puits et la latrine n'est pas toujours respectée alors qu'il faut 15 m au moins entre ces ouvrages. Certaines latrines sont à fosse simple (fosse traditionnelle d'une profondeur de 8 à 12m) ventilée ou non.

D'autres sont à fosse étanche améliorée qui répondent aux normes de construction des ouvrages d'assainissement autonomes. Il s'agit là des maisons dotées d'un titre foncier. Si certaines maisons ne disposent pas de latrines, c'est d'abord parce que les propriétaires estiment que les matériaux coûtent chers, ensuite les zones ne sont pas loties à temps, ceci fait que les occupants ne s'installent qu'à titre provisoire.

Pour répondre au problème posé par le phénomène de la défécation à l'air libre, le Gouvernement et certaines ONG ont construit des latrines publiques. Il s'agissait d'aller déféquer dans ces latrines moyennant 25 à 50 F CFA par besoin et par personne. Mais l'on a noté avec le temps un dysfonctionnement causé par la pauvreté sans cesse grandissante de la population. Une enquête a été effectuée à ce propos par le SAIC et a révélé que le revenu annuel d'un ménage moyen à Cotonou est de 167.000 F pendant que ce même ménage dépense 58.000 F / an pour la latrine publique. En un mot les excréta continuent d'être un casse – tête pour les populations aussi bien de Cotonou que de Togoudo.

- Eau / Approvisionnement – Transport – Stockage et Consommation : d'une manière générale on a noté une baisse de maladies d'origine hydrique ces dernières années. Ceci s'explique par le fait que la communauté acquiert des connaissances et adopte de plus en plus des pratiques positives pour la santé. Les connaissances ont été possibles grâce à l'alphabétisation et à l'instruction qui ont favorisé une bonne compréhension des phénomènes au cours des séances d'IEC par les mass-médias, les agents de santé et les agents d'hygiène. Togoudo ne dispose pas de petits branchements individuels d'eau courante. L'eau généralement à Togoudo est celle du puits. Certains la stockent en hauteur dans des fûts avant de la reprendre au robinet. D'autres la consomment directement et l'utilisent pour les usages domestiques. Certains ménages avertis adressent une demande au service d'hygiène de la Sous-Préfecture pour traiter l'eau de leur puits par la méthode de chloration des eaux de puits par pot diffuseur. Dans ce cas, ce sont les ménages qui supportent les frais engagés. Le système d'achat de l'eau potable de la SBEE dans les maisons voisines a également cours dans la localité.

- Relations / Hygiène – Santé – Maladie : logiquement tous les enquêtés reconnaissent que s'il y a une bonne hygiène il y a donc une parfaite santé du moins physique. Inversement un manque d'hygiène entraîne sans doute la maladie. Mais pour le C/SAIC le concept hygiène – santé est dépassé. Il faut maintenant développer le concept hygiène – productivité, la santé étant un paramètre du développement. Des milliards sont investis dans la santé. Mais après avoir obtenu la santé, il n'y a plus un autre processus pour susciter davantage la population à la production. On revient toujours au point de départ et même le scénario reprend.

#### Ce que pensent les interviewés des ressemblances et des différences des comportements et perceptions

Chaque société a nécessairement un comportement qui constitue soit une interdiction, soit un totem qui doit être respecté par les membres de cette société. S'il en existe un dans une famille, il a son fondement et il est souvent entaché de religiosité ou de mythe pouvant contraindre ses membres à le respecter. Dans tous les cas ce sont des réglementations destinées à résoudre un problème précis, à corriger un mauvais comportement, à introduire dans les pratiques quotidiennes des populations une règle d'hygiène donnée. Par exemple les musulmans ont pour pratique de faire la toilette anale avec de l'eau après avoir déféqué, alors que cette pratique est jugée malsaine par certaines personnes. Par ailleurs, chez monsieur HONGBETE Maxime par exemple (le C/SAIC) l'on ne doit pas balayer la nuit tandis que chez monsieur APLOGAN A. Bouraïma (CEMTEX) l'on ne doit pas balayer au lever du soleil. Chez ce dernier en effet, le balayage se fait soit dans la nuit soit très tôt le matin avant que le soleil ne se pointe.

### Comparaison des autres quartiers et Togoudo et les raisons des différents comportements

Les enquêtés reconnaissent que de façon globale Togoudo est plus propre que beaucoup de quartiers lotis ou spontanés de Cotonou ou de Calavi. Il n'y a pas une différence en tant que tel dans les comportements. Les populations agissent souvent selon la situation qui se présente à elles. Sinon elles toutes maîtrisent au moins les règles élémentaires d'hygiène, mais le problème se situe au niveau de la mise en pratique.

La raison principale qui fait de Togoudo un quartier plus propre que les autres est que la plupart de ses habitants sont des intellectuels qui ont fait de cette zone un dortoir. Ce sont des gens fuyant la pollution de Cotonou qui se sont installés avec un titre foncier et qui ont respecté certaines des normes légales de construction.

Mais il faut être un habitant de cette zone pour dire qu'elle est la plus propre. Sinon, en réalité, Togoudo est répartie en deux zones fondamentales. Une située sur le plateau c'est-à-dire en amont qui est propre et la seconde qui se trouve dans la plaine. Cette dernière partie, étant en aval de l'autre, reçoit toute l'eau de ruissellement issue du plateau avec tous les déchets possibles à la suite d'une pluie. Ceci fait de cette partie une zone sale. C'est là que se déversent tous les déchets solides ménagers de Togoudo.

### Explication des concepts suivants par les interviewés

- Information : informer, c'est apporter une nouvelle connaissance de quelque chose à quelqu'un ; c'est porter un message. L'information est souvent publique.
- Education : c'est une démarche qui conduit vers une acquisition du savoir, de la science. Il y a trois formes d'éducation qui sont :
  - \* éducation familiale : celle reçue dès l'enfance auprès des parents. Elle renferme les interdictions parentales,
  - \* éducation scolaire : c'est celle reçue dans les écoles et les universités. En un mot l'instruction ;
  - \* éducation sociale : celle reçue dans la société.

Celui qui a reçu ces trois catégories d'éducation est un homme complet.

- Communication : c'est une information codée. Elle est souvent adressée à un groupe-cible
- Sensibilisation : sensibiliser, c'est amener quelqu'un à accepter ou à respecter une loi ou une pratique rendue publique
- Conscientisation : c'est réveiller la conscience de quelqu'un. La personne est consciente que ce qu'elle fait est mauvais mais persiste quand même dans cette erreur. Dans ce cas, il faut la conscientiser.
- Animation : c'est organiser une manifestation à l'endroit d'une population cible pour faire passer un message. Pendant l'animation, l'animateur expose les différents problèmes qui se posent à la population. Et bien qu'il connaisse déjà les solutions à apporter, il suscite un dialogue avec la population qui finira par trouver la réponse elle-même.
- Conseils : ce sont des règles, des préceptes donnés à quelqu'un, à un groupe d'individus, à une société par une personne expérimentée.
- Appui : c'est une aide apportée à quelqu'un. Il peut être d'ordre financier, technique, logistique ou institutionnel ou de conseil.
- Développement communautaire : c'est un développement à la base.

Une stratégie au cours de laquelle la population à la base se trouve impliquée dans la prise des décisions, dans la conception et les réalisations des ouvrages qui sont les leurs.

De toutes ces définitions, les techniciens du service d'hygiène et ceux du SAIC nous ont fait savoir que tous ces concepts sont résumés en réalité dans leur jargon qu'ils appellent IEC. Puisque c'est lors des séances d'IEC sur le terrain que ressortent toutes ces expressions. Pour parvenir à ce développement, il faut un processus local intégré et planifié basé sur l'approche participative.

### Les suggestions qu'ils ont apportées

- Pour qu'il y ait effectivement un changement de comportement chez les populations, il faut qu'il y ait des structures capables de prendre en compte en même temps la sensibilisation des populations et la gestion des déchets solides ménagers.
- Que la gestion des déchets liquides soit réglée concomitamment avec celle des DSM.
- Que des points de regroupement des ordures soient détectés officiellement pour la gestion effective des ordures.
- La population demande le lotissement de leur quartier afin que les voies soient bien tracées.
- La population de Togoudo a aussi besoin d'eau courante et des voies pavées ou bitumées.
- Les techniciens suggéreraient qu'avant le démarrage de tout chantier de construction de maison, les propriétaires se rapprochent des techniciens des services d'hygiène et d'assainissement afin qu'ensemble ils puissent prendre les dispositions utiles pour la bonne implantation des ouvrages d'assainissement autonome en respectant la réglementation en vigueur.

### **Typologie des discours des techniciens**

Le décodage des discours vise à identifier une série de types différents de discours, à mettre en exergue leurs significations, allant au-delà des mots ou des expressions, en termes de ce qu'ils révèlent sur les attitudes et la psyché des intéressés et les relations sociales implicites (et parfois explicites). On peut regrouper les éléments des discours en cinq modèles avec une variante, chaque modèle correspondant à une manière de percevoir les comportements des populations en matière d'assainissement, d'eau potable et des déchets, regroupements qui ne sont pas étanches mais se superposent partiellement et sont parfois combinés, surtout entre les ensembles C-1 et C-2 et aussi partiellement entre eux et l'ensemble D.

Modèle A : Le mépris, comme si on disait « Ces gens-là ne comprendront jamais rien » ou « ces gens-là ne veulent rien entendre » :

- Ils *déversent* les ordures dans les rues ou sur les espaces vides ;
- Ils font le *déversement anarchique* des ordures dans les zones ;
- Les gens refusent catégoriquement de s'abonner (à la pré-collecte des OM) *sous prétexte* qu'ils n'ont pas les moyens ;
- Ils sont têtus, ils s'obstinent à traîner leurs mauvaises habitudes ;
- ...les *récidivistes* (contre le code d'hygiène) n'aiment pas payer ... même les agents de la police nationale ... se disent incapables de pouvoir agir pour réprimer les hors-la loi (Non-dit : regret de ne pas avoir plus de pouvoirs de répression).

Modèle B : Les gens sont « négligeants » :

- Latrines mal entretenues (sans mentionner le problème de manque de moyens pour bien construire et entretenir) ;
- Défécations à ciel ouvert sur les tas d'ordures à côté des maisons, ils vont déféquer à l'aire libre sur les tas d'ordures, soit dans la brousse ;
- Les populations n'aiment pas toujours prendre des initiatives de façon spontanée pour trouver des palliatifs ;
- La majorité des latrines à Cotonou ne sont pas entretenues car la vidange n'est pas bien assurée.

Modèle C-1 : Les gens ne savent pas ; ils n'ont pas les moyens :

- Le tri préalable (chez l'habitant) est nécessaire mais n'est pas fait souvent « car les populations ignorent que les ordures peuvent rendre maladie » ;

- Les déchets liquides ne sont pas pris en compte comme il faut car l'IEC est concentrée sur les déchets solides ;
- Il faut la lutte préventive pour avoir la bonne hygiène dans le comportement ;
- Les zones propres sont habitées en majorité par les gens lettrés, des intellectuels avec un titre foncier pour le terrain (qui eux, savent) ;
- La réduction considérable des risques de maladies hydriques est due à l'instruction et l'alphabétisation des gens qui ont joué un grand rôle de sensibilisation dans leur milieu ;
- Les latrines publiques n'ont pas résolu le problème de la défécation à l'air libre car elles coûtent nettement trop cher ;
- Dans les quartiers où il existe des infrastructures et équipements d'assainissement adéquats (ex. Haie-vive), les comportements sont conséquents.

Modèle C-2 : Les gens sont différents et ont des perceptions différentes : bien que certains aient des comportements positifs (p.7) ce n'est pas toujours le cas (p.2), ceci est aussi/plus important que les ouvrages/infrastructures :

- Ils n'ont pas la même perception vis-à-vis de l'hygiène et de l'assainissement (que « nous, les techniciens ») que les gens lettrés ; ils ont des comportements différents ;
- Malgré le manque d'argent pour s'abonner à des structures de pré-collecte, certaines personnes préfèrent tout faire pour se débarrasser des déchets ;
- Parmi les gens avec un puits, certains désinfectent l'eau avec l'eau de javel ;
- Les interdits du village imposent des comportements : ils sont des réglementations entourées de mythes pour corriger un comportement (pour assurer leur respect) ;
- En ville (Ste Rita), les populations ont des mauvais comportements à l'égard du peu d'ouvrages d'assainissement qui existe ;
- On boit l'eau de rivière car, au village on dit « l'eau qui coule, qui n'est pas stagnante, n'a pas de déchets » ;
- Les latrines publiques n'ont pas résolu le problème de la défécation à l'air libre.

Modèle D : Le système des infrastructures, de l'organisation et des procédures est inadéquate :

- La situation dépend du milieu naturel : inondations à Cotonou, pas à Togoudo sur le plateau qui est parfois plus salubre ;
- La gestion des ordures est mieux à Cotonou depuis qu'elle est confiée aux entreprises privées au lieu de la Voirie<sup>35</sup> ;
- La pauvreté empêche des gens de s'abonner aux structures de pré-collecte des ordures
- Faute de mieux, les structures de pré-collecte déchargent les déchets dans les parcelles vides ou des bas-fonds ;
- On déverse les déchets liquides dans la rue, « faute d'ouvrages d'assainissement » ;
- Les excréta sont une casse tête généralisé à cause de la pauvreté généralisée qui empêche la construction de latrines ;
- Faute de sécurité foncière, les gens ne construisent que de manière précaire, d'où absence de latrines,
- En absence de lotissement, les habitants n'ont pas de latrines ;
- En absence de lotissement, les comportements en matière d'hygiène et d'assainissement s'en ressentent ;
- Seulement des cas isolés ont des moyens nécessaires pour construire des ouvrages d'assainissement autonomes et pour s'abonner aux sociétés de vidange des fosses ;
- Pas de réseau d'eau : la population « se rabat sur les eaux de puits qu'elle désinfecte à l'eau de javel » ;

---

<sup>35</sup> Noter qu'il s'agit d'une vision très simplificatrice de la situation actuelle à Cotonou où la pré-collecte est assurée par des structures type GIE qui appartiennent à une coordination financée par une ONG étrangère (Oxfam-Quebec) qui se concerte avec la Circonscription urbaine

- Je ne comprends pas pourquoi Togoudo n'est pas alimenté en eau courante tandis que c'est la nappe qui alimente Cotonou et Calavi ;
- Avec un réseau SBEE, il y a un changement positif de comportement ;
- La police sanitaire est confrontée à des problèmes de moyens et de carburant et ne descend pas régulièrement sur le terrain.<sup>36</sup>

Modèle E : Tout ça, c'est la faute du gouvernement :

- Les connaissances et perceptions sont globales et se résument au fait que les gens pensent que l'hygiène et l'assainissement est l'affaire du gouvernement (# 1 p. 3) ;
- La S-P d' Abomey-Calavi est laissée pour compte, isolé de Cotonou à cause du découpage administratif.

#### Les non-dits par rapport aux déchets et à l'hygiène et l'assainissement

- Peu d'explications sur le manque de comportements à moindre risque, sauf la référence aux interdits du village ;
- Pas de mention de la pollution de la nappe exploitée par la SBEE ;
- Pas de référence au risque de pollution de l'eau lors du portage, du stockage (mais observation qu'il se fait parfois dans les bassines ou seaux ouverts) ou de la consommation ;
- Constat clair mais bref des rapports manque d'hygiène – maladies (« il faut observer les règles d'hygiène) et sans mettre en exergue l'importance du comportement.

#### ***Autres observations sur les discours des techniciens***

##### Les concepts liés aux actions auprès des habitants

Il y a une grande confusion et un manque de précision à propos des concepts liés aux actions auprès des habitants.

C'est notamment le cas en ce qui concerne la différenciation entre les trois composantes de l'IEC et la définition claire de chacune. Perçu comme un mot de jargon professionnel, l'IEC est présenté comme « un ensemble, une trilogie qui sert à sensibiliser la grande masse ». Les réponses confirment le fait que ce soit un mot passe-partout, dont on ne connaît pas les implications en terme des différents types d'activité qu'implique chaque composante et les objectifs que l'on peut viser. En effet, seulement 2 répondants arrivent à une distinction entre les trois composantes et donnent une réponse à peine acceptable pour l'information et l'éducation, mais pas pour la communication.<sup>37</sup> Dans un cas, par exemple, la communication « est l'information codée : on peut parler avec quelqu'un dans un groupe sans que les autres ne comprennent rien » ; dans un autre, l'IEC « permet de rassembler et de moraliser »

L'animation (dans le sens des approches adoptées par des services d'animation dans les pays francophones) n'est pas bien définie et, dans certains cas, est de toute évidence une approche ou une démarche inconnue. Le concept de la conscientisation (cf. Paolo Freire) apparaît comme étant complètement étranger aux interviewés. Quant au développement communautaire, quelques techniciens le définissent simplement comme « un développement à la base » et une seule donne une définition acceptable en termes de ses pratiques actuelles au Bénin, mais encore assez vague (« un processus de développement local intégré et planifié basé sur l'approche participative »).

<sup>36</sup> Au Bénin, les agents de développement « descendent » sur le terrain pour « encadrer » les populations.

<sup>37</sup> Un des deux a effectivement suivi une formation du DCAM (Développement communautaire et assainissement du milieu) qui exécute actuellement la composante « développement communautaire » du Projet de développement urbain décentralisé financé par la banque mondiale dans les quartiers pauvres de Cotonou, Porto-Novo et Parakou.

Beaucoup d'interviewés utilisent le terme de sensibilisation, dans certains cas pour englober tous les autres concepts. Or, son utilisation quotidienne et surtout son acceptation dans la presse écrite est caractérisée par des situations où une autorité de l'Etat indique aux populations ce qu'elle pense qu'elles devraient faire, allant parfois jusqu'à donner des instructions (cf. *Le Matin* du 03/09/02).

#### Les non-dits par rapport aux actions auprès des habitants

- Pas de mention de l'échange et la compréhension réciproque de l'information dans la définition de la communication ;
- Aucune mention du dialogue, des échanges, des connaissances endogènes, les initiatives locales, les formes d'organisations populaires qui pourraient jouer un rôle dans les actions auprès des populations pour l'amélioration de l'hygiène.

#### Les propositions d'améliorations à apporter aux pratiques, connaissances et perceptions des techniciens et des structures administratives

- Plusieurs interviewés insistent sur l'importance de la sensibilisation/IEC auprès des populations afin de susciter des changements de comportement et le rôle que devraient jouer les médias, les artistes et les écoles ; un interviewé indique l'intérêt de démontrer que l'observation de règles d'hygiène aboutira à une meilleure santé ;
- On indique aussi l'importance des décisions et des interventions de l'Etat avec des moyens adéquats ; la nécessité de mieux contrôler la construction des logements et leur équipement ;
- Un participant souligne la participation des populations ; un autre indique la nécessité de recycler les agents (sous-entendu les agents de l'Etat) ; une autre demande la répression des récidivistes.

#### Les non-dits par rapport aux conseils à donner

- Pas de mise en cause des pratiques, connaissances ou perceptions des techniciens ;
- Pas de mention de l'intérêt de mieux connaître et mieux comprendre les pratiques quotidiennes des populations.

### ***Analyse des perceptions des techniciens***

#### Absence d'une stratégie d'intervention par rapport à la zone de Togoudo

La première observation que ressort de l'analyse des discours est que la zone de Togoudo, en pleine urbanisation - dont les interviewés confirment qu'elle constitue une zone de migration depuis la ville de Cotonou - ne fait pas l'objet d'une stratégie d'intervention particulière. Elle est négligée par les services publics de santé et d'hygiène, malgré l'importance des problèmes d'assainissement : un technicien critique le découpage administratif qui aboutit à l'isolement et la négligence de la zone et même de l'ensemble de la partie urbanisée d'Abomey-Calavi. Toutefois, certains techniciens entretiennent des illusions importantes sur les conditions de vie dans la zone et la gravité de la situation d'hygiène et d'assainissement : ils considèrent que la plupart des populations sont des intellectuels (des lettrés) dont les maisons ont le plus souvent un titre foncier, ont des latrines qui sont vidangées correctement et sont abonnées aux structures de pré-collecte des ordures, ce qui est très loin de la situation réelle.

Par ailleurs, on ne trouve aucun élément dans les discours qui permet de penser que les centres de santé publics ou privés se donnent comme objectif d'intervenir par rapport à des questions d'hygiène et d'assainissement dans les zones qu'ils desservent ou dans l'information et l'éducation des populations qui fréquentent le centre à propos de ces questions ; on ne trouve pas des éléments qui indiquent que les techniciens pensent qu'ils pourraient collaborer entre eux pour améliorer la santé des populations.

Il y a certes une police sanitaire et un service d'hygiène séparé, mais ce dernier n'a pas les moyens pour intervenir et le service d'hygiène semble agir plutôt que sur demande des habitants au lieu d'intervenir en appui aux initiatives de la population, des associations, des groupements.

#### La pollution de l'eau

Aucun technicien fait référence dans son discours aux risques de pollution de la nappe exploitée par le SBEE, bien qu'un des interviewés insiste sur le fait qu'il faudrait éviter la pollution des puits familiaux et deux autres parlent de la désinfection du puits avec l'eau de javel ou un pot diffuser. S'agit-il d'un manque d'informations des techniciens à ce sujet, connu d'ailleurs par les responsables de l'association de développement ou plutôt d'un refoulement de la question, car certains des interviewés habitent la zone.

Plus étonnant, peut-être, aucun technicien fait référence au risque de pollution de l'eau lors de son transport, son stockage et sa consommation domestique, alors qu'ils indiquent que l'eau est souvent stockée dans des réceptacles ouverts (bassines ou seaux). Or, d'après leurs réponses lors de l'entretien, certains d'entre eux au moins habitant des logements sans eau courante et donc doivent stocker l'eau eux-mêmes. Est-ce cela veut dire que les discours sur les rapports hygiène-maladies sont des réponses automatisées à une interrogation, faiblement liés aux pratiques quotidiennes ? La démarche pédagogique de l'école primaire, jusqu'à une période très récente encourageait effectivement de tels automatismes et il est aussi à craindre que certaines réponses soient influencées par de tels réflexes, très anciens.

#### L'importance de la nature du site et de la densité d'occupation

Différents techniciens font observer que ce sont les conditions naturelles du site qui constituent un facteur important de l'assainissement : les terrains de Cotonou sont très bas par rapport au niveau de la mer et sujets à des inondations, ce qui rend l'assainissement difficile. De la même façon, la plaine de Togoudo est plus basse que la partie du plateau et reçoit ainsi les eaux de ruissellement ainsi que les ordures qu'elles charrient. Pour les techniciens, ce fait est important : les terrains de la plaine (ainsi que ceux qui sont en bordure du bras de la lagune) présentent des difficultés supplémentaires pour assurer l'assainissement tandis que les terrains du plateau sont même plus propres que certains quartiers de Cotonou. Implicite dans cette dernière observation est le fait que la densité de la population dans les quartiers de Cotonou soit aussi un facteur important de l'insalubrité d'un quartier.

#### Connaissance de « l'autre »

Tout en admettant que « l'autre » est différent, et en précisant que les populations ont des comportements inadéquats du point de vue de l'hygiène, les techniciens font peu d'observations sur les gestes quotidiens positifs que nous avons observés dans la vie quotidienne, et font presque aucune explication des gestes, sauf quelques références à la pauvreté et le niveau d'instruction et une référence à la perte des interdits qui prévaut dans les villages, opposée à celui de l'écoute et de la recherche de connaissance et de compréhension des gestes. Dans le même ordre d'idées, ils ne proposent nullement des modalités pour se mettre à l'écoute, pour s'échanger avec lui et pour mieux le connaître et le comprendre : au contraire, les propositions d'interventions sont surtout de renforcer « l'encadrement » et la « sensibilisation », que nous avons vu implique dans son usage actuel du terme, le fait de dire aux populations ce que les autorités considèrent que les populations devraient faire.

#### Rester neutre pour mieux protéger ou confirmer l'écart social ?

Bien que nettement minoritaire dans les attitudes des techniciens, il existe néanmoins un élément de mépris et d'autres attitudes qui sont proches, qui font référence à la négligence. On aurait pu s'attendre à retrouver plus souvent une telle attitude car elle existe au sein du

corps des agents de santé, notamment chez certaines sages-femmes, en particulier envers des consultants pauvres.

Sauf dans la proposition de punir effectivement les récidivistes, le mépris n'apparaît guère dans les propositions d'amélioration des interventions non plus, et il n'a y a aucune trace d'arrogance. Mais l'opposé du mépris, l'empathie, n'apparaît pas réellement dans les discours. Ceci se reflète dans les propositions d'amélioration des interventions qui – comme nous venons de remarquer – ne mentionnent aucune démarche pour mieux connaître et mieux comprendre les populations. Dans le même ordre d'idées, les propositions ne font aucune mention de la communication de proximité ou des visites à domicile. Bien que cela puisse s'expliquer par le fait que ce type de démarche n'est pas connu d'eux, elle peut aussi être due au fait que les techniciens se voit mal en train de faire de telles démarches.

Est-ce que cela est une réaction de la part des techniciens pour mieux affirmer la différence sociale entre eux-mêmes et « la population » ? On constate en effet que l'on parle de « la population » et « des gens », sans autre distinction sociale que celle constatée entre d'une part les intellectuels et les lettrés ayant des moyens pour construire, d'autre part la grande majorité d'analphabètes au sein de la population. Ou s'agit-il plutôt, pour la majorité des techniciens, de prendre une position « neutre » dans leurs relations avec la population, de ne pas s'impliquer dans des relations affectives et de se donner une carapace de protection afin de ne pas être trop affectés par les situations sociales difficiles rencontrées tous les jours ? Notre sentiment est que les deux démarches inconscientes sont à l'œuvre et se superposent.

#### Différentiation de connaissances et comportements entre techniciens et la population

Dans l'ensemble, les techniciens sont conscients de la différence qui existe entre leurs connaissances, leur perception et leur niveau d'instruction et ceux de la grande partie de la population. Par contre, ils ne font pas explicitement référence à des différences de statut social ou de comportement, ce qui paraît surprenant. Dans une certaine mesure, ceci peut être considéré comme positif, car ceci confirme le fait que les techniciens interviewés n'aient pas eu une attitude collective de supériorité, sauf dans un cas où il y avait quelques expressions proche du mépris.

Mais ce manque de différenciation du statut social et surtout de comportements est aussi quelque peu négatif car deux interprétations sont possibles. Il est évident qu'il y a des différences importantes en ce qui concerne le niveau des connaissances entre les techniciens et la plupart des habitants. Dans la première interprétation, on imagine difficilement que les agents de santé avec ce niveau de connaissances grâce à un niveau de formation au niveau du Bac ou plus auraient des comportements qui sont les mêmes que ceux décrits pour la plus grande partie de la population : dépôt des ordures sur les terrains vides, conservation de l'eau potable dans une bassine ou un seau ouvert, défécation sur les tas d'ordures ou dans la nature ou alors, en cas d'existence de latrines, de leur mauvais entretien, etc. en effet, ces comportements sont considérés par des techniciens comme étant inadéquats mais guère différents de ceux de leur famille d'origine et la population de leur village.

Mais ce constat n'a pas provoqué des réflexions à propos des différences que l'on suppose existantes – dans cette interprétation - entre leur propre comportement et ceux des membres de leur ménage par rapport à celui de leurs parents, ni des raisons de l'évolution, ni des facteurs qui auraient joué un rôle important dans cette évolution. On pourrait admettre que la manière de mener l'entretien n'a pas encouragé de telles réactions mais l'absence de réflexion par rapport à ces différences est quand même surprenant, compte tenu de leur importance pour des agents de développement formés et engagés professionnellement dans les actions de santé et d'hygiène.

En absence de telles réflexions, la deuxième interprétation semble tout aussi plausible : même si les connaissances des techniciens sur les rapports maladies/hygiène sont nettement plus élevées que celles du reste de la population, leurs comportements dans leur propre ménage diffèrent peu de ceux du reste de la population : en effet, les techniciens sont peu rémunérés et ne peuvent pas forcément prétendre à louer un logement avec eau courante et latrines, encore moins en construire et les contraintes du milieu sont donc très fortes. Ce sont alors les pratiques de familiales, celles de l'enfance au village, celles de la jeunesse qui dominent, car ils constituent des souvenirs souvent positifs. En conséquence, il n'y aura que peu de différences dans les pratiques quotidiennes dans les parcelles familiales. Nos entretiens avec la couche des jeunes intellectuels dans d'autres circonstances nous amènent à se demander si cette deuxième interprétation ne reflète pas la réalité de la vie quotidienne de nombreux techniciens.

#### Les messagers de la modernisation ?

L'importance donnée à la sensibilisation dans les réponses des techniciens et leur manque de maîtrise des concepts relatifs aux modalités d'action auprès des populations, nous amènent à s'interroger sur le rôle que jouent les techniciens et le rôle qu'ils se donnent. En comparant leurs discours avec ceux analysés ailleurs (LANGLEY, 1982), certains éléments de leurs discours apparaissent comme étant fondés sur une idéologie de la modernisation : on se demande également s'ils ne se voient pas, implicitement, comme des messagers du modernisme.

De manière générale, en effet, les démarches préconisées par les techniciens sont « descendantes ». Même si l'animation est définie par un technicien comme étant une démarche qui vise les communautés à accoucher une nouvelle vie à partir de leur vécu et leur perspective, il n'y a pas de propositions d'intervention qui y correspondent ni dans le sens de mieux connaître et mieux comprendre les populations ni de mieux tenir compte des connaissances endogènes. Il n'y a aucune proposition d'échange et de dialogue avec des groupes constitués (alors que nous avons constaté qu'il existe entre les populations et les notables et entre les notables et le chef de village et, dans certains lieux, entre groupes de voisins). L'idée même de l'existence d'organisations autonomes de groupes, d'associations ou en générale de la population est entièrement absent des discours : même en parlant de l'importance de l'éducation ou de l'instruction des enfants (qui doit être obligatoire), il n'y a pas de mention d'un rôle que pourrait jouer l'association de parents d'élèves.

Au contraire, les techniciens considèrent « les populations » comme un ensemble sans différenciation sociale : outre la mention des intellectuels (lettrés) et des analphabètes, les discours ne font pas cas de l'existence de différentes couches de la population, avec leurs caractéristiques propres.

Les mots et expressions utilisés renforcent l'idée générale de l'approche descendante : aucune proposition porte sur le travail ensemble avec la population ou la possibilité d'aider, d'appuyer les populations à mieux comprendre les risques de leurs comportements actuels et à s'organiser en conséquence. Au contraire, les messages sont *apportés* et *transmis*, ce qui veut dire qu'ils sont conçus en dehors d'un dialogue *avec* les populations ; la sensibilisation – qui est à renforcer – consiste à conduire quelqu'un, de gré *ou de force*, à comprendre une règle ou une loi ; les démarches proposées sont d'*exiger, contrôler, verbaliser, réprimer les hors la loi, réprimer les récidivistes, recouvrir les amendes*.

Pour un des techniciens, il faudrait *conduire* les gens vers une compréhension parfaite de leur environnement ; pour un autre, le conseil est une démarche qui consiste à donner son point de vue technique et *morale*, pour une autre encore, la communication permet de *moraliser*.

Des démarches de ce type s'insèrent, nous semble-t-il, dans le contexte des relations sociales du Sud du Bénin (et en fait dans toute la région côtière du Golfe de Guinée) où l'évangélisation est extrêmement fréquente.

### La pauvreté

Bien que la pauvreté soit mentionnée à différentes reprises, elle n'émerge pas des discours comme un thème majeur. Ceci dit, un des techniciens insiste sur l'impossibilité des populations de payer le montant demandé à déféquer dans des latrines publiques et, sans qu'il le dise explicitement, les frais d'abonnement pour la pré-collecte des ordures. D'après le détail donné, ces agents sont extrêmement conscients des rapports entre le comportement et la pauvreté. Les positions de ce technicien qui a une insertion professionnelle « développementale » (service d'appui aux initiatives communautaires) et a suivi une formation du DCAM, se distingue assez nettement de l'ensemble des agents de santé ayant suivi une formation professionnelle conventionnelle.<sup>38</sup>

Cette différence de position confirme ce qui est connu de manière générale, à savoir que la formation reçue et l'insertion professionnelle ont une influence majeure sur les attitudes des techniciens par rapport à la population, et notamment par rapport à la population pauvre. Elles indiquent aussi que la formation actuelle et le travail professionnel des agents de santé ne les préparent pas bien pour affronter ces conditions de vie dans la communauté, en particulier la pauvreté. Cette situation est confirmée par des nombreux récits sur le comportement discriminatoire des agents de santé et par de récentes études sur le comportement des agents de santé dans le programme de lutte contre le paludisme dans le département de l'Ouémé (ROWE et al. 2002), qui indiquent le peu de communication entre agents et malades et la réaction des personnes accompagnant les enfants malades qui considèrent peu sympathique l'accueil des agents. Il est intéressant, en passant, de noter que l'approche proposée dans un manuel de formation des infirmiers publié au Cameroun qui consacre ses deux premiers chapitres à la manière de bien connaître la communauté, les conditions de vie des habitants et leurs problèmes de santé (COLGATE, MOUNLOM et al., 1979), n'est absolument pas adoptée dans la formation au Bénin, les aspects sociaux de la santé étant très largement occultés.

### Relations hygiène/maladies

Les relations hygiène-maladies sont constatées clairement mais brièvement par l'ensemble des techniciens mais sans réellement mettre en exergue l'importance du comportement dans ce domaine et notamment les comportements à risque. Toutefois, les techniciens ne mettent pas en exergue cette relation dans leurs discours. Bien que la question posée aux techniciens suscite leurs observations sur l'importance de respecter les règles d'hygiène afin d'empêcher les maladies et assurer une meilleure santé, il s'agit d'appréciations statiques qui ne parlent pas de la *transmission* des maladies, de leur *réduction*, de l'*amélioration* de la santé et des *changements* de comportements que cela suppose. Au niveau des propositions pour améliorer les interventions, les techniciens ne semblent pas réaliser l'importance des relations maladies-hygiène-comportement et parlent surtout de la faiblesse des mesures prises pour respecter les règles d'hygiène, certains indiquant aussi l'importance de la répression. Il y a aussi peu de propositions explicites pour susciter des changements de comportement, sauf de la part d'un technicien chargé de l'appui à des communautés, qui a effectivement suivi une formation avec le DCAM et travail hors du cadre de la santé.

En fait, ils évoquent la *saleté* ou la *propreté* des lieux, les nuisances olfactives, des *mauvais* comportements ou habitudes et des *bonnes* pratiques d'hygiène et surtout *le respect des règles* élémentaires d'hygiène plus souvent que les questions des risques pour la santé ou de

---

<sup>38</sup> Un des agents de santé interviewé à une formation moins conventionnel de naturopathe.

manque de salubrité. Ce qui apparaît est que les techniciens semblent être concernés autant par l'apparence du quartier et des comportements considérés comme conformes aux règles que les risques de transmission des maladies et la protection de la santé.

#### Changements de comportement

Une des catégories de la perception des techniciens met en exergue le fait que le comportement soit aussi, voir même plus important que les ouvrages/infrastructures pour l'assainissement ; par ailleurs, les relations hygiène-maladies soit clairement identifiés dans les discours. Toutefois, les propositions d'amélioration des interventions n'insistent pas outre mesure sur l'importance de susciter les changements de comportement et ne parlent à peine des difficultés qui seraient rencontrées, autre de mentionner le temps important nécessaire pour le faire.

Ces propositions ne mettent pas l'accent sur la communication de proximité, dont les visites infra-domiciliaires constituent un élément important, pratiqué au Bénin dans plusieurs programmes. Est-ce étonnant si on constate que les techniciens n'arrivent pas à définir le concept de communication ? Qu'ils insistent tellement sur la sensibilisation qui véhicule l'idée de dire aux gens par une autorité ce qu'ils devraient faire.

#### Lotissement et comportement

En constatant dans certains cas que certains comportements sont meilleurs dans les zones loties, une partie des techniciens indique que c'est grâce au lotissement. Par contre, d'autres techniciens sont plus réalistes et notent que dans les zones loties de Cotonou, les comportements de la population ne sont pas mieux et que les lieux ou les règles d'hygiène sont le plus respectés est chez les habitants avec un très bon niveau d'éducation, (les intellectuels de Togoudo) et ayant des moyens nécessaires pour construire des latrines (ou WC), payer des services de vidange et de pré-collecte des ordures.

#### L'IEC, l'animation, la sensibilisation : des concepts qui embrassent tout !

Les définitions des concepts d'intervention auprès des populations sont particulièrement pauvres et confuses dans les discours des techniciens. Pour un technicien, c'est l'IEC qui englobe tout le reste ; pour un autre, c'est l'animation ; pour plusieurs techniciens, tout cela se réduit à la sensibilisation.

Cette confusion trahit une faiblesse, un malaise grave, très vaste qui est celle de la faiblesse dans la maîtrise des concepts et des approches de développement, conséquence notamment de la quasi-inexistence d'une formation en développement, aux processus de développement au Bénin. L'absence d'une structure nationale de formation de cadres de développement – (et non de sociologues, économistes, de géographes, d'agronomes, etc.) est une des raisons principales et se fait sentir encore aujourd'hui. La coupure politique du pays du reste de la région au cours de la période « révolutionnaire » (1972-1989) a créé une coupure des cadres de développement de l'évolution des expériences et des grands courants des approches de développement pendant une quinzaine d'années.<sup>39</sup>

L'accent sur le tout-Etat a largement contribué à la faiblesse des expériences institutionnelles et des approches innovatrices, car cela a fait en sorte qu'il y a des faiblesses dans les approches de développement de la part des structures publiques et dans l'émergence de structures et d'approches expérimentales, alternatives, innovatrices de développement.

---

<sup>39</sup> L'importance de cette coupure de l'évolution des courants de pensée et des expériences de développement dans la région (et le Tiers-Monde en général) ont été identifiés par certains décideurs.

A noter que les interventions de certaines agences de coopération au développement (les « bailleurs ») qui imposées des approches de type néo-libérales – par exemple lors du démantèlement des CARDER – a aussi contribué à affaiblir les approches de développement au sein des structures d'Etat. Ces faiblesses, ainsi que l'arrêt de recrutement de cadres de développement dans les structures d'Etat dans le cadre de l'ajustement structurel à partir de 1986 a rompu la chaîne de transmission des expériences aux jeunes cadres au sein des structures de développement car les ONG ne deviennent réellement opérationnelles qu'à partir du milieu des années '90. Il manque donc une demi-génération de cadres expérimentés qui auraient pu transmettre à leur tour à des agents de développement plus jeunes ou moins qualifiés.

En conséquence, il y a une faible maîtrise des concepts de développement par des agents de développement plus jeunes et parfois, chez ceux qui sont moins jeunes, des vieux automatismes des démarches étatiques.

Ce premier grand malaise est accompagné d'un autre qui est la méconnaissance de l'évolution historique des expériences et des concepts de développement. Ceci est particulièrement frappant dans la pauvreté des définitions que donnent les techniciens pour les composantes de l'IEC (devenu plus récemment l'IEC-CC : l'IEC pour les changements de comportements), du développement communautaire, de l'animation ou de la conscientisation ou les références au développement à la base. Pour les deux premiers, les discours n'échappent pas à un troisième malaise, celui de l'utilisation de mots-slogans des modes de développement qui se succèdent sans arrêt dans les discours de nombreux cadres de développement, sans substance réelle ni au niveau conceptuel ni au niveau des pratiques d'intervention, mots-slogans souvent utilisés pour masquer la poursuite des pratiques actuelles et tout en tentant de faire croire aux agences de développement qu'il y a eu des changements dans la pensée et dans les pratiques. C'est le cas actuellement, de manière très fréquente et à tous les niveaux institutionnels, des mots-slogans de la bonne gouvernance, l'approche genre et, surtout, du développement durable.<sup>40</sup>

Ce malaise de la perte de mémoire sur l'histoire du développement et l'utilisation idéologique des concepts non maîtrisés est particulièrement frappant en ce qui concerne les stratégies de réduction de la pauvreté, très à la mode depuis environ 2 ans. Oublié les discours de Macnamara en 1975 et 1977 en tant que président de la Banque mondiale et les décennies d'expériences en Inde, notamment sur la base des seuils de pauvreté (BERGERET, 1978), oubliés les travaux de l'UNRISD (SCOTT, 1981), les écrits de l'économiste et prix Nobel Amartya SEN (DREZE et SEN, 1989), le concept de culture de la pauvreté (LEWIS, 1959 ; 1968), inconnus les travaux des pionniers tels que MAYHEW (1851), ROWNTREE (1901) ou RIIS (1906).

Mais la mémoire est tout aussi défaillante en ce qui concerne les questions d'hygiène, d'assainissement : des travaux de l'OMS depuis les années '50 à '70 (cf. WAGNER et LANOIX, 1960 ; LANOIX etc. ), ceux du FNUAP, le concept et les pratiques de l'IEC dans les années '80 ou les synthèses plus récentes de l'UNICEF (Van WIJK et MURRE, 1994) et expériences avec les approches SARAR (TOURE et TOE, 1996 ; OMS-CREPA, 1996 ; AHMADOU NOUHOUM, 1998) et PHAST (SIMPSON HERBERT et al., 1996 ; WOOD, 1998) sont inconnus du bataillon.

Il est évident que des entretiens relativement de courte durée ne permettraient pas d'explorer la connaissance historique des concepts. Mais les définitions données par les techniciens sont

---

<sup>40</sup> Un discours récent important d'un chef d'Etat d'un pays industrialisé a mis en exergue les bienfaits de la mondialisation actuelle et la nécessité de promouvoir le développement durable. Certes, il y avait quelques réserves sur le manque d'équité, mais il nous semble que ces deux concepts sont assez difficiles à réconcilier.

si loin des concepts et si confuses que l'utilisation des mots ne pouvait être qu'un masque pour la poursuite de pratiques d'intervention plutôt directives et proches de ceux de l'éducateur du type « guichetier de banque » (bank clerk teacher) que Paolo FREIRE (1972) considère comme un instrument de répression.

La définition du développement communautaire comme un « développement à la base » est tout aussi floue et éloignée de l'évolution historique de cette approche qui, ignorée (ou niée) l'existence de conflits au sein de la « communauté »<sup>41</sup> et proposée d'amener des changements de la situation matérielle des membres de la communauté sans vouloir changer les structures de pouvoir et les processus de prise de décision.<sup>42</sup> Les propositions de « faire passer les messages » et de « mobiliser les leaders d'opinion » semblent alors être en contradiction avec une véritable participation au processus de prise de décision qui suppose une prise de conscience critique de la part des différentes catégories sociales, ce qui demande la création de dialogue et des interventions pour appuyer cette prise de conscience et l'organisation qui devrait l'accompagner.

### Déchets et développement

A part la proposition de développer le concept « hygiène et productivité » valoriser, très peu de remarques des techniciens concernent les rapports entre les déchets et le développement. La pré-collecte comme source d'emploi, le recyclage des déchets, la capacité de mieux travailler grâce à une meilleure santé, le fait de s'organiser et de décider collectivement comment améliorer la situation, ne figurent pas explicitement dans les discours. On est en droit de conclure alors, comme pour le flou dans les définitions des concepts et l'absence de mémoire à leur égard à la suite des faiblesses dans la formation et la transmission de l'expérience que le niveau de réflexion des intéressés sur le rôle du traitement des déchets dans une démarche globale de développement reste également assez faible.

### L'importance de l'éducation : mais quelle éducation ?

Les techniciens identifient l'importance de l'éducation formelle pour l'assainissement dans les comportements liés à l'hygiène. Les discours mettent en exergue la situation acceptable des habitants lettrés, les intellectuels et insistent sur le rôle de l'éducation à l'école. Un technicien rappelle aussi que l'éducation comporte aussi la famille et la société mais sans en tirer les conséquences lors des propositions d'intervention.

Mais en fait, c'est la sensibilisation qui domine dans les définitions de concepts et dans les propositions pour l'amélioration des interventions. Parallèlement aux réponses des interviewés, nous constatons que le sens commun de la sensibilisation au Bénin est de faire en sorte que quelqu'un d'autre (plutôt un groupe de personnes) soit informé d'une question, d'une situation ou d'un problème et éventuellement de la manière de le résoudre. Il s'agira d'une information donnée par une autorité envers d'autres membres du même ensemble social, qu'il s'agit de familles, clans ou groupes ethniques, d'habitants d'un même lieu ou la population d'une circonscription administrative face aux autorités politico-administratives ou des techniciens des services concernés. Plus récemment, la sensibilisation inclut également la démarche des responsables d'un groupement de producteurs, d'une organisation paysanne, d'une association ou d'une ONG auprès des membres ou des personnes sensées bénéficier des interventions.

---

<sup>41</sup> Dans des recherches menées sur des thèmes semblables, nous avons préféré utiliser le terme « société locale » plutôt que « communauté », afin d'éviter que nous pensions à des ensembles sociaux dépourvus de conflits internes (MONDJANAGNI, LANGLEY et al., 2002).

<sup>42</sup> A noter que la période noble du développement communautaire avec un fort financement de la coopération technique des Etats Unis correspondait à son instrumentalisation comme stratégie de lutte contre le communisme, mise en œuvre par le président Kennedy.

Dans chaque cas, c'est l'autorité qui prend l'initiative. Elle ne procède pas par la promotion d'une évaluation ou une analyse causale avec les personnes intéressées et la promotion de leur connaissance critique de la situation, mais fait part de sa propre analyse et ses propres propositions quant aux démarches qu'elle souhaite être réalisées par les membres du groupe. Dans son usage administratif, la sensibilisation devient des instructions que l'autorité donne à ses administrés et peut être suivie de mesures coercitives, bien que leur application effective reste toujours problématique (cf. les coupures de presse en annexe sur l'assainissement et les lotissements).

#### La défaillance du « système »

Enfin, de nombreux éléments des discours des techniciens identifient le mauvais fonctionnement des différentes composantes du système des infrastructures, de l'organisation et des procédures inadéquates. Ceci rejoint la première observation sur l'absence d'une stratégie d'intervention pour la zone. Toutefois, les discours n'identifient pas le mauvais fonctionnement du système en tant que tel, dans son ensemble. Si un système émerge progressivement dans la ville de Cotonou, le découpage administratif fait en sorte que Godomey et Abomey-Calavi n'y sont pas intégrés, bien qu'ils fassent partie de l'agglomération urbaine, comme le fait remarquer très justement un des techniciens. Ceci nous amène à poser la question de savoir si les informations diffusées abordent la question de la mise en place d'un système comme un ensemble cohérent et même de savoir s'il y a effectivement une conceptualisation des divers éléments comme un système par des acteurs concernés.

## **8.2 - Les décideurs locaux**

Dans la recherche d'espaces de dialogue, il est évident qu'il faudrait aussi s'arrêter sur l'espace institutionnel local afin de réfléchir sur la position des différents décideurs qui interviennent dans cet espace, à savoir : les responsables politico-administratifs au niveau de la sous-préfecture, de la mairie et du village ainsi que les représentants des différents partis politiques. Ces derniers, en agissant comme tel dans l'espace institutionnel constituant – selon leur position politique - des éléments de pouvoir ou de contre-pouvoir dans un système de multipartisme intégral. Ceci dit, avec la faible différenciation idéologique entre les partis et leur manque de programme, le phénomène de la transhumance politique et l'émergence d'une « classe » d'hommes (et de quelques femmes) politiques, la quasi-totalité des responsables des partis devrait probablement être considérée comme appartenant au pouvoir.

#### *Les techniciens-décideurs dans les institutions*

Certains techniciens, ayant des responsabilités hiérarchiques importantes, se trouvent en situation d'être plus ou moins des décideurs en même temps, car ils préparent des décisions pour les responsables de l'administration territoriale et, dans certains domaines, prennent des décisions sans s'y référer à leurs supérieurs techniques au niveaux départemental ou national. C'est le type de situation que nous avons déjà évoquée pour le médecin-chef de la sous-préfecture, les directeurs départementaux de la santé et de l'éducation et le chef service régional de l'Hydraulique.

#### ***L'évolution des idées chez les structures politico-administratives***

Pendant la période dite révolutionnaire (1972-1989), les structures politico-administratives vivaient une sorte de contradiction permanente. D'un côté, c'était un pouvoir assez autoritaire et indivisible, unique, typique d'un parti-Etat, d'autre part, c'était la première véritable structure d'administration du territoire qu'avait connu le Bénin avec trois niveaux d'administration et c'était également la première fois qu'il y avait systématiquement des conseils locaux à tous les niveaux : département (province à l'époque), sous-préfecture

(district), commune et village/quartier, ceux du dernier niveau étant élus et élisant à leur tour les maires des communes.

Lors des mouvements sociaux de la fin des années '80 et l'émergence progressive des associations locales de développement (ALD), une des revendications était plus de démocratie, au niveau national certes, mais aussi au niveau local ; les ALD se voyaient déjà comme des structures pouvant intervenir à ce dernier niveau. Peu surprenant, alors que la conférence nationale des forces vives a conclu à l'inclusion de structures locales élues par suffrage universel, conclusion intégrée telle quelle dans la constitution de décembre 1990.

L'élaboration et l'approbation de la constitution étaient suivies en janvier 1993 par les Etats généraux de l'Administration territoriale qui avaient étudié le statut des villes, les finances locales et la décentralisation avant que les premiers projets de loi entérinent le choix politique d'une décentralisation à un niveau unique, celle de la commune qui remplacera les sous-préfectures (ou circonscriptions urbaines) actuelles.

Les débats ont eu lieu dans les différents secteurs sur les implications des projets de loi sur le fonctionnement des services techniques, y compris dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement en milieu rural (IGIP, 1998)

### ***Les décideurs locaux à Godomey et Togoudo***

Onze décideurs ont fait l'objet des entretiens. Il s'agit du sous-préfet, son secrétaire général et ses chargés des Affaires domaniales, des Affaires sociales et des Affaires économiques, le responsable du Centre de promotion sociale (qui dépend du ministère de la Famille, de la Protection sociale et de la Solidarité), le responsable de la police sanitaire et le maire de Godomey. Les représentants des deux principaux partis politiques actifs dans la zone ont été également interviewés ainsi que le chef de village de Togoudo en tant que représentant administratif du maire. Toutefois, le contenu et la signification de son discours ne sont pas analysés en détail dans cette section, compte tenu des remarques faites dans la section 6 ci-dessous.

### ***Contenus des discours des décideurs***

De manière générale, les décideurs étaient assez réservés par rapport à l'intérêt et l'utilité d'une démarche de recherche. Au fur et à mesure de l'avancement de l'entretien toutefois, les interviewés ont montré un intérêt croissant et pour certains, surtout ceux ayant une fonction sociale plutôt qu'administrative, plus de disponibilité pour réfléchir sur les thèmes abordés. Les contenus des discours ont été classés en six groupes, en notant leurs réactions par rapport à l'hygiène et l'assainissement, l'approvisionnement et la consommation d'eau potable, les déchets solides, les déchets liquides et les excréta (cf. tableau 8.1). Il est à noter qu'aucun discours n'a fait cas des risques de pollution de la nappe exploitée par la SBEE qui sert à alimenter la ville de Cotonou.

**Tableau 8.1 : Contenu des discours des décideurs**

Personnes ciblées	Hygiène et assainissement	Approvisionnement et consommation d'eau
Sous-préfet	La satisfaction d'une condition minimale d'hygiène et d'assainissement ne serait assurée que si Togoudo bénéficie rapidement d'un lotissement lui permettant le décollage de son développement urbain	Actuellement Togoudo consomme de l'eau potable. Les habitants ont creusé des puits qui leur donnent satisfaction, mais d'autres localités non loties sont approvisionnées en eau par la SBEE, cette situation paraît discriminatoire.
Resp. Affaires domaniales Homme politique (prof. De droit) Maire	Un service de voirie communale ayant des antennes dans chaque village permettrait de mieux cerner les aspects pouvant conduire à un assainissement correct et les pratiques quotidiennes des règles régissant l'hygiène dans les maisons et dans les places publiques	La localité fournit aux centres urbains (Cotonou, Abomey-Calavi-centre) de l'eau potable grâce aux forages effectués sur son territoire par la SBEE, mais les habitants se contentent de creuser individuellement des puits dans leur maison
Resp. Affaires sociales	Chaque habitant pratique un tant soit peu les règles d'hygiène et d'assainissement, mais l'instauration ou une meilleure mise en pratique d'un mécanisme de réglementation permettant de sauvegarder l'environnement, susciterait auprès des habitants de cette localité, plus de rigueur dans leur pratique quotidienne	La situation géologique de la localité permet d'assurer à la population de l'eau potable, toutefois l'extension d'approvisionnement de l'eau potable par la SBEE serait très indiquée.
Resp. Affaires économiques Homme politique (agronome)	De part sa position de gérant administratif de la sous-préfecture future commune, il a une approche basée sur deux idées : 1. gestion basée sur les réglementations en la matière 2. le lotissement assurera l'amélioration de la situation actuelle	Préoccupé par la situation de Togoudo, et pense en dehors des puits creusés respectivement dans les maisons que dès le lotissement la SBEE approvisionnera toute la population.
Resp. CPS Sec. Gén. S-P	Sur la base des instructions subséquentes aux approches des techniciens à la matière, l'encadrement sera suivi et assisté	Préoccupé par la situation de Togoudo, et pense en dehors des puits creusés respectivement dans les maisons que dès le lotissement la SBEE approvisionnera toute la population.
Resp . police sanitaire	Estime que la population bien encadrée sanitaire, améliorera sa conduite pour une meilleure propreté de son environnement	Malgré la présence de puits dans chaque maison, l'eau courante peut rassurer en approvisionnement en eau potable
Tous	La fréquence des maladies courantes qui sont provoquées par la non-observation des règles d'hygiène	La valeur spirituelle donnée à l'eau (baptême pour les chrétiens ; ablutions rituelles avant la prière pour les musulmans ; source de quiétude, de paix, de concorde et de réconciliation pour les animistes

**Tableau 8.1 (suite) : Contenu des discours des décideurs**

<b>Personnes ciblées</b>	<b>Déchets solides</b>	<b>Déchets liquides</b>	<b>Excréta</b>
Sous-préfet	Actuellement les déchets solides sont jetés sur les parcelles inhabitées pour les rancis ramassés par les ONG (Coopératives). Le souhait est la récupération de ces déchets pour le compostage	Le règlement de ce problème est lié à l'urbanisation, ce qui permet de construire des canaux pouvant assurer le rejet des eaux usées	La construction de latrines dans les lieux publics et dans les maisons permettrait de résoudre le problème
Resp. Affaires domaniales Homme politique (prof. De droit) Maire	Estiment une conduite à tenir par tous les habitants dans ce cadre pour améliorer leur condition sanitaire	Le règlement de ce problème est lié à l'urbanisation, ce qui permet de construire des canaux pouvant assurer le rejet des eaux usées	La construction de latrines dans les lieux publics et dans les maisons permettrait de résoudre le problème
Resp. Affaires sociales	Souhaite la mise en place d'une voirie permettant de mobiliser les habitants et d'assurer une meilleure salubrité de la localité	En attendant la construction des canaux, les populations peuvent initier des dispositions domestiques individuelles pouvant assurer le rejet des eaux usées qui, accumulées et non rejetées, demeurent préjudiciable à la santé	Proscrire les excréta faits en plein air sur les tas d'ordures des maisons inhabitées, susciter la construction de latrines publiques qui seront gérées par les autorités locales
Resp. Affaires économiques Homme politique (agronome)	L'évolution à terme, est la constitution des ONG (Coopératives) de pré-collecte, des ... pour la collecte et des centres de traitement et de transformation en compost	Après le lotissement de la localité, l'évacuation sera accélérée grâce aux travaux d'assainissement qui seraient mis en place	Il appartiendra aux futurs élus locaux, en collaboration avec les services compétents d'assurer la mise en place des latrines publiques et dans les maisons
Resp. CPS Sec. Gén. S-P	Tirant leçon du passé, la concertation entre élus locaux et populations s'impose pour trouver des solutions d'approche qui donnent satisfaction à tout le monde	Les ménages doivent savoir jeter les eaux et les accumuler ou les enterrer pour prévenir de toute maladie. La solution à l'avenir est l'évacuation par les égouts grâce à l'urbanisation rationnelle de Togoudo	Encourager les populations à entretenir les latrines traditionnelles et susciter auprès des populations, l'attention aux conseils des agents sanitaires
Resp . police sanitaire	Construction de structures pour la gestion des déchets solides	Construction des ouvrages d'assainissement	Promotion de latrines publiques

### ***Typologie des discours des décideurs***

Les différentes perceptions identifiées à travers les discours des décideurs ont permis d'établir une certaine typologie selon trois modèles ; comme pour le discours des techniciens, il y a des chevauchements entre ces différents modèles. Ils sont liés à leur éducation, à leur profession, à leur histoire de vie ; nous n'avons pas pu identifier une influence apparente de leurs origines ethniques bien que cela ne soit pas exclu.

#### Le discours administratif et réglementaire

Ce modèle de discours peut être compris en constatant la nature de la formation reçue par les intéressés et surtout leur insertion professionnelle actuelle, quelle que soit leur formation d'origine. Il y a aussi la culture intellectuelle liée à leur milieu social de cadres moyens. Il s'agit surtout de la ligne dominante des discours des décideurs ayant une fonction proprement administrative : sous préfet, son secrétaire général et les responsables des affaires domaniales et économiques ; le discours du responsable des affaires sociales est en partie inspiré de ce modèle, en partie de celui proche de la communauté.

Trois grandes idées structurent la signification de ce modèle de discours :

- les populations sont indisciplinées ;
- les règlements existent, il faudrait les faire respecter et même les renforcer ;
- la solution des problèmes est liée la réalisation du lotissement et la construction des infrastructures de voirie et de caniveau, des latrines publiques et des maisons en dur avec les installations sanitaires. Une des personnes interviewées considère que la commune devait jouer un rôle actif à travers un service de voirie, qui sera à créer.

Dans ce modèle, tant que le lotissement n'est pas réalisé, il n'y a rien à faire sur le plan de l'assainissement. L'importance donnée au lotissement peut se comprendre, compte tenu que les questions domaniales prennent, d'après le responsable de ce secteur, 95% du temps de travail du sous-préfet. De même, il y a la pression des comités locaux qui suivent le lotissement, qui ont été promus par l'association de développement : ces comités ne veulent plus les détournements de terrains par des agents de l'administration ou les géomètres comme cela se fait très souvent. A cet égard, Il est à noter qu'un autre lotissement à Abomey-Calavi a duré plus de 15 ans sans en être terminé, à la grande insatisfaction des habitants et, très récemment, du gouvernement qui a donné des instructions de résilier le contrat du géomètre, de réaliser un audit technique et financier en collaboration avec le sous-préfet et de réaliser un programme d'urgence pour clore les travaux pour le 31 mars 2003 (cf. *Le Matin*, 5 septembre 2002) ;

Les non-dits des tenants de ce discours sont :

- l'extrême faiblesse de moyens actuels pour faire respecter les règlements ;
- l'importance des démarches d'éducation ;
- les connaissances actuelles des habitants et de leur niveau économique.

#### Le discours modernisant

Il existe un deuxième modèle de discours modernisant qui met en exergue l'urbanisation de la zone en tant que zone dortoir, avec les dispositions pour la réalisation des infrastructures dont des latrines publiques, un réseau d'égouts, des logements modernes construits avec des installations sanitaires individuelles, des places publiques, l'approvisionnement en eau potable par la SBBE à partir du réseau pour remplacer les puits, la récupération des déchets par des opérateurs (ONG, coopératives) de pré-collecte, le compostage des déchets, l'appel aux sociétés de vidange des latrines. Il s'agirait entre autres de supprimer l'encombrement des maisons et des places publiques, voire les parcelles qui ne sont pas occupées.

Un autre aspect de ce modèle est l'éducation possible des habitants à travers la mise en place d'un cercle de réflexion entre les cadres qui y habitent qui serait un creuset d'échange et de débats (entre eux) et un groupe qui fera l'animation des journées de réflexion pour sensibiliser, éduquer les habitants de la zone.

Ce modèle de discours est surtout celui des intellectuels, des cadres supérieurs ayant une expérience qui dépasse de loin les limites de la zone, de Cotonou et du Bénin. Il prend ses racines dans la vie intellectuelle des intéressés ; dans leurs voyages, leurs rencontres et échanges et leur accès à l'information, des médias et aux idées sur l'urbanisme, l'assainissement et l'organisation de la cité venant d'ailleurs,<sup>43</sup> notamment des approches innovatrices qui sont appréhendées en tant qu'intellectuel plutôt que de technicien spécialisé dans le domaine.

Dans ce modèle de discours, il y a également des non-dits :

- la stratification sociale qui existe déjà dans la zone ;
- les transformations sociales progressives qui vont automatiquement accompagner la sécurisation foncière avec le départ de nombreux habitants, à savoir les plus pauvres sauf ceux qui trouvent à loger et exister dans les interstices (cf. la transformation du quartier Menontin) ;
- le recasement des personnes qui seraient obligées de quitter la zone, qui risque tout simplement de déplacer le problème ;
- la pauvreté comme déterminant des comportements actuels ;
- le développement des activités économiques de la zone ;
- le rôle de la zone dans le développement de l'agglomération de Cotonou.

#### Le discours proche de la communauté

. Ce troisième modèle de discours, moins fortement exprimé par les intéressés que les deux autres, comporte des éléments qui admettent l'existence de quelques pratiques minimales d'hygiène par les populations. Il admet l'existence des initiatives dans la zone, notamment des structures de pré-collecte des ordures. Les actions à prévoir nécessitent de tirer des leçons du passé et promouvoir la concertation entre élus locaux avec les services compétents et les populations, l'encouragement des initiatives familiales pour la construction et l'entretien des installations domestiques. Le modèle admet également la possibilité pour les populations d'apprendre de nouvelles pratiques quotidiennes, suscitées surtout par l'éducation, l'encadrement sanitaire de la population et la meilleure mise en pratique de réglementation.

L'éducation comporte deux éléments : d'une part, ce qui sera fait dans les écoles primaires et secondaires d'autre part un programme d'éducation de la population qui devrait porter sur l'identification des problèmes dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement ; elle pourrait faire appel à des formes traditionnelles de communication avec la prééminence de l'oralité dans des lieux du type « arbre à palabre », la promotion d'une dynamique de groupe, la mobilisation des habitants à travers les séances d'animation, les conseils des agents sanitaires ou d'animateurs qui habitent la zone, les visites à domicile, etc. « Ce n'est que lorsque les populations seront conscientes des liens existants entre les maladies courantes d'une part et l'insalubrité, le manque d'hygiène personnel, des denrées alimentaires et de l'habitat d'autre part qu'elles seront disposées à changer de comportement et adhérer à toute action tendant à améliorer leurs connaissances et leurs perceptions ». Ce sont les débats menés lors des séances « d'arbre à palabre » qui peuvent « faciliter la prise de conscience des communautés ».

---

<sup>43</sup> Un des « notables » politiques est professeur d'université, ancien ministre des Affaires étrangères.

Implicitement, ce modèle de discours admet l'utilité des technologies appropriées en parlant des latrines traditionnelles, la désinfection des puits avec l'eau de javel.

Discours des décideurs ayant une formation dans le domaine social ou éducatif et une insertion professionnelle dans des services sociaux ou d'hygiène et partiellement celui du maire, les discours réels de ces individus sont moins construits, plus parcellaires dans les faits qu'ils peuvent apparaître dans la présentation ci-dessus.

Les non-dits concernent principalement la pauvreté des populations et les difficultés de susciter des changements de comportement.

### ***Analyse des perceptions des décideurs***

#### Le concept de l'assainissement et la notion de risque

La propreté de l'environnement, la salubrité de la localité, l'encombrement des maisons et des places publiques prennent autant de l'importance que la réduction des maladies courantes. La conception de l'assainissement est plutôt de rendre propre, acceptable à la vue que de rendre sain, à moindre risque. En fait, la notion de risque n'apparaît pas dans les discours.

#### Pas de connaissances endogènes et de pratiques positives chez une population homogène

Aucun des trois modèles fait réellement référence aux connaissances endogènes et aux fondements culturels des perceptions. En insistant sur l'éducation scolaire et les actions de « sensibilisation » et d'éducation des habitants, les discours semblent oublier l'éducation familiale et sociale ou communautaire, y compris l'éducation des pairs qui avait été identifiée au niveau des responsables des écoles de la zone. Sans conclure à une attitude de mépris, il est évident que la connaissance mutuelle, l'échange et le dialogue ne sont pas les bases actuelles de l'approche des décideurs.

Les pratiques positives des habitants ne sont pas identifiées (tri préalable, utilisation de réceptacle, déplacement pour déposer les ordures, pré-collecte, etc.). Comme pour les techniciens, ceci peut être le résultat des modalités de l'enquête qui ont amené les interviewés à se taire à ce sujet. Néanmoins, il est permis de penser, comme nous le faisons, qu'il s'agit du fait que les interviewés ne les connaissent pas ou alors ils y ont une connaissance sans les reconnaître comme positives.

En sourdine dans les modèles de discours, surtout les deux premiers sont une vision d'une population homogène, sans distinction en termes sociaux, économiques ou de niveau d'instruction. Cette population ne respecte pas les règles d'hygiène évidentes et ne construit pas « comme il faut » à cause des incertitudes foncières ; la pauvreté ne semble pas entrer en jeu comme élément explicatif de cette situation.

Sans parler de mépris, il y a méconnaissance de la vie quotidienne des habitants et leurs valeurs, de leurs formes d'organisation.

#### Le lotissement est un préalable à l'assainissement

Une partie importante des décideurs considère que l'on ne peut s'attaquer aux questions de l'assainissement et de l'hygiène avant que le lotissement ne soit réalisé. Cette position résulte des difficultés rencontrées auparavant dans ce domaine et la pression des occupants des parcelles, impatients pour que la question de la sécurité foncière soit réglée sans détournement de fonds ou de terrains.

### L'idéologie de la modernité

Les éléments des discours qui mettent en exergue la modernité correspondent à une approche assez ancienne aux changements sociaux. En effet, au cours de la période 1956-1971, les élites béninoises avaient créé presque une centaine d'associations de ressortissants dont plusieurs avaient choisi de s'appeler des associations pour la modernisation de tel lieu. Par ailleurs, la modernisation est une des bases des discours généraux sur le développement, sans être définie clairement. Sur le plan idéologique, la modernisation sert de masque aux intérêts de ceux qui tiennent le discours. Dans le cas présent, et en tenant compte de la situation de ses protagonistes, ne sert-elle pas à masquer la différenciation sociale dans l'espace urbaine et le fait que les couches les plus pauvres de la population – et même une partie des couches moyennes – est progressivement repoussée vers la périphérie de la ville et à l'occupation des lieux malsains ?

Les décideurs ont la volonté de voir « l'urbanisation » de la zone, que le village devienne une partie de la ville avec des terrains lotis et le service d'approvisionnement en eau fourni par la SBEE. Mais l'intégration à la ville est en tant que « zone dortoir », c'est-à-dire qui sera, si on lit entre les lignes, bien construite avec les infrastructures et équipement nécessaires, mais pas d'activités économiques. La notion de développement urbain est alors particulièrement pauvre.

Ils ont peu de connaissances sur les technologies appropriées à faible coût : on parle de compostage et les latrines traditionnelles mais pas de traitement autonome des déchets liquides et un d'eux fait même des illusions sur ce qui est possible en proposant un réseau d'égouts. Aucun ne parle des risques actuels de pollution de la nappe, même pas les hommes politiques ou le sous-préfet qui devrait être au courant de ce problème.

### Les changements nécessaires

Les décideurs admettent que les changements sont nécessaires d'une part dans les pratiques des institutions responsables de l'approvisionnement en eau potable, de l'assainissement et de l'hygiène, d'autre part dans les pratiques quotidiennes des populations. En prévoyant les interventions toutefois, les idées restent très floues, sauf celles d'un des représentants des partis politiques : malgré ses précisions sur les méthodes d'interventions, l'objectif implicite est que "l'autre" change de comportement, pour être conforme à ce que l'on considère comme un comportement acceptable, mais on ne sait pas du tout comment y arriver. Dans ce cas, il semble que les décideurs admettent leur incapacité de donner une orientation aux techniciens ou d'apporter une critique sur leurs propositions.

### Pas d'appui à l'auto-promotion, mais l'encadrement par les techniciens

Bien que la « mobilisation » de la population apparaisse dans un discours, la ligne générale est celle de « l'encadrement » par les techniciens. Ceci suggère de nouveau une approche dans laquelle les idées viennent de ceux qui sont instruits, dont c'est la responsabilité d'intervenir auprès des populations pour leur montrer comment faire et quels comportements adopter. Il s'agit là des restes de l'idéologie des années dites révolutionnaires qui mettait un accent particulièrement important sur la notion d'encadrement. Cette approche parle également de « sensibiliser » les populations, approche qui cadre parfaitement avec celle de la majorité des techniciens.

Dans le même ordre d'idées, le cercle de réflexion proposé par un des représentants des partis est une approche élitiste : les cadres animeront des journées de réflexion pendant lesquelles les populations peuvent s'exprimer librement, mais sans qu'il y ait des précisions sur les processus de prise de décision. Implicitement, ceci reste la prérogative soit des cadres, soit des décideurs. Ce qui étonne à ces propos est l'absence de référence aux structures des futures communes et leur rôle dans cette démarche, sauf peut-être les observations de

certain d'entre eux sur un éventuel service de voirie ayant des antennes dans chaque village (sic !).

#### Une communication de proximité

Les discours comportent quelques références à des pratiques nouvelles de communication de proximité : le recours aux radios locales, les sessions de type « arbre à palabre » qui s'inspireront des forums traditionnels, avec des échanges et des débats par groupes d'âge et niveau d'instruction. Ceci est certainement une proposition réfléchie qu'il sera utile de prendre en compte. Toutefois, ceci pourrait être également une proposition idéologique dans le sens qu'elle n'est pas accompagnée des précautions nécessaires (par exemple le recyclage des techniciens et personnel d'administration) et risque de masquer la poursuite des pratiques actuelles. Ici encore, on peut s'étonner de l'absence totale des références à des structures locales (conseils d'arrondissement et de village/quartier) prévues dans la législation sur la décentralisation.

### **8.3 – La vision de la presse**

L'analyse concerne des articles de presse archivés de façon discontinue par le Ceda entre 1995 et la présente (octobre 2002), principalement sur les thèmes du lotissement et de l'assainissement ainsi que quelques-unes sur la sensibilisation.

#### ***Sensibilisation et clientélisme***

Pour les journaux, la sensibilisation est une démarche réalisée par des autorités politiques. Elle comporte des réunions de travail entre un groupe cible et les autorités politiques accompagnées par des techniciens du domaine et de la zone concernée et les autorités politico-administratives. Le thème est retenu par les autorités politiques qui, au cours des réunions, écoutent les discours des représentants des groupes en question, donnent des informations qu'elles souhaitent notamment des décisions prises ou promises et des actions préconisées, expliquent et argumentent leur point de vue sur la question et invitent – voir exhortent - les membres du groupe cible d'adopter certains comportements, notamment en ce qui concerne le respect des règlements. Dans certains cas, les autorités peuvent donner des instructions verbales.

Quant aux autorités politico-administratives, c'est-à-dire les préfets et sous-préfets, plutôt que de sensibilisation, il s'agit de « descentes sur le terrain » de « visites aux administrés » ou de « prises de contact avec les populations ». Pendant de telles visites, les autorités écoutent les doléances des populations lors des discours et consignées dans un cahier. Ces cahiers de doléances sont soigneusement classés par les autorités afin de pouvoir s'informer sur des problèmes qui peuvent être soulevés par la suite et en particulier lors de l'organisation des visites futures.<sup>44</sup> L'analyse réalisée au Cameroun anglophone au début des années '80 sur les institutions locales, les discours et les pratiques des classes populaires conclut au maintien délibéré par les autorités d'un système de clientèle dans lequel le cahier sert à solliciter des personnes plus hautes dans la hiérarchie (ou des personnes considérées comme pouvant avoir une influence sur eux) pour des biens et des faveurs, en échange de fidélité et parfois de cadeaux (LANGLEY, 1986).

Vieille pratique de la colonisation, héritée de la révolution française et avant cela du Tiers Etat au cours du Moyen-Age (BULST, 2002), le cahier de doléances est une pratique encouragée également en Afrique de l'Est. D'après Oginga ODINGA (1968), l'espoir de l'administration

---

<sup>44</sup> Communication verbale d'un préfet en fonction actuellement (2002).

coloniale était que les réponses aux doléances apportées par l'administration à travers des actions sociales ou les équipements serviraient à « détourner l'agitation politique » car « l'habitude prise à faire des pétitions allait habituer la population à demander mais à ne rien faire pour eux-mêmes ».

Se trouve-t-on dans une situation analogue aujourd'hui, dans un autre pays et dans un contexte politique totalement différent ? S'agit-il en fait d'un espace de dialogue, mais d'un dialogue biaisé dans lequel il s'agirait de maîtriser le fonctionnement et placer ses pions pour faire avancer ses positions ? Si cette dernière proposition était juste, la réponse à la première question sera « oui » car il s'agira toujours d'une situation dominée par des élites et les personnes ayant les moyens matériels nécessaires pour devenir des représentants de la population et les responsables des organisations. Dans ce cas, « le résultat concret est que les idées qui sont mises en exergue sont liées aux intérêts de l'élite mais pas nécessairement ceux des couches pauvres de la population » (LANGLEY, 1986).

### ***Le lotissement***

Bien que la question de lotissement n'est pas l'objet de la présente étude, les entretiens avec chaque catégorie d'acteurs fait apparaître son importance capital pour toute évolution des conditions d'hygiène et d'assainissement. En effet, les habitants ne parlent que de cela, surtout les acquéreurs. Une partie des techniciens et des décideurs pense que la réalisation du lotissement est une préalable à toute action visant une amélioration de l'hygiène et l'assainissement ; d'autres semblent penser que l'amélioration des ces domaines suivra automatique la réalisation du lotissement tandis que pour d'autres encore, le lotissement est le progrès, la réalisation d'une ville moderne. Il était intéressant alors d'examiner ce que dit la presse à cet égard.

Ce qui apparaît en premier lieu est la similarité de la situation avec celle du domaine de l'hygiène et de l'assainissement en ce qui concerne les acteurs en présence et les relations entre eux : on trouve, en effet, les décideurs, les techniciens (géomètres et urbanistes) et une partie de la population à savoir des propriétaires et acquéreurs ainsi que les associations de développement et les sages. On trouve également une récit de relations conflictuelles qui ne manquera pas d'avoir un impact sur les possibilités de promouvoir un dialogue. Ce qui diffère par rapport au domaine hygiène et assainissement est l'intervention d'intermédiaires dans les transactions foncières : les démarcheurs ou vendeurs ; les comités mis en place par les autorités : comité d'urbanisme, comité de coordination et comité de suivi de lotissement ; les formes de protestation des acquéreurs : comité de crise, pétitions, réunions publiques, sit-in, sortie de *zangbétos*. Les intérêts de ces acteurs sont divergents pour ne pas dire conflictuels, même au sein de ces différents groupes.

Les conflits sont réglés la plupart du temps sans plaintes officielles et jugements. Parfois, ils arrivent au conseil des ministres comme en septembre 2002, où le gouvernement à donner des instructions pour rompre le contrat du géomètre, déjà contesté par une partie des acquéreurs en 1995, entamer une action en justice et relancer les travaux de lotissement avec un autre géomètre, retenu après un appel d'offres.

En effet, la presse ne parle de lotissement qu'en cas de protestations par les acquéreurs, en constatant qu'au cours des lotissements, surtout à Cotonou, il y a toujours des révoltes et des mécontentements consécutifs à des irrégularités. Le trafic de parcelles, les magouilles, la vente frauduleuses de parcelles parfois à plusieurs acquéreurs, les acquéreurs fictifs, le surrecasement et sous-recasement, les complicités, le copinage et clientélisme, l'achat du silence, le manque de transparence, sont identifiées et dénoncées.

Ces articles mettent l'accent sur les pratiques des différents acteurs et les décalages entre les discours et les pratiques des responsables des lotissements dont les autorités politico-administratives, les techniciens et les responsables des comités créés. Implicite dans les critiques que font les acquéreurs et les récits qu'en font les journalistes est l'idée que le lotissement a de fait un statut de service public (au service de ceux qui ont de quoi acheter une parcelle), c'est-à-dire que le gouvernement doit faire respecter les règles a le pouvoir de faire mais ne réagit pas ; dans les rares cas qu'il intervient, il ne suit pas la question, ce qui permet aux gens de manœuvrer pour détourner les décisions.

### ***L'assainissement***

Dans les articles de la presse écrite, l'assainissement est vu sous les angles multiples : la nécessité de répondre aux besoins croissants d'une population urbaine qui explose, notamment à Porto-Novo, Parakou et Cotonou<sup>45</sup> ; les difficultés pour gérer le système ; la propreté de la ville ; les comportements des habitants et les questions de la santé et des désagréments pour les habitants, notamment celles les plus pauvres.

Une critique sévère des différents acteurs – populations, opérateurs, services techniques, autorités locales et gouvernement – est implicite dans la lecture de ces textes comme un ensemble. Les populations ont des comportements désordonnés et inacceptables ; certains opérateurs ne respectent pas les normes et ne réalisent pas correctement les contrats passés avec eux dont le montant est important ; les services techniques ne suivent pas les contrats, ne répondent pas aux besoins urgents des populations et étant complètement débordés, font des opérations « coup de poing » pour montrer au gouvernement et surtout aux populations que quelque chose se fait dans une année électorale<sup>46</sup> ; le gouvernement attend trop de temps avant d'agir, comme en janvier 1997 où le conseil des ministres déclare « ne pas comprendre l'inertie et l'inefficacité des autorités politico-administratives de la ville de Cotonou face à l'inexécution des contrats qu'elles ont signés avec les sociétés chargées de l'enlèvement quotidien des ordures ».

Par contre, les articles sont assez positifs par rapport aux initiatives prises localement : la pré-collecte réalisée par des ONG, coopératives et groupements de jeunes, le balayage des rues confié dans certains cas à des groupements de femmes, la récupération des bouteilles usagés par les *gôhôtô*, le recyclage du fer, le compostage, etc., en insistant sur les aspects économiques en tant que source de revenus pour quelques-uns.

C'est la situation des quartiers péri-urbains qui est le sujet de certains articles : habitations spontanées en matériaux de fortune pour répondre aux besoins des populations les plus pauvres, sans s'éloigner trop des lieux d'emploi, les bidonvilles les plus remarquables des quartiers comme Enangnon, Hxlacodji, Ste Cécile, Zongo, etc., où la promiscuité à outrance est couplée avec les conditions matérielles difficiles à supporter et l'absence de traitement des déchets. A cet égard, certains articles rappellent que les autorités étatiques (préfet, sous-préfet, chef de circonscription urbain) qui avaient vendu des parcelles dans les marécages tentent bien des années après de faire déguerpir les populations pour atténuer les inondations.

---

<sup>45</sup> A noter toutefois que dans les faits, le taux de croissance naturelle entre 1992 et 2002 (3,23%) est plus forte que la croissance de la population de Porto-Novo (2,02%) et de Cotonou intra-muros (2,07%). La croissance urbaine est surtout à Parakou (3,66%), dans les banlieues de Cotonou (Abomey-Calavi : 9,42%) et Porto-Novo (Seme Kpodji : 5,96%) et dans un certain nombre de villes secondaires, notamment celles des zones cotonnières dans le Borgou, l'Alibori et l'est de l'Ataora.

<sup>46</sup> Il s'agit surtout d'actions à Cotonou (notamment la destruction de constructions non-autorisées sur les trottoirs), compte tenu de l'importance de la ville sur l'échiquier politique et le risque (pour les partis soutenant le gouvernement actuel) de voir l'opposition gagner la mairie.

Nous trouvons dans les articles les déchets et l'assainissement la même attitude implicite que celle observé dans les articles sur les lotissements : le traitement des ordures est une responsabilité des pouvoirs publics et le gouvernement doit faire respecter les normes par des opérateurs privés et a les pouvoirs pour le faire mais ne le fait pas.

Enfin, pour les auteurs des articles, la gestion des déchets et l'assainissement étant un problème multidimensionnel, la décentralisation ne pourrait être une solution sans une prise de conscience collective et individuelle.

### ***Analyse de l'orientation des articles par rapport aux discours des acteurs***

Les points de vue des journalistes sont fonction de plusieurs facteurs :

- la ligne éditoriale du journal et son positionnement par rapport au gouvernement ;
- le niveau technique du journaliste ;
- le degré de prise de conscience et la position politique du journaliste ;
- l'intérêt du sujet pour la classe intellectuelle ;
- l'évolution de la presse écrite au Bénin et de ses relations avec l'Etat.

Les différents articles sont loin de présenter une position unique, homogène. Ils n'épousent pas systématiquement les positions des autorités ou celles des techniciens mais tendent néanmoins à les donner bonne place, car les structures d'Etat reste une des principales sources d'information pour la presse, histoire de la presse au Bénin oblige.<sup>47</sup>

Les articles n'épousent pas non plus les positions des habitants : toutefois, ils font des critiques assez sévères des interventions des structures et des agents de l'Etat, font état de l'existence des revendications des populations. Ils mettent en valeur certaines initiatives des populations et prennent de ce fait une position assez différente de la plupart des décideurs et techniciens, en faisant comprendre que la population n'est comme une bouteille vide que l'on peut remplir grâce à l'éducation.

## **IX - MISE EN COMMUN DES DIFFERENTS PERCEPTIONS ET COMPORTEMENTS EN VUE D'UN CHANGEMENT PERENNE**

### **• Le rôle différencié des acteurs**

On constate le rôle différencié des acteurs dans la valorisation de la zone, de son aménagement et de son équipement et, par extension, de son assainissement et de la prise en charge de l'hygiène, dont le traitement des déchets. La volonté de réaliser un lotissement, pour garantir les droits fonciers est un fait qui mobilise différents acteurs du milieu, mais qui engage des acteurs de manière différente. Pour les propriétaires initiaux, c'est surtout à travers des initiatives privées collectives prises par les familles des primo-occupants [en fait des lignages ou segments de lignage] et des organisations associatives de type traditionnel. Ces initiatives partent de décisions importantes, notamment celles de découper les domaines en lots selon un plan préétabli, de faire leur implantation physique sur le terrain et de faire respecter effectivement ce plan préétabli car, pour le moment, nous n'avons pas relevé de cas d'installation non-conforme.

---

<sup>47</sup> Quelques faits permettent de mieux comprendre ce remarque : un des principaux journaux pendant une période assez long – La Nation - était la propriété de l'Etat ; chaque ministère a une attachée de presse ; l'ouverture d'une colloque, atelier ou réunion officiel ne peut commencer qu'une fois les journalistes de la a TV sont en place ; outre les événements concernant les hommes politiques et le sport, la principal contenu des journaux est les activités des structures de l'Etat et de ses partenaires, bien que les informations sur la société civile prennent progressivement plus d'espace.

Les associations locales - plus ou moins éphémères - ont agi à une autre échelle, de manière différente et sur un autre registre. De même, les autres groupes associatifs identifiés prennent des décisions et agissent chacun dans un domaine et d'une manière qui lui est propre.

D'autres centres de décision sont mis en valeur par la recherche. Bien que n'ayant pas fait l'objet d'entretiens, plusieurs d'entre eux - notamment les autorités du village, les responsables des associations informelles et fonctionnelles, les associations des parents d'élèves, les jeunes du quartier et/ou les structures déconcentrées de l'Etat - constituent des lieux de pouvoir ayant un impact sur l'aménagement et l'équipement et ainsi, de manière explicite dans certains cas, sur l'assainissement et éventuellement sur les déchets.

- **Le dépassement de l'Etat**

Toutefois, on constate que l'Etat est de plus en plus dépassé et même s'il fait cas d'une politique ou d'une stratégie foncière, c'est en fait les conditions de marché qui déterminent l'occupation foncière et les initiatives des différents acteurs qui réalisent l'assainissement et la prise en charge des déchets, qui créent les conditions d'hygiène dans la zone.

Quel que soit le rôle effectif de l'Etat et quel que soit le niveau d'avancement du lotissement, les premiers pas de pérennisation des droits fonciers déclenchent des processus d'aménagement au moins au niveau des parcelles et, à un moindre degré, des îlots. A l'échelle des quartiers et du village, les actions des propriétaires initiaux, qui ont procédé à un découpage mimétique des domaines familiaux comme un lotissement et l'action des associations locales semblent avoir été les éléments essentiels qui ont promu l'aménagement. Ces deux démarches sont des réponses des propriétaires initiaux d'une part à l'absence d'intervention et même de stratégie d'intervention de la part de l'Etat, d'autre part à la demande solvable de terrains, alimentée par la pression démographique et les besoins de consommation de la nouvelle population.

- **Relation individus – associations - Etat dans le processus de mise en valeur**

Dans le cadre de l'amélioration progressive du cadre de vie, on note de nombreux exemples d'interaction positive entre les diverses forces en présence dans le milieu pour la réalisation de quelques infrastructures ou d'autres actions qui contribuent à l'aménagement du cadre de vie. Malgré le fait que l'Etat se trouve être quelque peu dépassé par les autres acteurs, il se trouve très souvent en interaction avec eux.

Dans certains cas, par exemple, une route d'accès peut être ouverte par un propriétaire disposant d'une assise financière suffisante, les propriétaires de parcelles riverains entretenant plus ou moins bien la portion congrue de leur devanture. Elle peut être aussi le fait d'une association informelle de propriétaires riverains d'un tronçon de la rue qui se cotisent pour améliorer le passage de la voie. Lorsque les voies sont dégagées, les structures déconcentrées de l'Etat peuvent éventuellement contribuer à leur amélioration en mettant à disposition des moyens de transport ou du matériel adéquat sur demande de l'association ou par l'intermédiaire d'une personne influente de l'administration ou ayant une influence auprès d'elle.

En matière d'électricité, un processus semblable est constaté. Un individu paye parfois les frais pour l'installation de la ligne, avec la mise en place des poteaux électriques pour la desserte de sa parcelle. Les frais sont récupérés progressivement par la SBEE auprès des nouveaux abonnés sur la ligne et reversés théoriquement au premier abonné ; ce dernier pré-finance en fait la ligne d'approvisionnement. Parfois, c'est un regroupement provisoire de propriétaires voisins qui mobilise les frais par cotisation.

En matière de sécurité, les populations s'organisent pour lutter contre le banditisme en mettant en place des brigades locales de sécurité. Ces groupes de personnes qui opèrent souvent après minuit sont en liaison avec la gendarmerie. Ainsi en cas d'appréhension de suspect, c'est l'Etat qui se charge de gérer le contentieux.

- **Divergences éventuelles entre acteurs**

Le lotissement est un fait qui mobilise tous les acteurs du milieu pour réfléchir sur la manière de conduire les opérations afin d'éviter les frustrations. En premier lieu, toutefois, on constate que tous les acteurs ne sont pas impliqués, notamment les locataires qui semblent être dans une situation qui les oppose aux propriétaires et acquéreurs. En effet, il est certain qu'avec le lotissement, les constructions en bambou seront progressivement remplacées et que les loyers vont augmenter.

En deuxième lieu, les acteurs dans chaque organisation identifiée ne partagent pas tous le même point de vue sur le développement du quartier. Par exemple, une divergence apparaît éventuellement au niveau des propriétaires terriens dont certains veulent un lotissement à l'image du lotissement concerté de Godomey (qui a respecté très largement le découpage foncier préexistant) tandis que certains des acquéreurs de parcelles souhaitent plutôt un lotissement « correct ». Cette divergence apparente de point de vue peut être atténuée par leur volonté de venir très rapidement au lotissement, étape ultime qui permet à chaque propriétaire de parcelle de pouvoir mieux valoriser ses investissements, dont le résultat sera à terme, un assainissement des parcelles de et certains îlots.

Un autre lieu de divergence éventuelle est entre les associations locales qui se créent et tentent de se pérenniser et l'association de développement de la zone. Les premiers sont des acquéreurs tandis que l'association de développement est plutôt liée aux familles des primo-occupants. En dehors des raisons de divergence plutôt administratives exprimées par les responsables de Finagnon, on ne peut pas exclure une tentative d'affirmation identitaire par rapport aux quartiers reconnus et surtout par rapport à la légitimité globale que revendique cette association.

- **Divergences entre techniciens et populations**

La documentation et les expériences du Ceda avec ses partenaires font apparaître deux cas, de divergences de perception entre populations et techniciens. Dans les deux cas il s'agit de populations rurales et dans un des cas il s'agit du domaine de l'étude.

*Etude sur les perceptions de la pauvreté en milieu rural*

Cette étude (MDR 1995) identifie les perceptions des « dimensions » de la pauvreté, du bien-être et de la richesse en milieu rural et les classe par ordre d'importance pour des populations dans 4 zones rurales dont 3 sont connues pour l'insécurité alimentaire ; l'étude compare cette identification et le classement avec celles réalisées par des « experts », intervenants en milieu rural : fonctionnaires des services déconcentrés de l'Etat, enseignants, agents de santé, représentants religieux, agents de développement travaillant pour des ONG, etc.

Dans les trois cas (pauvreté, bien-être, richesse), si les déterminants qui sont identifiés sont très semblables, du moins dans les mots utilisés, des différences apparaissent dans le classement des dimensions<sup>48</sup> et on ne doit pas exclure des significations différentes.

---

<sup>48</sup> Le recueil de données a été fait en groupe de pairs pour la population et par questionnaire écrit avec questions ouvertes pour les « experts ». Ces différences de méthode ne semblent pas suffisantes pour expliquer les différences dans les réponses.

En ce qui concerne la pauvreté, si populations et experts sont d'accord que l'alimentation est la dimension la plus importante de la pauvreté, les experts donnent plus d'importance que les populations à l'habillement, le logement, la santé morale (c'est-à-dire la sécurité), le crédit, les moyens de transport, la terre, l'éducation, les intrants et équipements agricoles et le stockage, la mention loisirs n'apparaît pas dans le classement des populations ; par contre, les populations donnent plus d'importance à l'argent, à l'emploi, à l'accès au marché, à la religion (protection de Dieu), à l'homme (le fait d'être marié, d'avoir un bon mari), à la récolte, à l'eau potable et aux routes et pistes (qui facilitent l'accès au marché) que les experts. Si l'on prend maintenant la zone où l'insécurité alimentaire est plus grave (le « triangle rouge » de l'Atacora), les populations classent la santé beaucoup plus haut que les experts.

En ce qui concerne le bien-être, les mêmes types de divergence apparaissent. Les experts donnent plus d'importance à l'éducation, la route et la piste, le logement, l'habillement, les loisirs, la femme, l'homme, le bétail, la religion, la terre, le moyen de transport et l'électricité, tandis que les populations donnent plus d'importance à l'argent, à l'enfant (avoir des enfants est un préjugé très positif), la santé, l'organisation paysanne (surtout dans les zones cotonnières), le marché, l'eau potable et la récolte et citent le crédit qui n'est pas cité par les experts.

On peut conclure alors à des perceptions très différentes de la pauvreté et du bien être et, au-delà, de la vie. En ce qui concerne le domaine de cette recherche, on note que les populations tendent à mieux classer l'eau potable et la santé que les experts comme dimensions de la pauvreté et du bien-être et nettement mieux que les experts comme dimensions de la richesse.

*Atelier sur les comportements, attentes et perceptions des populations et sur les stratégies d'intervention en matière d'hygiène et d'assainissement*

Tenu en septembre 2001 (MANEHAVE 2001), cet atelier a débattu les résultats d'une étude menée en milieu rural du Mono et du Couffo (ADJOU-MOUMOUNI 2001). D'après l'étude, les perceptions des populations sont très fortement liées à des habitudes de la vie quotidienne, aux valeurs, à la culture, situation que les actions d'éducation en matière d'hygiène et de santé doivent prendre en compte pour promouvoir des changements positifs de comportement. Quant aux stratégies d'intervention (et donc les techniciens), elles ont des difficultés pour assurer cette prise en compte et elles ne procèdent pas à des études préalables sur les réalités vécues des populations ou leurs pratiques et perceptions ; les participants à l'atelier ont mis en évidence aussi qu'étant liés à la durée des projets, ils ne peuvent pas donner le temps nécessaire à l'accompagnement des populations pour induire des changements de comportement.

Lors des discussions sur les résultats de l'étude et une analyse causale des blocages à des interventions ayant plus d'impact, il a été proposé par certains participants - techniciens et responsables des actions de terrain - qu'un des principaux freins aux changements de comportement était « l'ignorance » des populations des bonnes pratiques d'hygiène et des relations entre hygiène et santé. Les débats ont fait ressortir que si cette « ignorance » est réelle, celle des techniciens est tout aussi réelle par rapport aux pratiques quotidiennes des populations en matière d'hygiène et que la vision du milieu, des pratiques d'hygiène et des problèmes qui en découlent sont assez éloignées l'un de l'autre. Le technicien considère les populations comme ignorants ; mais de leur côté, les populations (surtout les populations rurales) considèrent souvent que le technicien aussi est ignorant et parfois dominant.

*Formation des agents d'animation et responsables de programme en eau et assainissement pour une meilleure prise en compte des connaissances et perceptions endogènes.*

Organisée comme suite logique de l'atelier à la demande de PROTOS pour le personnel de ses ONG partenaires, cette formation (LANGLEY et MONDJANAGNI, 2002) a adopté une approche anthropologique à la perception des populations des questions de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Pendant 3 jours, des entretiens sur le terrain ont alterné avec des analyses collectives et au cours d'une quatrième journée de synthèse, les participants ont exprimé leur prise de conscience de l'existence d'écart importants entre leurs propres perceptions et celles des populations rencontrées pendant l'étude. Ces différences viennent de l'éducation reçue par les uns et les autres, l'interprétation du monde en termes métaphysiques qui constitue un ensemble logique, et les objectifs personnels et collectifs très différents de la vie qui découlent des modes d'insertion socio-économique radicalement différente.

## **X - INTERVENTIONS VISANT A AMELIORER L'HYGIENE**

Comme préalable à l'identification d'espaces de dialogue et d'élaboration de suggestions à faire auprès des décideurs ou des techniciens, l'équipe de recherche a voulu analyser les stratégies d'intervention actuelles des structures actives au Bénin qui visent à améliorer l'hygiène.

Pour le faire, il a été nécessaire d'aborder non seulement les actions visant à susciter des comportements à moindre risque, souvent de type « IEC », mais aussi les interventions menées pour assurer la gestion pérenne des infrastructures.

L'analyse qui suit est très largement basée sur une étude faite dans un contexte similaire pour l'Organisation de développement néerlandaise (SNV) au début de 2002 (MONDJANAGNI et al., 2002).

Un total de 47 structures et presque 70 personnes – dans beaucoup de cas les responsables des structures en question - ont participé à des entretiens à Banikoara, Boukombé, Cobly, Cotonou, Kandi, Natitingou, Parakou et Tanguiéta. L'étude a inclus également la collecte de documents.

Sept catégories de structures d'intervention ont fait l'objet des entretiens avec leur personnel : 19 services centraux et déconcentrés, 13 ONG et associations, 4 projets, 3 administrations locales, 3 structures religieuses, 2 agences de financement et 2 bureaux d'études. A noter toutefois, qu'en plus des quatre projets cités, les autres structures citées (par exemple la DH, la DHAB, les SRH et SHAB, le Bureau d'études COWI et certaines ONG participant au PADEAR) participent à l'exécution d'autres projets (tel que : POVP, PADEAR, HAADI, ...)

### **Les actions de type « IEC »**

Les interventions qui visent à susciter des comportements à moindre risque, surtout des actions de type IEC évoluent, soit dans le temps, soit à travers les différentes organisations rencontrées, soit les deux.

#### **10.1 - La concertation des actions d'IEC**

Le premier domaine où une évolution est évidente est l'augmentation du nombre des structures intervenant dans le domaine de l'IEC pour la santé. Cette évolution s'inscrit dans le cadre d'une autre, plus globale : il s'agit de l'émergence et le renforcement progressif de la société civile et son corollaire, l'importance croissante des approches participatives au

développement, qui seraient irréalisables sans les actions soutenues de formation et de communication.

Par contre, le degré de concertation entre les organisations de différents secteurs intéressés par l'IEC évolue peu. L'émergence d'une structure nationale de formation et de recherche spécialisée dans le domaine de la communication pour le développement aurait pu contribuer à une telle concertation, mais l'évolution du Département d'Etudes linguistiques et de Traditions orales à l'Université nationale du Bénin en Département des sciences du langage et de la communication (ancien Dept.) en 1993 (Gbetto, 2002) semble être trop récente pour donner cette impulsion.

Même dans le secteur de la santé, de l'hygiène et de l'assainissement, la concertation entre les nouvelles structures fait défaut et il y a même des divergences importantes sur les attributions (par exemple : entre le MEHU et le MSP à propos de l'assainissement ; à propos de l'élaboration d'un plan municipal d'action environnementale, promu par l'ABE, qui ne semble pas être coordonnée avec l'élaboration du plan de développement communal ; les actions des associations municipales d'action environnementale – sponsorisées et financées par l'ABE – qui ne semblent pas toujours tenir compte des actions menées par d'autres structures intervenant dans le même espace, notamment celles de la société civile).<sup>49</sup>

Par contre, dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural, les structures intervenant dans les programmes PADEAR se sont mises d'accord sur les supports visuels à utiliser pour les actions d'éducation et de communication, à la suite des expériences menées par trois opérateurs différents (DH, IGIP, COWI).

### ***10.2 - La préoccupation croissante pour l'hygiène et les changements de comportement***

Une évolution importante est à remarquer au sein de plusieurs structures rencontrées qui se préoccupent progressivement des questions d'hygiène et des changements de comportement dans leurs interventions, afin de mieux atteindre leurs objectifs. Cette évolution se fait également sentir de manière plus générale chez les acteurs du secteur au Bénin. Bien que les questions d'hygiène soient une des aspects de l'assainissement, elles sont devenues progressivement un thème majeur pour plusieurs organisations, au point où certaines personnes - dont les auteurs du présent rapport - demandent si, au lieu de parler de programmes ou projets d'approvisionnement en eau et assainissement (AEPA), il ne serait pas plus indiqué de parler d'actions en matière d'hygiène et d'assainissement, comme le fait déjà PROTOS ou même d'hygiène, d'assainissement et d'approvisionnement en eau (HAAP). En effet, de plus en plus d'organisations constatent que la construction de points d'eau potable et des infrastructures d'assainissement n'apportera guère d'amélioration de la santé sans des changements de comportement. Ces structures réalisent progressivement qu'il n'est pas facile d'induire des changements de comportement, même avec la sensibilisation », ce qui suscite des interrogations et différentes expérimentations de leur part.

Aucun des interlocuteurs n'est encore au stade de dire «ces gens ne comprennent pas» (encore moins, comme on disait autrefois : «ces gens-là ne comprendront jamais rien»). Toutefois, certains agents travaillant des différentes structures considèrent que l'absence de

---

<sup>49</sup> Les actions de la section de la Croix Rouge béninoise à Kandi pour mobiliser des jeunes bénévoles - élément important dans une réorientation positive des actions de la Croix Rouge - semblent avoir été découragées par l'attitude des services techniques de la CUK.

changements de comportements est le fait de l'ignorance<sup>50</sup>. Par contre, d'autres sont au stade de dire que «malgré tous nos efforts (de construction d'équipements et d'infrastructures, de "sensibilisation"), les gens ne changent toujours pas» ou «on a tout fait, mais les gens continuent des mauvais comportements». A noter au passage, d'ailleurs, que la tendance est de parler de «mauvais» comportement, ce qui implique un jugement de valeur, au lieu de comportements à risque, ce qui nous semble faire appel plutôt à la rationalité<sup>51</sup>.

Plusieurs structures posent néanmoins la question de savoir quelles démarches suivre pour mieux concevoir et mieux réaliser leurs interventions, afin d'avoir plus d'impact sur les comportements. Ceci suscite chez eux un intérêt pour mieux connaître et mieux comprendre les facteurs ou les déterminants qui agissent sur le changement de comportement ou, chez quelques-unes, les mécanismes ou les processus de changement. Qu'il s'agit d'une interrogation sur les facteurs ou les mécanismes, les structures s'intéressent de plus en plus aux conclusions que l'on pourrait tirer d'une meilleure connaissance des perceptions populaires en matière d'hygiène et d'assainissement ainsi que les liens entre ces perceptions et les comportements. Dans deux cas (PROTOS et SNV), il y a un intérêt explicite pour mieux tenir compte des connaissances endogènes, qui seraient à valoriser.

### **10.3 - La faible maîtrise de l'IEC**

Un dernier aspect de l'évolution, que l'on constate en comparant la position des différentes organisations, est celui du faible degré de maîtrise du concept et des pratiques d'IEC. Les interlocuteurs utilisent l'expression «IEC» comme un slogan mais sans une réelle compréhension de sa portée, de son contenu et de ses implications pour l'action, en quoi, les techniciens de Godomey ne sont en aucun cas différents. Surtout, les interlocuteurs ne font quasiment aucune distinction entre ses trois composantes.<sup>52</sup>

Dans beaucoup de cas, les interlocuteurs parlent en même temps de la sensibilisation, démarche qui décrit surtout – nous l'avons précisée plus haut - des situations où les autorités administratives et/ou techniques convoquent des populations à des réunions afin de leur présenter leurs propres idées, leurs propres perceptions de la situation et justifier leurs propositions des actions qu'elles considèrent que les populations devraient réaliser et les pratiques qu'ils devraient adopter.

Toutefois, dans la pratique, la plupart des organisations ne se limitent pas uniquement à des réunions publiques mais réalisent aussi quelques actions qui visent la communication en petits groupes ou lors de rencontres informelles, démarches qui constituent les premiers pas dans l'adoption des actions de communication de proximité.

Pourtant, dans l'ensemble des discours des interlocuteurs, on est frappé – comme pour les techniciens de Godomey, par l'absence de référence à la démarche de la «conscientisation» proposée par Paolo FREIRE et même le peu de référence à la prise de conscience de la part des populations.

Pour les organisations où il existe une certaine maîtrise du concept et des pratiques de l'IEC, il y a un intérêt pour les démarches de communication de proximité en concertation avec une démarche participative qui – du moins au niveau des discours – veut que les décisions concernant le choix des problèmes considérés comme prioritaires (ou les besoins pour certains

---

<sup>50</sup> Lors de l'Atelier de PROTOS de septembre 2001 qui a débattu l'étude de Mme ADJOU-MOUMOUNI, il a été admis qu'il existe une « ignorance mutuelle » entre populations et agents de développement et que chacun pouvait apprendre de l'autre. De toute façon, ne s'agit-il pas de méconnaissance plutôt que de l'ignorance ?

<sup>51</sup> Rationalité déductive, ce qui n'est pas forcément la façon de penser des couches populaires.

<sup>52</sup> Il est à craindre la même banalisation de la CCC (Communication pour le changement de comportement).



Ces différents exemples de communication de proximité mettent en exergue plusieurs démarches complémentaires :

- La durée des interventions, la régularité des échanges et la fréquence allant jusqu'à "l'immersion" à certains moments ;
- La mobilisation des membres de la communauté comme "animateurs", "communicateurs", "pairs éducateurs" ou "techniciens" ;
- La formation des intermédiaires aussi bien en matière d'hygiène que de la communication ;
- Le recours à des ONG intermédiaires locales, proches des populations et, dans quelques cas, leur financement sur des fonds indépendants de ceux servant à la réalisation des infrastructures, ce qui leur donne une certaine indépendance pour mener les actions d'IEC indépendamment de la programmation des travaux ;
- L'adaptation des supports graphiques au milieu ;
- L'intégration de l'action dans une démarche qui comporte une connaissance du milieu.

La conclusion générale que l'on peut tirer de l'examen des interventions des structures est que ni la réalisation des infrastructures, ni l'IEC - même bien fait - ni leur combinaison ne sont suffisants pour déclencher et soutenir un processus de changement de comportement. Les exemples retenus indiquent également l'importance des actions de plaidoyer, depuis l'organisation et la gestion, les actions pour promouvoir la mobilisation des ressources financières au niveau des ménages, de la communauté et de la structure d'intervention.

**Tableau 10.1 - Les interventions de proximité les plus intéressantes**

<b>Organisatio n</b>	<b>Stratégie d'intervention en IEC</b>	<b>Observations</b>
CEDA- PROTOS-SNV	Approche anthropologique pour constater « la différence » et établir le rapport ; dialogue pour mieux comprendre les perceptions et observations pour mieux connaître les comportements (« écouter-observer ») ; prises de vue caméscope pour l'analyse ultérieure des comportements ; projection d'une sélection des prises de vue au village/quartier pour susciter des réactions ; projection aux autorités séparément pour susciter leurs réactions	Formalisation de la méthode sera utile (cassettes éditées, support/guide d'intervention, ...). Meilleure maîtrise des débats nécessaires lors de la projection au village/quartier (problème des enfants) ; mieux noter le contenu des débats et les analyser en fonction des origines sociales des interlocuteurs ; intérêt de suivre des débats par un dialogue avec les différentes catégories de la population sur leurs réactions
CPS <sup>53</sup>	Promotion des « pairs éducateurs » dans les actions de nutrition	Constat que les tout petits n'utilisent pas des pots de chambre : planification de mobilisation sociale sur ce thème
CREPA	« Approche CREPA » qui comporte les technologies appropriées pour les infrastructures et équipements (et aussi pour les formes d'organisation, les outils de modalités de gestion, ...), l'approche participative et les mécanismes alternatifs de financement, pour créer un cadre institutionnel approprié, pour le développement local, en liaison avec la décentralisation et la gestion municipale et en diapason avec la politique et les stratégies nationales. Utilisation de l'approche SARAR/PHAST pour la démarche participative avec dessinateur sur place	
DECAM	Promotion et accompagnement des Comités de développement de quartier (CDQ) dans 5 quartiers pauvres de Cotonou, Porto-Novo et Parakou dans le cadre de la composante C (« développement communautaire ») du projet de gestion urbaine décentralisée (PGUD). Ces comités élaborent un plan de développement du quartier et identifient des projets prioritaires, essentiellement le contrôle des réserves de terrain et la réalisation des infrastructures.	Faible niveau de financement pour des infrastructures souhaitées par les comités ; pas de création de fonds locaux d'investissement par le projet ou par la circonscription urbaine avec l'appui du projet. Risque de confusion dans les esprits sur la représentativité des élus des CDQ par rapport aux conseillers municipaux qui seront élus en décembre 2002. Risque de coupure population / membres du comité en cas de faiblesse de la restitution et du compte rendu ou de la formation et l'accompagnement des populations pour exiger la transparence de la part de leurs « représentants ».

<sup>53</sup> Information du chargé de la Recherche et de l'Appui à la mobilisation sociale de la Zone sanitaire de Kandi-Gogonou-Ségbana

GESCOME	Création d'une Equipe municipale élargie (EME) de 7 personnes comme structure de décision « communautaire », qui joue le rôle de facilitateur, identifie et analyse des problèmes de santé environnementale, choisit les solutions appropriées, élabore les micro-projets de réalisation avec l'appui de GESCOME, assure la gestion et le comportement approprié. Un comité de suivi de quartier composé de jeunes animateurs de proximité (formé ?) qui visitent des ménages et conseillent les membres sur des nouveaux comportements.	On se demande si le rôle donné à l'EME ne prive pas les populations d'une participation effective à la prise de décision sur de nombreux aspects de l'hygiène et de l'assainissement avec comme résultat la non-appropriation des démarches : en fait, il n'y a pas de garantie de retro-action des informations aux membres des groupes par leurs « représentants » dans l'EME ni de leur consultation préalable sur les décisions à prendre. Les jeunes estiment qu'il y a eu de petits changements de comportement, notamment l'utilisation de pots pour l'excréta des petits enfants, la propreté de la maison, le transport des déchets par des femmes dans un sac pour les jeter dans un endroit prévu. A Banikoara, ce processus a bénéficié des actions menées avec la DED à la même époque par la composante sanitaire de la SBEE (COSA) grâce à un financement allemand. Dans le village de Gomparou, l'utilisation des latrines collectives est gratuite, les frais d'entretien étant pris en charge par une cotisation de 500 FCFA par producteur prélevé sur les ristournes de la production de coton, ce qui évite le découragement dû au paiement et l'exclusion des familles pauvres
MCDI	Programme HEPS (Health Education in Primary Schools) exécuté par des ONG nationales : formation des élèves (en classe sur programme "Education familiale") avec boîtes à image ; les enseignants et les parents ; appui à un comité élargi de santé (élèves avec un enseignant) ; mise en place d'ouvrages tels que poste d'eau autonome, urinoirs, citernes hors-sol.	
PADEAR-Danida	La préparation d'un projet de point d'eau dans un village comporte « l'immersion » d'un binôme d'animateurs/-trices pendant 3 à 7 jours pour l'étude de milieu avec visite environnementale conduite par des personnes ressources (H et F) du village afin d'étudier le point d'eau, faire la carte du village, mener des entretiens de groupe. L'IEC sur l'hygiène et l'assainissement comporte un an de travail avec 2 visites par mois auprès de 4 à 10 « familles encadrées », volontaires ainsi que la création et l'accompagnement d'un comité de salubrité. La formation des animateurs, qui travaillent pour le compte des ONG collaborant avec le projet, a été suivie par la rédaction d'un guide d'animation très détaillé. Noter également la construction par des maçons formés par le projet de latrines familiales très simples (modèle « Sanplat ») financées par les familles, sans subvention.	La méthode proposée d'étude de milieu comporte l'observation d'une série d'aspects de l'utilisation du point d'eau ainsi que de l'environnement et des comportements au niveau des familles (la maison et la cour). Le suivi des « familles encadrées, l'élaboration d'un programme dit de « réinvestissement », en tant qu'exemple pour d'autres familles, nous semblent très positifs. Reste à évaluer l'efficacité du système sur les changements de comportement, sur la réalisation des infrastructures dans les familles encadrées et son influence sur d'autres familles ; reste à savoir si les familles pauvres font partie des familles encadrées ou celles qui suivent leur exemple ; reste à connaître l'impact des changements sur le statut et la charge de travail de la femme.  La construction de latrines sans subvention est l'objet d'une controverse : ça marche surtout dans les zones cotonnières, mais très probablement pas pour les familles pauvres.

PAMR/ CARDER <sup>5</sup>	Promotion des « pairs éducateurs » dans les actions auprès des hommes des groupements villageois	
Paroisses	Le curé prêche, les catéchistes font des visites infra-domiciliaires et échangent avec les membres des ménages ; ils sont sensés être un modèle de comportement (moral) pour les habitants. A noter par ailleurs, qu'un des prêtres rencontrés parle de l'hygiène et de l'assainissement dans son prêche	La méthode de communication de proximité semble porter des fruits à long terme. Toutefois, les évêques au Bénin reconnaissent un certain échec de l'église catholique à cause de sa méthode de diabolisation des croyances religieuses traditionnelles qui persistent, même chez la grande majorité des chrétiens.
PNLS <sup>1</sup>	Promotion des « pairs éducateurs » dans la lutte contre les IST-VIH/SIDA : identification par 5 groupes organisés d'un noyau de personnes dans leur groupe ayant des aptitudes à communiquer (Wanzam, taxi-motos et camionneurs, élèves, travailleuses de sexe et serveuses de bar) ; formation des « communicateurs » aux techniques de conseil, de causerie, d'animation de groupe, etc. ; suivi et appui mais pas de rémunération.	Intérêt pour la méthode, notamment : départ avec des groupes organisés ; sélection par les intéressés des personnes les plus aptes à communiquer ; formation sur les techniques de communication de proximité ; appui-accompagnement. Les résultats semblent être les plus évidents chez les élèves.
PROTOS	Formation du personnel des ONG partenaires et des responsables du programme à la méthode anthropologique pour une meilleure prise en compte des connaissances endogènes (identification de l'autre, prise de conscience des différences, respect pour l'autre, recherche de dialogue entre « égaux »). Proposition de stratégie d'intervention qui intègre : la création d'un choc pour déclencher le processus de changement ; la promotion d'un « cercle de changement » parmi les habitants qui servent de modèle et d'animateurs de changement	Cf. les thèses d'adoption des innovations et leur interprétation par Olivier de Sardan (texte en annexe)
SBC <sup>1</sup>	Services à base communautaire pour la diffusion des produits contraceptifs non-médicaux : les services sont disponibles sur place par des volontaires de la communauté.	Cf. avec la prise en charge des handicapés par les SBC
UACOGE	Démarche pour créer des comités villageois d'animation de santé (COMANIS) : étude de milieu avec l'identification des composantes du tissu associatif (11 jours), formation des animateurs ; immersion de l'équipe d'animation (6 personnes sur 7 à 21 jours) pour identifier les problèmes de santé avec chaque structure associative ; AG des délégués des structures pour créer le COMANIS ; atelier de programmation entre COMANIS de différents villages, formation des membres des COMANIS sur place sur thèmes ; suivi sur place tous les 45 jours.	Constat empirique d'amélioration des conditions de l'environnement et de réduction des maladies liées à l'eau et l'hygiène, mais pas d'étude de base avec indicateurs permettant une évaluation quantitative des améliorations.

PIVHES (BF) <sup>54</sup>	Etude préalable pour identifier les messages prioritaires ; formation des animatrices endogènes dans une région rurale de Burkina Faso : elles ont appris 2 messages simples essentiels à apprendre à des voisines et autres femmes.	Les autres femmes se plaignent que les animatrices ne font que les mêmes choses.
Centre Muraz (BF) <sup>55</sup>	<p>Actions multiples d'éducation sur les pratiques d'hygiène :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherches qualitatives pour identifier les messages prioritaires pour les visites de porte à porte et entretiens en tête-à-tête (vider les petits pots dans les latrines ; se laver les mains après contacts avec les selles) choix par les habitants des femmes volontaires ; formation en hygiène et communication ; visites 1 fois/mois.</li> <li>- émissions dans 3 radios locales en forme de feuilleton</li> <li>- initiation des équipes de santé aux techniques de la discussion participative</li> <li>- spectacle de théâtre de rue</li> <li>- préparation et réalisation de 6 leçons d'hygiène dans les écoles primaires</li> </ul>	<p>Changements de comportements induits mais lentement. En « ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- enfants qui défèquent dans un pot passe de 74% à 82 % (+8%)</li> <li>- pots vidés dans les latrines passent de 80% à 84% (+ 4%)</li> <li>- nombre de fois où les femmes se lavent les mains au savon après avoir essuyé leur enfant passe de 13% à 31% (+ 18%)</li> <li>- nombre de fois où les femmes se lavent les mains après être allées aux latrines passe de 1% à 17% (+ 16%)</li> </ul> <p>La défécation dans un pot avait déjà augmenté de 3% en 3 ans (1990-93) ; de 5% en 2 ans (1993-1995) sans programme d'intervention. On constate des progrès semblables pour le fait de jeter les selles dans les latrines</p>

<sup>54</sup> Projet d'hydraulique rurale dans le SE du Burkina Faso

<sup>55</sup> Réalisation du programme Saniya dans la ville de Bobo Dioulasso, Burkina Faso en 1995-1998.

### **10.5 - L'impact des interventions d'IEC sur les changements de comportement**

Cette question reste ouverte. Au cours des entretiens, nous n'avons pas eu des informations sur l'impact mesurable ; peut-être faute d'avoir fait clairement la demande. Notre impression est qu'il n'existe pas de démarches systématiques d'observation des comportements ou de l'évolution de la situation d'hygiène, sauf peut-être après des interventions des ONG dans les écoles dans le cadre du programme HEPS mené en collaboration avec MCDI et probablement dans le PADEAR Borgou-Alibori à partir des fiches d'observation de la concession dans les « familles encadrées » ; en effet, la phase IV des interventions des ONG dans le guide des animateurs (DH-DHAB, 2001), qui aborde « l'IEC sur l'hygiène et l'assainissement », comporte une section 6 sur « l'évaluation participative » qui est programmée à mi-parcours (après 6 mois d'accompagnement des familles) et à la clôture de la phase intensive d'IEC (après 12 mois de suivi des familles encadrées). Cette section propose le remplissage de la *fiche d'observation dans les concessions* avec les familles et le remplissage de la *fiche d'étude de milieu concernant les aspects d'hygiène et d'assainissement autour des points d'eau*, qui en principe est conduite par des personnes ressources qui sont des hommes et des femmes du village.

Par contre, l'UACOGEC n'ayant pas fait un constat de départ, le constat des améliorations, très visibles d'après les animateurs de l'UACOGEC et des membres des COMANIS, n'est basé que sur des observations empiriques.

## **XI - ESPACES ET POTENTIALITES DE DIALOGUE**

### **• Hiérarchisation des espaces**

Il s'agit de réintégrer l'espace dans une approche globale, laissant apparaître avec vigueur des débats sous forme de dialogue, lorsqu'on sait le rôle que tient l'espace dans une analyse sociale. L'espace peut jouer en permanence ce rôle d'intégration parce qu'il n'est pas figé, parce qu'il est essentiellement dynamique dans un mouvement historique. L'espace est porteur de projets venant de différents acteurs ou de groupes d'acteurs ayant chacun leurs préoccupations et leurs intérêts. Il peut être aussi source de conflits, de divisions. L'espace permet de penser de « façon dialectique et non mécaniste, l'évolution des comportements et des perceptions » (BULEON, 1991).

### **• D'un terroir rural à une zone périurbaine**

Le premier niveau de compréhension de l'espace est celui de l'ensemble de la zone du village administratif de Togoudo : le « terroir » qui couvre quelques 1 150 hectares. Les interventions des collectivités de propriétaires coutumiers pour empêcher l'acquisition des terres par l'Etat il y a quelques années, les récits de l'histoire du peuplement de la zone recueillis sur place auprès des membres de ces collectivités et leur rappel que des terres de l'IITA et de l'Université leur appartenaient autrefois, ainsi que le relatif isolement de la zone jusqu'à une date récente laissent apparaître que de certains points de vue, la notion de terroir – d'un ensemble de terres appartenant à une communauté spatiale - est encore opérationnelle dans l'esprit d'au moins une partie des habitants, et la création d'un esprit d'appartenance à la zone.

Mais en même temps qu'il sera un terroir, Togoudo devient progressivement une vaste zone péri-urbaine dont les populations sont issues de plusieurs migrations. Migrations plus anciennes, suite aux guerres intestines, migrations liées à la recherche de bonnes terres (terres riches du plateau des terres de barre), et des migrations récentes de débordement de la ville de Cotonou qui a conduit à une absorption remarquable du trop plein de Cotonou vers la banlieue de Godomey et, plus récemment en même temps que Togoudo, dans les villages situés le long de la route Godomey-Pahou, en allant à l'ouest vers Ouidah ainsi que les terres situées au nord de l'Université et à l'ouest d'Abomey-Calavi. Une partie importante de la

population de Togoudo a donc une expérience urbaine. Parmi ces populations, il existe une perception de la zone comme devant être intégrée à la ville, prenant différentes formes : les initiatives prises par les collectivités dans l'aménagement de la zone par la réalisation des pseudo-lotissements, l'occupation progressive par des acquéreurs et locataires ayant déjà séjourné en ville à Cotonou ou ailleurs et ayant une perception de Togoudo comme un (ou des) quartier(s) urbains, plus sains et moins chers, leurs initiatives individuelles pour mettre en valeur les parcelles et des services collectifs de type urbain (électricité et téléphone en particulier) et la demande explicite des populations en 1990 à « urbaniser » leurs villages.

Déjà, en circulant à Togoudo, on a nettement l'impression d'être dans une zone lotie. La zone bénéficie de l'existence de plusieurs pistes plus ou moins praticables dont les plus importantes sont très larges et tracées en ligne droite. Ces grandes voies sont en terre et sont plus ou moins praticables, mais cela n'a rien de surprenant pour la ville de Cotonou. Il y a de l'électricité et des lignes téléphoniques le long de ces grands axes et dans plusieurs autres endroits, des écoles et collèges, des centres de santé privés, de petits marchés, de commerces et buvettes. En dehors du centre de l'ancien village de Togoudo, ce qui surprend immédiatement est la régularité dans l'implantation des parcelles avec quelques grands axes qui traversent le quartier ainsi que l'alignement assez impressionnant, parfois sur plus d'un kilomètre, des poteaux électriques et de téléphone. Autre surprise est le nombre important de constructions en dur avec quelques résidences de standing qui n'ont rien à envier à celles de Cotonou. Bien sûr, les logements construits sont de qualité très diverse, allant parfois aux constructions en bambou, le plus souvent en location et, entre ces deux extrêmes, de nombreuses constructions inachevées ou en matériaux provisoires, en parpaings posés sans mortier ou sans crépissage à différents stades d'achèvement. Si beaucoup de parcelles restent inoccupées par des constructions, elles sont souvent cultivées, marquant ainsi un début d'appropriation.. Même l'impression d'ensemble de la zone ne devrait pas surprendre, car elle se situe dans la banlieue de Cotonou, bien plus proche des grands lieux d'activité économique que d'autres zones, habités depuis bien plus de temps.

Mais malgré la première impression, la zone n'est pas lotie. Elle se présente physiquement comme une série de quartiers en cours d'aménagement autour de l'ancien noyau du village : nous verrons par la suite qu'il s'agit d'aménagements par les habitants. La question que l'on se pose alors est de savoir comment les habitants arrivent à s'octroyer ce cadre de vie malgré l'absence de lotissement préalable ?

Deux structures associatives jouent sur les deux images, celle du terroir et celle de la ville en même temps : il s'agit du Conseil des notables de la zone et de l'association de développement Finangon ; c'est notamment le cas dans les pratiques sociales et le discours de ce dernier.

La demande des populations à « urbaniser » la zone et les interventions de Finangon en faveur de la réalisation d'un lotissement-remembrement sont cohérentes avec la logique des chiffres : la croissance de la zone (env. 13% pa) est exceptionnelle par rapport au taux moyen d'environ 3% pour l'ensemble du pays et de 4% à 5% environ pour Cotonou. On comprend les problèmes de terres et de leur occupation qui préoccupent les populations. Ce qui implique aussi la mise en place d'infrastructures socio-communautaires (écoles, centres de santé, marchés...) pour les besoins nécessaires de la population et les moyens de circulation et de communication, l'approvisionnement en eau et la création d'emplois, sans parler des questions de déchets. Ces différentes questions sont très bien perçues par les habitants dans leurs discours et constituent la base des revendications actuelles de réaliser effectivement le lotissement-remembrement.

En effet, l'importance d'une telle population crée les problèmes de traitement des déchets et de leur gestion. Sur les terres de Togoudo sont installées des activités agricoles qui produisent des déchets, les activités de transformations alimentaires qui produisent aussi des déchets, ainsi que des zones d'habitation, des infrastructures communautaires. Toutes ces activités sont à la base de certains déchets sur lesquels les populations ont les comportements les plus divers.

• ***Un « quartier » urbain dans une zone rurale !***

Le deuxième niveau d'observation spatiale se situe au niveau des quartiers et la vie des quartiers. Du point de vue de l'organisation territoriale actuelle, Togoudo est un village, démembrement d'une commune rurale dont les éléments socio-spatiaux constitutifs devraient être des localités ou des hameaux.<sup>56</sup> Néanmoins, dans la perception des habitants, dans leur langage de tous les jours et dans les discours sur la zone depuis au moins une douzaine d'années, la zone subdivisée en 10 quartiers reconnus comme tel au niveau du chef de village, mais dont l'appellation varie selon les interlocuteurs : d'après les membres du bureau de l'association de développement, il y avait 6 quartiers au départ : Tchoukpa, Asrosa, Tankpè, Womey, Agonkanmey et Alègléta. Il s'agit des lieux occupés par les lignages autour desquels s'installent de nouveaux occupants. Des sous-divisions de ces quartiers interviennent en fin des années '80 et au début des années '90 avec des noms de Yénawa, Djoukpa, Sedomey, Gbègnigan, Midokpo ou Missigbé. L'appellation (et donc le statut) de certains – comme Missigbé – est contestée par les descendants des primo-occupants. D'après le chef de village, il s'agit aujourd'hui de : Womey-Yénawa, Womey-Kpatindé, Womey- Sado, Womey-centre, Womey-Yémalin-Hlagon, Togoudo-Tankpè, Togoudo-Djoukpa, Djoukpa-Sèdomey, Alegleta Missigbè, Alegleta-centre.

Certains quartiers sont constitués par des regroupements de parcelles héritées des enfants des premiers occupants. Tel est le cas du quartier Togoudo-Djoukpa où la plupart des parcelles appartiennent aux enfants du premier occupant. Il en est de même pour les familles Houndjè Dossou-Yovo, Bonou, Honfo et Amadji. Une telle homogénéité peut entraîner une certaine uniformité dans les comportements des habitants de ces quartiers vis-à-vis des déchets, de l'assainissement et de l'eau. Question d'éducation, de culture, de croyance! Toutefois, en dehors de tels quartiers, il n'y a pas des regroupements spatiaux nets sur le plan ethnique.

Du fait de sa croissance rapide dans les années 80 et 90 et les difficultés du chef de village à maîtriser l'ensemble de la zone, certaines populations s'étant installées dans des lieux isolés, se regroupent en essayant de se faire reconnaître auprès de lui comme de nouveaux quartiers, en se donnant un nom. C'est le cas par exemple des quartiers Gbègnigan et Midokpo.

Dans ces lieux, de tels regroupements de voisins sont des structures sociales qui ont également entraîné une certaine uniformité dans les comportements collectifs ayant une influence sur l'assainissement, les déchets et de manière plus générale, l'hygiène du milieu. Dans un des cas cités, il s'agit d'un groupe d'habitants ayant des attaches avec l'IITA et l'Université, certains étant chercheurs et techniciens ayant de toute évidence un niveau d'éducation formelle élevé qui, d'après d'autres études, ont des pratiques d'hygiène, d'alimentation, de santé faisant courir moins de risques aux intéressés et leurs proches (KODJOGBE 1997 ; CERTI, 1999 ; INSAE, 2002).

---

<sup>56</sup> Dans le découpage administratif actuel, le village est l'équivalent du quartier, qui est un démembrement d'une commune urbaine.

### • **La parcelle et la vie des unités domestiques**

Le troisième niveau d'espace est la parcelle qui a été étudiée en détail suivant une typologie spécifique (type de clôture, type d'occupation: propriétaire seul, propriétaire et locataires, locataires seuls, parcelle occupée par un gardien, propriétaire disposant d'un titre foncier dans une parcelle isolée bâtie de très haut standing, dans un espace où le lotissement n'est pas encore réalisé.). C'est là autant de perceptions et de comportements des populations à l'égard de l'eau de l'hygiène et des déchets.

Sur le plan méthodologique, les travaux de terrain démontrent qu'il est important de ne pas faire une enquête rapide sur thème mais plutôt d'adopter une approche globale à la vie quotidienne de chaque unité domestique, de sa façon d'occuper et d'utiliser l'espace.

## **XII – ESPACES POUR LE DIALOGUE ET SUGGESTIONS AUX DECIDEURS ET TECHNICIENS**

L'identification des espaces de dialogue et l'élaboration des suggestions à faire auprès des décideurs et techniciens, responsables des futures communes, repose sur les résultats de la recherche. Il faudrait alors vérifier le bien fondé des hypothèses avant de réaliser cette tâche.

### **12.1 – La vérification des hypothèses**

Cinq hypothèses avaient été émises dans le cadre de l'élaboration du programme de recherche, la dernière ayant été identifiée au cours de l'enquête.

**Les perceptions, attitudes et comportements des différents acteurs et leur rationalité par rapport aux déchets sont déterminés par la place qu'ils accordent à la notion de propreté et saleté dans leurs langues et dans leurs cosmogonies, par l'éducation reçue (« traditionnelle » et « moderne »), et par les pratiques courantes du milieu mais aussi par le statut et la situation économique des intéressés.**

**La perception des espaces, la manière de les occuper et de les utiliser sont aussi tributaires de cette vision globale de l'univers – sa cosmogonie - de sa culture globale, de ses croyances. Chaque acteur lance un défi à l'espace qu'il occupe ou qu'il essaie de modifier ; il établit un dialogue avec les espaces qu'il occupe qui ont une influence sur sa perception, son comportement, sa rationalité. C'est un défi donc que chaque acteur lance à la parcelle et la voie ou le chemin qui la borde, à l'îlot et le quartier, à la ville.**

Qu'il s'agit des différentes catégories d'habitants, des techniciens ou des décideurs, la recherche démontre clairement que la première partie de cette hypothèse est fondée. Ce sont en partie des études menées à Togoudo qui démontre le bien fondé de la première partie de cette hypothèse, conclusion qui est très fortement confirmée et par des études sur les perceptions et les comportements menés parallèlement par le Ceda sur d'autres sites, avec d'autres financements (LANGLEY Philip et Alfred MONDJANAGNI, 2002 ; MONDJANAGNI Alfred, Philip LANGLEY et al, 2002).<sup>57</sup>

Les concepts de propre et de sale, la division du travail relatif à la propreté et à la saleté en fonction du genre sont très fortement liés à l'appartenance culturelle, il étant admis qu'en

<sup>57</sup> Les conditions de la subvention de recherche supposent que l'organisation récipiendaire puisse mobiliser au moins 20% du coût total de la recherche. Le Ceda a fait cela en partie par la valorisation de son travail à Togoudo, en partie par le financement de recherches parallèles sur des thèmes très proches.

dehors de la considération de la culture comme l'appartenance à un groupe ethno-linguistique, la culture est aussi une question de pauvreté (cf. LEWIS) et de classe sociale. En plus de l'appartenance culturelle, l'éducation - en termes de celle reçue de la famille, des pairs et d'autres membres de la communauté (notamment l'enseignement religieux) ainsi que le niveau d'instruction formelle qui se rend compte de la plupart des différences de perception constaté au sein de la population et aussi entre les différentes couches de la population d'une part, les techniciens et décideurs d'autre part (cf. chapitre VI). En plus de l'éducation néanmoins, il faudrait ajouter la formation et l'insertion professionnelle qui ont une influence importante et sur la perception et sur le comportement. Ceci est surtout évident à travers les entretiens avec les techniciens et les décideurs, mais c'est aussi le cas pour les différences entre une partie très importante de la population ayant un niveau d'éducation formelle relativement faible et les responsables des deux associations qui ont fait l'objet d'entretiens (Finagnon, Midokpo).

Quant à la deuxième partie de l'hypothèse, les observations et relevés des espaces domestiques et la configuration des espaces du quartier indique ici aussi qu'elle est effectivement bien-fondé. Les espaces non occupés, le modelé de terrain, la tentative de certains de réclamer des terrains en bordure de la lagune ou des marécages démontrent bien que certains aspects du comportement soient liés à la configuration spatiale : dès que la densité augmente, les habitudes par rapport aux déchets et aux excréta change car il n'y a pas de choix. Dans les espaces familiaux, chacun intervient dans une démarche d'appropriation de l'espace, qui le marque par des gestes et le placement des objets : banals dans la plupart des cas mais ayant une signification religieuse dans d'autres, comme pour les fétiches mais aussi le crucifix, des statues ou des images de personnages ou de scènes religieuses.

L'hypothèse complémentaire qui est apparue au cours de la recherche concerne l'importance des lieux de pouvoir. Il s'agit de l'importance relative des différentes formes d'autorité dans les communautés et la manière dont elles s'exercent, qui peuvent avoir une influence importante sur les comportements et les changements de comportement. Les lieux de pouvoir à différents niveaux (visibles et invisibles) peuvent influencer sur l'hygiène publique, par exemple, surtout des différents lieux de pouvoirs.

- au niveau visible, on a les pouvoirs administratifs, chef de village, chef de quartier, responsables de services déconcentrés (centre de santé, directeur d'école, etc.), chefs de ménages, propriétaires, locataires organisés avec un leader ; les structures de la société civile : responsables de groupements et associations locales de développement ;
- au niveau invisible : il y a les interdits culturels, les couvents, les cénacles.

Pour les chercheurs du Ceda, cette hypothèse apparaît comme évident en soit. En effet, pour la plupart des familles, nous avons constaté l'importance des pouvoirs invisibles à travers les interdits (que reconnaissent des enseignants et certains techniciens), les lieux de culte intégrés à l'espace quotidienne (fétiches et d'autres objets religieux), les discours faisant référence à ces pouvoirs et le fait que les décisions de la vie, aussi bien sur le quotidienne qu'en termes plus généraux soient souvent très fortement influencé par la croyance dans la force de ces pouvoirs.

Au niveau visible, au sein de la famille et le ménage, le chef de famille (homme ou femmes et, en son absence, l'aînée et la mère exercent un pouvoir réel sur les enfants et autres parents ou alliés. Dans un mariage, l'homme exerce un pouvoir certain sur sa (ou ses) femme(s) et se trouve renforcer dans cet exercice de pouvoir d'une part par les us et coutumes de son groupe ethnique et par l'interprétation qu'y font les autres membres du groupe et les sages, d'autre part par l'application de la législation qui se réfère toujours au Coutumier de Dahomey de

193X, malgré le fait qu'il n'a pas valeur de droit, d'après un jugement de la Cour constitutionnel au début des années '90. Sur la parcelle d'habitation, le propriétaire exerce un pouvoir réel sur les locataires, surtout en cas de cohabitation.

Les différents entretiens qui ont eu lieu avec le chef de village dans son propre salon et la cour de sa parcelle, ponctué par des interruptions pour régler des questions des visiteurs qui le sollicitent, les entretiens qui ont eu lieu au couvent d'Abomey-Calavi où il est capable de rassembler une foule de quelques centaines de personnes identifient clairement ses pouvoirs d'intermédiaire entre les populations et les autorités, pouvoir qui s'appuie sur un réseau de notables, descendants des primo-occupants de la zone et donc particulièrement légitime dans une telle zone semi-rurale.

Par rapport à l'autorité politico-administrative (sous-préfet et ses adjoints) il y a un respect de l'autorité, mais pas toujours la mise en œuvre de leurs recommandations ou instructions. Leur pouvoir est donc moins évident que des autres acteurs identifiés ci-dessus.

Par contre, en dehors de leurs lieux institutionnels, les responsables d'école et de centre de santé ne semblent pas jouir de pouvoirs réels semblables auprès des populations : deux des enseignants ainsi que deux médecins, responsables d'un centre médical privé font des remarques assez désabusées à ce sujet car ils constatent que leurs observations aux voisins sur les conséquences des comportements à risque donne lieu à des réponses de défi sinon des injures.

Il existe des décalages entre discours et pratiques sur deux plans : premièrement au niveau de chaque catégorie d'acteurs (population, techniciens et décideurs) entre leur discours et leurs pratiques ; en deuxième lieu entre le discours et les pratiques de chaque catégorie d'acteurs, pris ensemble et ceux des autres catégories pris à part (cf. les couches populaires et les techniciens et « intellectuels »). La compréhension de tels écarts facilitera le dialogue et donc la promotion d'une démarche réellement participative.

Les décalages ont été effectivement constatés dans plusieurs domaines. Entre les discours des autorités et techniciens sur le manque de respect des règles par les populations et le respect des règles par ces mêmes techniciens et cadres, il y a des écarts parfois importants. Le contenu de l'ensemble des articles de presse sur les lotissements est accablant, parlant de trafic de parcelles, d'attribution de parcelles à des inconnus, d'acquéreurs fictifs, de magouilles, de complicité, de manque de transparence et d'honnêteté de la part des autorités et des techniciens responsables (cf. coupures de presse en annexe). Dans la plus grande majorité des cas, il n'y a pas de plaintes ou de procès mais plutôt une réconciliation des parties en conflit, ce qui entérine des pratiques frauduleuses.

Pour les techniciens de la santé, le non-respect des règles est aussi le cas en ce qui concerne l'observation des protocoles de traitement des maladies courantes, l'utilisation des ordinogrammes, la vérification du statut vaccinal de tout enfant qui se présente en consultation et sa vaccination au besoin, etc. Sur un plan très simple en relation directe avec les pratiques d'hygiène, seulement 3% des agents de santé ont lavé leurs mains avant de commencer la consultation avec un malade (ROWE et al., 2001). Sur un plan plus général, c'est un fait connu qu'il existe parfois une surfacturation des actes dans les centres de santé publique dont les bénéfices sont perçus par le personnel soignant et qu'il y a également des ventes illicites de médicaments dans les centres : des médicaments essentiels du stock du centre sont parfois détournés et dans d'autres cas, le personnel paramédical (infirmiers et sages femmes, surtout) vendent des médicaments non-essentiels aux consultants du centre ou

les reçoivent à la maison après les avoir dit qu'il n'y a pas de médicaments au centre (GALLAND et al., 1999)

Lors de nos enquêtes à Togoudo auprès des différentes catégories d'habitants de la zone, nous n'avons pas vraiment rencontré des décalages entre les discours des couches de la population de moyens modestes et leurs pratiques. Ceci dit, ces décalages existent bien, surtout face aux techniciens, aux cadres de développement ou aux autorités dans les cas où on demande à l'intéressé de faire le récit de son comportement en matière de santé ou d'hygiène. Les réponses à des questions sur la fréquentation des tradipraticiens et sont le plus souvent bien plus faible que la pratiques réelles et plus élevé que la réalité pour la fréquentation des centres de santé : seulement 21% des populations rurales disent fréquenter les tradipraticiens d'après l'enquête sur les conditions de vie des ménages en milieu rural (MDR-PNUD, 1996) – un niveau de toute évidence en dessous de la réalité tandis que 46% des malades déclarent consulter dans des services modernes (LANGLEY, 1999). alors que la moyenne nationale ne dépassait pas 44% en 1998, zones urbaines comprises.

En réponse à la question de savoir la première démarche suivie en cas de la maladie de l'enfant, la réponse est très souvent, surtout devant un technicien, « je l'amène à l'hôpital » (comprendre « centre de santé ») ; or, la première démarche, quasi universelle, est un traitement à domicile souvent avec une infusion ou l'automédication et la consultation n'interviendra qu'en cas de non-amélioration ou de dégradation de la situation. A la question de savoir si on utilise les latrines dans une concession la réponse est presque toujours « oui » même si l'état des latrines indique le contraire ou que l'enquêteur a observé la défécation « en brousse ». Les études dans le Nord du Bénin indiquent que ceci est surtout une réaction d'autodéfense psychologique et aussi, la volonté de plaire à l'étranger, celui qui fait l'enquête, la volonté de répondre ce que l'on pense que l'enquêteur veut entendre.

Par contre, d'autres décalages existent qui n'étaient pas identifiées dans les hypothèses. Il y a un décalage entre les discours des habitants et celui des techniciens à propos des perceptions et les comportements des premiers. Dans la mesure que l'on considère la pauvreté et l'insertion culturelle et sociale comme des explications légitimes des pratiques, les habitants expliquent rationnellement leurs comportements alors que techniciens et décideurs (ainsi que les journalistes) tendent à les qualifier de désordonnée, irréfléchie, d'anarchique, c'est-à-dire « les gens font n'importe de quoi ».

Un autre décalage existe encore entre la perception de certains techniciens de la zone et les conditions réelles de vie et des pratiques d'hygiène et d'assainissement. Une partie importante de la population est pauvre et arrive difficilement à améliorer certaines pratiques d'hygiène faute de moyens ; toutefois, cette contrainte n'est mentionnée ni dans le même ordre d'idées, certains techniciens pensent que la plupart des habitants de Togoudo sont abonnés aux structures de pré-collecte alors que la situation est l'inverse.

Ces deux derniers décalages contribuent en fait à confirmer l'hypothèse suivante, l'absence de connaissance et de compréhension entre les trois principales catégories d'acteurs.

Les propositions et les actions menées pour améliorer la situation seront plus efficaces si chacune des parties prenantes connaît, comprends et tient compte des perceptions de la rationalité des comportements des autres ; dans le cas spécifique des techniciens et responsables des collectivités locales, il s'agit d'admettre la réalité, la pertinence et la légitimité des attitudes et perceptions des couches populaires ainsi que la rationalité, la pertinence et les opportunités implicites des métiers existants de collecte et de traitement des déchets.

Si les changements de comportements sont nécessaires de la part des populations pour pouvoir mettre en œuvre des actions pertinentes par rapport aux déchets, ils sont tout aussi nécessaires chez les autres acteurs, notamment les techniciens et responsables des collectivités locales afin de pouvoir créer un dialogue et arriver à la synergie entre les actions.

Mais l'information et l'éducation sont insuffisantes pour susciter ces changements de comportements chez différents acteurs car d'autres facteurs importants entrent en jeu. Il s'agit notamment de la compréhension par les acteurs de leurs propres attitudes et pratiques, des décalages entre leurs pratiques et leurs propres discours, des écarts entre leur conceptualisation et leur rationalité par rapport à l'hygiène et ceux des autres catégories sociales ainsi que les aspects économiques et la question du nouveau statut acquis grâce aux changements.

La première partie de cette hypothèse aurait pu être formulée autrement. En effet, en écrivant que « les propositions et les actions menées pour améliorer la situation seront plus efficaces si chacune des parties prenantes connaît, comprends et tient compte des perceptions de la rationalité des comportements des autres » le projet suppose que les parties prenantes ne comprennent pas actuellement les perceptions, la rationalité et les comportements des autres acteurs.

Les résultats de la recherche menées confirment globalement cette partie de l'hypothèse. Pour la plupart, les techniciens et décideurs interviewés n'ont que des connaissances très sommaires des pratiques des populations, faute d'observations directes pour la plupart d'entre eux. Ils ne font pas cas de la rationalité des comportements des populations : la plupart ont une vision d'une population homogène sans différenciation sociale tandis que la pauvreté n'est pas identifiée comme un déterminant des comportements. La référence aux aspects culturels se limite à la situation des parents au village pour les techniciens et aux interdits alimentaires pour des enseignants. , pour la croyance dans la

L'analyse de différentes approches mises en œuvre par des intervenants au Bénin (section X) confirme également cet aspect de l'hypothèse. Il est rare, en fait, de trouver des approches qui amènent des techniciens à mieux comprendre les bases rationnelles des comportements, malgré les discours sur l'étude du milieu. Un des éléments qui trahit un peu les différentes approches est la tendance à classer les comportements comme bons ou mauvais par rapport à la santé, ce qui est un jugement de valeur, alors qu'il aurait été possible de parler de comportements à moindre risque/à risque. Dans le même ordre d'idées, les analyses faits après des études de milieu classent souvent les traditions comme positives ou négatives.

Néanmoins, des nuances sont nécessaires. Les techniciens ayant une formation et une insertion professionnelle dans les domaines sociaux, et surtout ceux ayant des pratiques professionnelles qui les amènent à avoir des contacts fréquents avec les populations pauvres, et surtout des contacts dans les lieux d'habitation de ces populations, ont un niveau de compréhension nettement plus élevé. Mais ceci a aussi des limites : les techniciens en question ne parlent pas de connaissances endogènes, de pratiques à moindres risques ou d'initiatives prises par la population. Un comble, considérant que le technicien le plus ouvert à une compréhension des comportements travaille pour le service d'appui aux initiatives de base de la CUC !

Une exception parmi les décideurs est le chef de village, très fortement ancré dans sa société locale et dans la culture populaire d'une zone semi-rurale et péri-urbaine en même temps.

Quant à la reconnaissance des métiers actuels de collecte et de traitement des déchets, la plupart des techniciens et des décideurs mentionnent l'activité des *gbobeto*, qui réalisent la

pré-collecte, de manière très favorable, sans soulever des réserves sauf d'indiquer qu'ils sont obligés de déposer les ordures ainsi collectées dans la zone, dans les bas-fonds. Par contre, les gestes des habitants (tri préalable, utilisation de réceptacle, dépôt dans des endroits spécifiques), le travail des *gohoto*,<sup>58</sup> qui collectent des bouteilles et les *mibeto* qui vidant les fosses,<sup>59</sup> la collecte finale par des propriétaires de camionnettes, ne sont pas identifiés, encore moins prise en considération comme des atouts.

En ce qui concerne la seconde partie de l'hypothèse, l'analyse des discours et les pratiques des trois principaux groupes d'acteurs – habitants, techniciens, décideurs – démontre clairement la méconnaissance de la situation des habitants de la part des deux autres groupes et même l'existence d'illusions quant au niveau de revenus et les pratiques en matière d'assainissement dans la zone. Dans une démarche participative, prôné dans les discours de la plupart des techniciens et décideurs, il est difficilement admissible que l'on peut continuer des pratiques sociales fondées sur l'ignorance de « l'autre », pour ne pas dire le mépris dans quelques cas. La juxtaposition des discours des techniciens et décideurs avec les perceptions et les pratiques des différentes catégories d'habitants montre qu'un changement de comportement parmi les premiers est non seulement souhaitable, sur le plan simple des rapports humains, mais est obligatoire si ce groupe veut réellement dialoguer et pratiquer la participation

L'analyse des interventions de nombreuses structures de promotion de l'hygiène et de l'assainissement (chapitre X) confirme la troisième partie de cette hypothèse et démontre que l'information et l'éducation, telles qu'elles sont pratiquées, sont effectivement insuffisantes pour susciter ces changements de comportements chez les différents acteurs à cause des autres facteurs qui entre entrent en jeu, notamment l'enracinement de chaque groupe d'acteurs dans sa culture : culture populaire (et pour certains, culture de la pauvreté), cultures techniques et culture du commandement, avec toutes les interférences qui existent entre les deux derniers et celui des habitants. En effet, il ne faut pas oublier que les techniciens et les décideurs sont aussi des habitants, comme nous le rappelle plusieurs techniciens en indiquant qu'ils voient guère de différences entre les comportements des membres de leur propre famille, ceux des habitants de la zone et ceux des habitants de leur propre village d'origine.

Les autres facteurs comportent également le fait que le niveau de réflexion et d'analyse des techniciens ne soit pas toujours élevée, surtout sur leurs propres attitudes et perceptions ; lors de rencontres officiels, confronté à des observations de personnes qui ne sont pas du même corps de métier, les techniciens tendent à se braquer et de prendre la défense de la corporation. C'est le cas, par exemple, en cas de remarques sur le mauvais accueil du personnel de santé, notamment de consultants présentant des signes extérieurs de la pauvreté. Ceci dit, il est possible, comme le Ceda a pu faire avec le personnel cadre du PROTOS et des ONG partenaires au d'une session de formation de cinq jours avec travaux de terrain avec les populations (LANGLEY et MONDJANAGNI, 2002) ou en trois jours lors d'un atelier de réflexion (LANGLEY 2002), de susciter de telles réflexions.

Quelle explication donner à ces réticences ? Il y a d'abord l'autoprotection de la psyché de l'individu et de son cadre professionnel, dans lequel il a investi intellectuellement et psychologiquement. Mais il y a aussi les contraintes écrasantes de la vie et de la survie pour la plupart des techniciens et une partie importante des décideurs dans des postes subalternes,

---

<sup>58</sup> *Ô gôhôtôuwalo* crie la femme devant la parcelle : celle qui achète les bouteilles est là.

<sup>59</sup> Bien que les travaux de recherche n'aient pas identifié explicitement cette pratique à Togoudo (YADOULETON, 2002), il n'y a aucune doute de son existence, étant donné le pris de vidange qui peut dépasser les 40 000 FCFA. Les économies sont réalisables par un arrangement avec l'équipe du camion qui peut ajouter une vidange non-déclaré au propriétaire en faisant une vidange incomplète chez un client déclaré.

presque autant que pour la majeure partie des habitants<sup>60</sup>. Ces contraintes font en sorte qu'il est difficile pour les techniciens de réfléchir sur leurs propres pratiques et leurs propres discours, sur leurs perceptions d'autrui et la rationalité de son comportement. L'absence de référence à ces aspects au cours des entretiens et en général, au cours des échanges avec des techniciens semble confirmer l'existence de blocages dans ce domaine.

L'observation des processus sociaux et institutionnels dans une démarche qui vise à animer des espaces de dialogue et de négociation, permettra d'identifier une série de suggestion auprès des élus dans les domaines de la salubrité publique.

Cette dernière hypothèse fait l'objet de la deuxième partie cette section.

## **12.2 – Espaces de dialogue et suggestions auprès des responsables des communes**

Trois observations préliminaires sont utiles à la compréhension des espaces et les suggestions faites en direction des futures responsables des communes

- Sur le plan conceptuel, les espaces de dialogue sont à identifier sur le plan social et économique autant que sur le plan physique.
- La promotion du dialogue ne sera guère facile, non pas simplement à cause de la manque de connaissances mutuelles entre acteurs et les difficultés que rencontre chaque catégorie d'acteurs pour admettre la rationalité de « l'autre » mais aussi à cause de divergences fondamentales économiques, sociales et culturelles. Ces divergences sont apparues en filigrane à travers les entretiens. Deux enseignantes de l'EPP constatent que « les voisins déversent pêle-mêle leurs ordures non loin des habitations. Lorsque vous essayez de leur dire que cet acte est nuisible pour leur propre santé, ils vous traitent de *akowé* » (col pour désigner un intellectuel, quelqu'un qui veut se distinguer, marquer sa différence). Deux médecins notent que « l'hygiène du milieu est nulle ». On peut vous jeter les ordures à la figure. Lorsque vous essayez de leur expliquer les conséquences de ce qu'ils font, ils vous traitent de tout ».

Par ailleurs, la signification de certains discours des techniciens laisse supposer que l'on considère les habitants de très haut, les traitant d'entêtés de façon méprisant. Cette vision de la population de la part des agents de santé est malheureusement confirmée par les remarques et les comportements observés ailleurs par certains membres du corps médical et paramédical.<sup>61</sup> Elle est même confirmée par les agents de santé qui, dans l'Ouémé, ont identifié qu'une des causes fondamentales de la qualité inadéquate des soins de paludisme chez des enfants était leur impolitesse eue égard des personnes accompagnant l'enfant à la consultation. (ROWE et al., 2001).

- Enfin, les populations ont une vision de certains responsables politico-administratifs et techniciens comme étant des gens qui s'organisent entre eux pour « bouffer » : ceci est particulièrement évident lors des lotissements (cf. supra) mais c'est aussi le cas pour

---

<sup>60</sup> Le salaire d'un enseignant du primaire, mêle après plusieurs années de service, ne dépasserait pas 80 000 FCFA/mois ; dans le secondaire, un professeur certifié dépassera rarement les 100 000 FCFA.e

<sup>61</sup> Dans l'étude du CRDI (GALLAND et al., 1999), on rapporte ce que dit un médecin : « Personne est responsable du mauvais accueil à la maternité ». Mais l'étude précise que « dans ce site, la sage-femme est régulièrement absente, accueille mal les femmes et fait des surfacturations. Ce médecin est son supérieur hiérarchique qui a théoriquement autorité sur elle ». Il est évident que le dialogue avec elle sera particulièrement difficile.

l'inscription à l'école et lors des examens, pour avoir de meilleurs services dans un centre de santé (bien que les malades soient moins informés sur les malversations) ou pour faire toute démarche auprès de l'administration, chaque dossier nécessitant une « pierre », afin de le tenir en place !.

- La promotion d'un dialogue n'a pas été expérimenté de manière pratique à Togoudo pendant le déroulement de l'étude. Cette démarche, prévu dans la proposition initial de recherche devait intervenir vers la fin de la période, c'est-à-dire au milieu ou dans le troisième trimestre de 2002. La décision du gouvernement prise dès le fin 2001 de tenir les élections municipales en décembre 2002 a eu trois effets qui ont fait en sorte que cette expérience pratique n'a pas pu avoir lieu :
  - Depuis la fin du premier semestre 2002, le fièvre électoral a saisi le corps social béninois : dans cette situation, toute visite d'un quartier, d'un village, toute réunion organisé en milieu populaire prends un ambiance pré-électoral, un petite teinte d'activité politique. Dans ces conditions, il risque d'avoir une orientation et une interprétation particulière des paroles des uns et des autres : les interventions des techniciens et surtout les décideurs seront interprétés comme des déclarations politiques habituelles, c'est-à-dire comme des promesses vides qui ne seront jamais respecté ; en contrepartie, les habitants attendra des intervenants la distribution de vivres ou de l'argent ;
  - Le rôle des responsables politico-administratives et autres décideurs et, à un moindre degré seront modifiés avec la mise en place des nouvelles communes. Les nouveaux rôles vont être définis progressivement après la mise en place des conseils communaux et les maires ainsi que la négociation des rapports entre les nouvelles communes, les services déconcentrés de l'Etat et ceux de la sous-préfecture. En principe, il n'y aura plus un sous-préfet dans chaque commune et il n'est pas claire pour l'équipe de recherche ce que sera la position, le mode de fonctionnement et le commandement de ces servies. Il sera donc très difficile pour les techniciens et décideurs actuels de débattre, de discuter, de dialoguer franchement sur les questions de la zone, y compris les questions de l'hygiène et de l'assainissement, qui font partie des domaines dont la responsabilité va revenir à d'autres personnes à partir des élections ;
  - Avec la mise en œuvre de la décentralisation et la création des nouvelles communes, les centres de décision seront modifiés de manière différents selon le domaine, en fonction de ce qui est prévus dans les lois. Mais il faudrait faire fonctionner de manière pratique ce que sont actuellement que des propositions théoriques. Dans le domaine de l'approvisionnement en eau et l'assainissement en milieu rural, par exemple, les discussions entre techniciens sur les nouvelles démarches et leurs implications pour les structures techniques nationales et départementales ont commencé fin 1998 : le transfert des compétences a donné lieu à de nombreuses interrogations et ont fait apparaître une situation complexe, qui demande des arbitrages politiques : le transfert des ressources dans une situation où la plupart du financement est sur fonds extérieurs pour des programmes de grande envergure ;

### ***Pouvoirs des nouvelles communes***

Sans citer les compétences des communes *in extenso*, elles couvrent - d'après les textes législatifs sur la réforme de l'administration territoriale<sup>62</sup> - les domaines suivants relatifs à l'hygiène et l'assainissement :

---

<sup>62</sup> Loi N° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin (OROU-TOKO, 2000).

- le schéma directeur d'aménagement de la commune, le plan d'urbanisme dans les zones agglomérées, les plans détaillés d'aménagement urbain et de lotissements ainsi que la délivrance des permis de construire et le contrôle permanent de la conformité des réalisations et des constructions avec la réglementation en vigueur ;
- la réglementation, l'autorisation et le contrôle de l'occupation temporaire de son domaine public ;
- l'initiation des actes liés aux travaux d'aménagement, d'infrastructures et d'équipement qui relèvent de son patrimoine ainsi que les actions afférentes à leur gestion et à leur maintenance ;
- la réalisation et l'entretien des voies urbaines et de leurs réseaux d'assainissement en zones agglomérées ;
- la prospection, la fourniture et la distribution de l'eau potable, la réalisation des infrastructures hydrauliques ainsi que la veille sur des périmètres de sécurité sanitaire autour des captages, puits et forages ;
- la collecte et le traitement des déchets solides autres que les déchets industriels ;
- du réseau public d'évacuation des eaux usées ;
- du réseau d'évacuation des eaux pluviales et des ouvrages d'aménagement des bas-fonds et de protection contre les inondations ;
- la veille à la préservation des conditions d'hygiène et de salubrité publique notamment en matière d'assainissement privé des eaux usées, de lutte contre les vecteurs des maladies transmissibles, l'hygiène des lieux et établissements accueillant le public ;
- l'élaboration de la réglementation concernant l'assainissement individuel (latrines, fosses septiques, puisards) et l'initiation de toutes mesures de nature à en favoriser la promotion ;
- l'initiation de toutes mesures de nature à favoriser et à promouvoir l'éducation de la jeunesse ;
- l'aide sociale aux déshérités ;
- la construction, l'équipement la réparation et la gestion des marchés et des abattoirs.

Pour exercer ses compétences, la commune peut avoir recours aux services, sociétés ou organismes de l'Etat et aux établissements publics, aux sociétés d'économie mixte ou d'agences d'exécution, aux ONG, associations de droit béninois, aux comités de gestion, aux partenaires au développement, aux sociétés privées par rapport auxquels elle peut déléguer, se faire assister, concéder, affermer, sous-traiter ou passer contrat dans le cadre de l'exercice de sa maîtrise d'ouvrage.

### ***Espaces de dialogue***

L'examen de la situation actuelle fait ressortir que quelques espaces de dialogue existent dans la zone de Togoudo et qu'un dialogue existe effectivement. On peut citer :

- les échanges soutenus entre le chef de village et le réseau de notables ;
- les différentes structures associatives : le bureau de l'association de développement, l'association Midokpo, le groupe de femmes UFAD au marché de Womey, le groupe de zemidjan à Midokpo, etc. ;
- Les associations de parents d'élèves<sup>63</sup> ;
- Les entreprises de la zone, comme par exemple celle de Mahinou ADJAHOTO à Womey qui fabrique l'huile de palmiste et le sodabi, ainsi que de nombreux ateliers d'artisans ;
- Les buvettes, les lieux de commerce et les marchés provisoires ;
- Les structures religieuses, notamment le couvent où le chef de village est féticheur ;

---

<sup>63</sup> A Womey, par exemple, les parents d'élèves sont intervenus très fortement début octobre 2002 par rapport à l'EPP où les deux groupes scolaires avec 12 classes accueillent 70 élèves par classe, pour la plupart dans des abris précaires.

- Les différents échanges qui s'établissent entre les opérateurs de la filière de traitement des déchets dont les pré-collecteurs, les *gohoto*, l'agent de voirie à la retraite qui laisse ses voisins déposer leurs ordures sur une partie de sa parcelle et les revend.

Toutefois, pour la plupart, ces espaces n'accueillent ni techniciens (en tant que techniciens et non pas d'habitants) ni décideurs.

Ces espaces de dialogue seraient donc à élargir et étendre en essayant de les faire dérouler dans des lieux où les différentes couches de la population se sentent le plus à l'aise. Les espaces et les démarches ainsi identifiés sont :

- Les parcelles des notables qui permettent des dialogues entre notables et chef de village, les techniciens et décideurs ; l'utilisation des espaces publics voisins permettrait d'étendre le dialogue aux populations de chaque quartier ;
- Le terrain et les bâtiments des écoles publiques et privées, propices aux échanges entre techniciens de l'éducation et d'autres domaines, les parents d'élèves, les enfants et adolescents ;
- Les buvettes et lieux de marché, facilitant le dialogue entre techniciens, décideurs des groupes locaux d'habitants ;
- Les ateliers de travail et des petites entreprises pour le dialogue entre jeunes et travailleurs, techniciens et décideurs ;
- Les baptêmes, mariages et surtout les deuils chez les particuliers, lieux particulièrement propices pour susciter le dialogue avec les femmes, comme les centres de santé lors des consultations prénatales, des jours de vaccination ou des consultations courantes.

### ***Suggestions auprès des responsables des communes***

Les suggestions aux responsables des futures communes sont regroupées en X rubriques.

#### **Se mettre à l'écoute**

Connaissant leurs prérogatives, les responsables des futures communes doivent d'abord se mettre à l'écoute des autres catégories d'acteurs et se familiariser avec les espaces de dialogue qui existent déjà. Il s'agit ici d'un changement d'attitude mentale qui doit s'opérer à travers une série d'expériences partagées du type que Ceda avait réalisé avec le personnel des ONG collaborant avec PROTOS (LANGLEY et MONDJANAGNI, 2002).

Sur le plan pratique, il paraît judicieux de programmer une première série de rencontres entre les différents notables et quelques hommes et femmes de la zone d'une part, les principaux techniciens responsables de la zone (médecin-chef, major et sage-femme du CCS, responsable CPS, responsable de l'hygiène), le sous-préfet qui suivra les affaires de la commune ou son secrétaire général ainsi que 2 ou 3 conseillers élus.

Dans une telle démarche, il faudrait être capable de réagir contre le modèle de la sensibilisation et la remise du cahier de doléances pour aborder non seulement les problèmes mais aussi les causes de ces problèmes, aussi bien au niveau de l'administration et les services techniques que du côté des habitants. De toute façon, les premières rencontres risquent d'être assez difficiles étant donné le fait que la zone a été délaissée et surtout a déjà fait - et continue de faire - l'objet de désaccords entre les propriétaires coutumiers et l'Etat.

### **Susciter et entretenir le dialogue**

Pour susciter et faire évoluer le dialogue dans ces différents espaces, il faudrait une préparation préalable de chaque catégorie de participants. Il est évident que la mise en pratique d'un processus de dialogue pose des questions cruciales de pratiques professionnelles et sociales pour les techniciens et décideurs ainsi que la question des moyens pour être mobile, l'organisation de l'emploi du temps et le suivi-contrôle-évaluation de la qualité et le temps de travail des techniciens et employés des services administratifs. En effet, d'autres pratiques que les classiques « prises de contact avec les populations » sont à inventer et à expérimenter par les autorités politico-administratives et des « descentes sur le terrain » par des techniciens, qui ne seraient plus confinés à leur bureau ou leur centre de santé. Ces derniers ne devraient plus avoir une attitude d'encadreurs, « détenteurs du savoir » vis-à-vis des populations et doivent être en mesure de s'intégrer dans les différents espaces de dialogue identifiés auparavant.

Le dialogue devait poursuivre l'analyse des causes des problèmes et rechercher ensemble les différents moyens pour les résoudre ou du moins les minimiser, autant par l'action des individus, des groupes et des associations que par la commune et l'Etat.

### **Appuyer la structuration des institutions collectives dans la zone**

D'après la législation et la situation administrative actuelle de la zone, le village de Togoudo sera doté d'un conseil de village ayant statut consultatif, qui sera dirigé par un chef de village. Cet organe devrait être mis en place par les services du ministère chargé de la Décentralisation.

Mais il existe d'autres structures dans la zone, nous en avons parlé tout au long de la présente recherche. Un renforcement institutionnel de ces structures est à souhaiter et la promotion de nouvelles structures où cela aura une justification ou répondra à un souhait des intéressés. Le renforcement de ces structures pourrait contribuer à un meilleur fonctionnement du conseil de village d'une part, à une mobilisation des populations autour d'objectifs qu'elles se donnent au cours des interventions de proximité.

### **Eduquer en matière des comportements à risque : élever le niveau de conscience des différentes catégories d'habitants**

Sur une période de 2 à 3 ans, un programme d'éducation visant la conscientisation des différentes catégories de la population c'est-à-dire qu'elles aient une conscience critique des problèmes auxquels elles ont à faire face, qu'elles comprennent les causes et qu'elles soient en situation de s'organiser pour agir par rapport à l'élimination ou du moins la maîtrise de ces différentes causes. Un tel programme doit s'appuyer sur ce qui est convenu d'appeler la communication de proximité et des méthodes andragogiques actives et faisant appel à des éducateurs endogènes, formés à la tâche et rémunérés pour le faire.

### **Aspects techniques d'hygiène et d'assainissement**

L'analyse des discours des techniciens et décideurs indique une faible maîtrise des technologies à faible coût. Il y aura lieu de faire la formation des techniciens et surtout des maçons travaillant dans la zone à l'utilisation de ces techniques. \*

### **Intégrer les actions dans une approche du développement**

En adoptant une approche qui comporte l'écoute, il est évident que les habitants vont identifier d'autres problèmes que ceux de la santé et, comme moyen pour l'améliorer, ceux des actions en matière d'hygiène et d'assainissement. En premier lieu, tenant compte de la situation foncière précaire, il est évident que la réalisation du lotissement, sans détournements, sera un des axes majeurs qui seront identifiés au cours du dialogue. Compte

tenu des observations de la situation et les discours - notamment ceux des notables et des responsables des associations - un deuxième axe sera la pauvreté et les moyens pour la réduire, en particulier par la promotion des activités économiques pour les jeunes. Un troisième axe sera sans doute celui de « l'urbanisation » de la zone et son intégration dans l'agglomération cotonnoise, c'est-à-dire les moyens de transport et, à la réflexion, la révision du statut de la zone - actuellement plus ou moins un dortoir de Cotonou - en centre d'activités lié à Abomey-Calavi.

Il y a lieu alors de lier les actions pour l'amélioration de l'hygiène et l'assainissement de manière intégrée à des actions plus globales de développement. Mais en le faisant, il ne faut pas accepter l'argument qu'il faudrait réaliser le lotissement avant de pouvoir agir sur l'hygiène et l'assainissement, ni celui qui suppose qu'une fois le lotissement réalisé, l'hygiène et l'assainissement seront automatiquement améliorés.

Un des aspects de cette urbanisation est le fait que Togoudo soit la zone de pompage de l'eau potable pour la ville de Cotonou et qu'il existe un risque de pollution de la nappe par les latrines, les dépôts d'ordures et des déchets industriels (cf. atelier de production de l'huile de palmiste, ateliers de menuiserie, etc.). Cette question nécessite un débat à un niveau très élevé avec des études sur l'évolution de la situation à moyen terme. Il sera extrêmement coûteux financièrement de déplacer la zone de forage pour l'eau potable. Mais il sera aussi coûteux socialement et financièrement pour les intéressés, de déplacer les habitants ; il sera aussi politiquement risqué. Des options stratégiques sont donc à étudier et un choix fait sur l'avenir de la zone, démarche qui n'est pas du ressort uniquement de la commune d'Abomey-Calavi, mais pour laquelle cette commune pourrait-être l'instigateur et l'animateur.

### **S'appuyer sur les initiatives locales**

La recherche fait ressortir l'existence des initiatives locales dans différents domaines, notamment celui des activités économiques (ateliers de production, maraîchage, ...), la pré-collecte des ordures, l'organisation d'initiatives communautaires, etc. Il y aura lieu de poursuivre l'identification de telles initiatives, de les appuyer en même temps que d'autres soient suscitées.

### **Se donner les moyens pour réaliser la démarche**

- *Capacités*

Un des domaines où les moyens sont à renforcer est celui des capacités : capacité à inventer et à entreprendre, capacités à s'organiser et à gérer, capacités techniques. La formation des différentes catégories d'habitants est donc un élément essentiel des démarches à réaliser dans la zone.

- *Moyens matériels et financiers*

Les moyens matériels et notamment les moyens financiers vont être un des problèmes majeurs des nouvelles communes et les responsables doivent devenir des démarcheurs et avocats efficaces. Dans la situation actuelle de la problématique du développement, les thèmes majeurs exploitables pour le plaidoyer et la mobilisation des fonds semblent être :

- l'hygiène et l'assainissement, reliés à l'approvisionnement en eau potable ;
- la réduction de la pauvreté ;
- la promotion des activités économiques ;
- le développement local et les solidarités.

Une des sources de financement à ne pas négliger sera la coopération décentralisée, déjà active au Bénin (ART, 2002).

- *Conseils techniques*

L'ensemble des actions dans une telle zone ne sera réalisable sans des structures d'appui-conseil à la commune et des structures d'intervention de proximité dans la zone. A cet égard, il sera essentiel d'éviter, sous la pression des agences de coopération importantes, la désignation d'un bureau d'études international, très coûteux et très souvent peu en diapason avec les problèmes réels locaux. Le Bénin a eu une expérience décevante dans ce domaine, notamment en ce qui concerne le traitement des ordures de la ville de Cotonou mais vit aujourd'hui une expérience autrement plus intéressante d'appui par une ONG étrangère pour la coordination de la filière des ordures ménagères dans la ville de Cotonou.

### **Travailler dans la transparence**

Le travail dans la transparence est une des conditions à respecter pour que les démarches proposées ci-dessus puissent fonctionner, sans créer des soupçons et donc des difficultés de dialoguer. Les démarches à faire dans ce domaine sont à inventer, mais consistent entre autres à faire une certaine publicité sur les aspects financiers des démarches, et aussi de rendre très claire au cours du dialogue qui a la responsabilité de chaque action et de chaque décision, faisant en sorte que les décisions prises soient aussi discutées auparavant et rendues publiques par la suite.

## **CONCLUSIONS**

La recherche a permis d'identifier et d'approcher certains acteurs dans le processus d'amélioration du cadre de vie du village Togoudo, notamment du côté des populations. Les résultats obtenus ont permis de voir les premiers éléments de leur vie dans leurs espaces, leurs principaux comportements par rapport aux déchets et leurs perceptions dans ce domaine. Ils ont permis également d'apprécier le degré de mobilisation des populations autour de l'objectif de la mise en valeur de leur cadre de vie dont certains aspects touchent explicitement et implicitement à l'assainissement et l'hygiène de milieu. Les connaissances acquises dans ce domaine peuvent jouer un rôle important dans les démarches à venir dans le cadre de la recherche pour la création d'espaces de dialogue visant une compréhension mutuelle.

La recherche a permis de confirmer les grandes lignes des trois premières hypothèses (cf. p 98-104) et de faire apparaître une cinquième hypothèse, à savoir que les lieux de pouvoir jouent aussi un rôle important dans la détermination des attitudes, perceptions et pratiques des différents acteurs. Elle a permis aussi de donner des informations utiles pour la cinquième, sur les conseils aux décideurs et techniciens locaux.

Les travaux font ressortir :

- L'existence de perceptions et de pratiques qui sont propres non pas à la population mais aux différentes catégories de la population, fortement liées à la culture (« c'est-à-dire tout ce que les sociétés humaines se transmettent : le langage, les lois, les coutumes, les croyances et les normes morales ... ») mais étant divergentes en fonction surtout du statut d'occupation du terrain (propriétaire, locataire) et du niveau d'instruction et d'accès aux informations techniques.
- Des différences de perception existent non seulement entre les différentes catégories de la population mais aussi entre la population la plus nombreuse aux moyens modestes d'une part, et techniciens d'autre part.

- Pour éviter que se crée une situation où les décisions prises ne seront ni comprises ni respectées par la grande majorité de la population, le dialogue semble s'imposer pour amener les uns et les autres à comprendre « la différence », pour comprendre « l'autre ».
- L'existence d'un tissu associatif qui se renforce et se formalise progressivement semble constituer des espaces institutionnels et sociaux potentiels importants pour le dialogue futur.
- Il existe dans la zone, des opérateurs autonomes des déchets, dont la plupart ne sont pas pris en compte dans les approches conventionnelles de la pré-collecte (propriétaires qui permettent le dépôt des déchets sur leurs parcelles, revendeurs, acheteurs de bouteilles et boites).
- Il y a peu de maîtrise des démarches en matière d'éducation pour la santé et l'hygiène qui peuvent induire effectivement des changements de comportements ; il y a une faiblesse dans les discours et les actions d'hygiène de la part des techniciens et structures de l'Etat ; il y a peu de liaisons entre les actions en faveur de l'enlèvement des déchets et des autres aspects de l'hygiène du milieu et l'assainissement. Ceci dit, on constate l'émergence d'un intérêt pour des approches ayant plus d'impact, qui peuvent combiner des formes d'éducation et de communication améliorées avec d'autres actions, dans le domaine économique, par exemple.
- Il ne semble pas exister une vision d'ensemble sur les déchets de la zone, ni sur les domaines connexes : hygiène du milieu, assainissement, eau potable, santé publique.
- Les premiers éléments de conseils aux techniciens et décideurs locaux apparaissent à travers la méthode adoptée pour la recherche, confirmée par d'autres actions du Ceda en cours avec d'autres partenaires : il s'agit de l'importance de la communication de proximité et de l'écoute.

Un aspect général des déchets dans la zone de Togoudo est l'utilisation effective directe d'une partie, sans traitement et sans intermédiaires. Ce que sont les déchets pour certains habitants plus aisés ne le sont pas pour d'autres. Un aspect spécifique des déchets, qui concerne leur impact en termes de pollution, est le fait de savoir si l'installation progressive des populations et l'accroissement de la densité sur le site de pompage des eaux pour la ville de Cotonou et les modalités de traitement des déchets - qu'il s'agisse soit des ordures déposées dans les bas-fonds et en bordure des bras de la lagune ou des excréta concentrés progressivement dans les latrines - sont compatibles avec le maintien de la propreté de l'eau à pomper et à distribuer par la SBEE.

La recherche a aussi révélé la stratégie mise en route pour la mobilisation des moyens par les propriétaires de parcelles et surtout par leurs associations afin de contraindre l'Etat dans sa démarche tardive de viabilisation du milieu, ce qui fait clairement apparaître les familles et les associations en question comme des lieux de pouvoir importants pouvant avoir un impact sur l'aménagement, l'assainissement et éventuellement l'hygiène. D'autres lieux de pouvoir ont été identifiés, notamment des autres types d'association et les autorités de ce qui est encore un village sur le plan administratif. Cette vie associative et les autres lieux de pouvoir méritent une exploration complémentaire pour identifier leurs rapports avec la perception et les pratiques en matière de déchets, de l'assainissement et de l'hygiène dans la zone.

Mais l'existence d'éventuelles concurrences pour le leadership entre les collectivités primo-occupants de la zone peut avoir un impact sur les démarches visant à instaurer un dialogue. En fait, chacun participera aux échanges avec des arrière-pensées par rapport à son rôle de leader dans les transformations en cours et éventuellement son rôle dans une future municipalité, mais sans faire apparaître les divergences : on pourrait alors se trouver dans une situation de blocage, sans réaliser que des divergences existent sur une autre arène des

échanges sociaux. De même, le rôle actuel que s'attribue Finagnon, à savoir celui de suivre de près l'action de l'Etat (notamment la sous-préfecture) et les géomètres dans l'exécution du lotissement-remembrement de manière transparente, peut donner lieu à des divergences et même des conflits qui auront un impact négatif sur la création d'un dialogue.

En même temps, la recherche soulève une double interrogation par rapport à l'Etat : de quelle manière fonctionnent les structures de l'Etat - notamment les structures déconcentrées - comme lieux de pouvoir par rapport à l'aménagement et l'assainissement de la zone, des quartiers, des îlots et des parcelles ? Compte tenu du fait que ces structures sont peu opérationnelles dans l'aménagement, jusqu'à quel point seraient-elles capables de prendre des initiatives dans les démarches de promotion d'un dialogue, d'une prise de conscience, de la mobilisation des efforts, de l'incitation à des changements de comportement aussi bien parmi les agents de développement que des populations et des animateurs du tissu associatif dans la zone.

La comparaison avec d'autres cas apparaît utile : parmi les premières demandes des populations dans les quartiers de deux villes du Togo qui ont fait l'objet d'une recherche-accompagnement du Ceda en 2000-2001 dans des quartiers déjà lotis (LANGLEY, MONDJANAGNI et KEKEH 2001), l'approvisionnement en eau potable, les actions d'assainissement, notamment la construction des latrines familiales, la pré-collecte des ordures et le drainage des eaux pluviales ont été des actions prioritaires retenues dans une démarche participative. Toutefois, on a constaté que dans les projets de quartier mis en place, ni les populations, ni les ONG chargées du rôle de facilitateur, ni les services techniques déconcentrés n'ont mis l'accent sur les questions de l'éducation des populations en matière d'hygiène ou d'autres actions visant des changements de comportement, ont fait défaut. Comme à Togoudo, les différents acteurs tendent à privilégier plutôt les infrastructures et les équipements. Dans ce cas, les connaissances des populations, leurs perceptions de la situation n'entrent pas en ligne de compte : techniciens et décideurs, chacun de leur côté a admis implicitement que les populations ont les mêmes perceptions, les mêmes comportements face aux risques de santé ».

Quant aux espaces de dialogue et les suggestions pour les responsables des futures communes, le processus et les résultats de la présente recherche indiquent que de tels espaces présentent l'avantage d'être le cadre des actions à la base nées de la volonté des populations d'améliorer leur situation et de trouver des solutions pour leurs problèmes de survie et de vie. Lorsque de tels espaces existent déjà, ce que nous pensons être le cas dans la plupart des situations urbaines, ils constituent des opportunités pour une élaboration de stratégies de développement local que peuvent adopter les futures communes. En effet, ils se révèlent comme étant des endroits privilégiés pour l'information et l'éducation et pour la mise en place progressive de mécanismes de prise de décisions partagées. Dans cette évolution, l'espace de dialogue deviendra progressivement un espace de négociation et aura de plus en plus de liens avec les espaces formels de prise de décision de la commune.

Néanmoins, il faudrait bien se rendre compte que de tels espaces, à l'instar de toute autre démarche du développement, sont vulnérables et peuvent être détournés de leur objectif premier par un ou plusieurs des acteurs. Ils peuvent transformer le dialogue en jeu d'influences et, tout en maîtrisant le discours, l'utiliser pour masquer la poursuite d'interventions qui ne visent que faire avancer leurs intérêts propres, pécuniaires ou autre.

Au total, les responsables des futures communes gagneraient à faire la promotion des espaces de dialogue proche des populations, qui leur serviraient de cadre de réflexion au départ pour devenir progressivement un cadre de négociation et de prise de décisions partagées.

**Bibliographie sur les questions liées aux différents aspects de la recherche  
(déchets solides et des questions connexes liées à l'assainissement et l'hygiène)**

- ADJOU-MOUMOUNI Agnès et al., *Etude, collecte et analyse de données en matière d'assainissement et d'hygiène dans les départements du Mono et du Couffo (Bénin)*. Cotonou : PROTOS-Bénin, sep. 2001 (2 vols : Rapport définitif et annexes)
- AFFOGBOLO Adrien., *Santé en péril dans nos villes. Quelles solutions ?* (Communication à la journée mondiale de la santé au Bénin, avril 1996)
- AFFOGBOLO Adrien., « Qualité bactériologique des eaux des puits en milieu rural africain. Cas de la sous-préfecture de Grand-Popo au Bénin » in : *Infocrepa*, N° 14, oct.-déc.. 1996, p. 8-11
- AGBIDINOUCOUN Germain., "Les habitants s'organisent : l'expérience de l'ADPA, AÏBATIN" In : JVE-BENIN., *Vers un développement urbain participatif*. Cotonou : Ceda pour GRET, 1997 ;
- AHMADOU NOUHOUM Ibrahima., « Le SARAR au Bénin » in : *Infocrepa*, N° 21, juillet-sep. 1998, p. 21-22
- AÏHOUNHIN Parfait., *Une contribution à l'analyse économique de la gestion des déchets ménagers dans les quartiers marécageux de Cotonou. Etude de cas du Quartier Agla (Sud Bénin)*. Cotonou (Mémoire de maîtrise en sciences économiques, 2001-2002)
- AMOUSSOU Apollinaire., "Le projet AFVP d'appui aux initiatives des habitants" In : JVE, 1997 ; JVE-Bénin., *Développement urbain participatif au Bénin. Une étude pour agir*. Paris : GRET-Ministère de la coopération, 1997
- ARCENS Marie Thérèse et al., « La participation communautaire dans les projets. Les fractures des démarches » in : *Infocrepa*, N° 27-28, janvier-juin 2000, p. 13-24
- ARCENS Marie Thérèse., « Femmes et hygiène dans les camps des réfugiés Touaregs au Burkina Faso » in : *Infocrepa*, N° 14, oct.-déc. 1996, p. 4-7
- ARCENS Marie Thérèse., « Participation communautaire dans les projets d'eau potable et d'assainissement en milieu urbain et périurbain » in : *Infocrepa*, N° 17, juillet-septembre 1997, p. 4-6
- ARCENS Marie Thérèse., « La recherche appliquée en milieu urbain » in : *Infocrepa*, N° 27-28, janvier-juin 2000, p. 6-8
- ART., « Etat de la coopération décentralisée au Bénin » In : *Le Matinal*, 17/08/2002
- ATTOLOU Albert et Philip LANGLEY, "Postface" in : Albert ATTOLOU., *Société civile et développement au Bénin. L'évolution des associations locales de développement*. Cotonou : Ceda, 1995, p. 33-56
- ATTOLOU Albert., *Société civile et développement au Bénin. L'évolution des associations locales de développement*. Cotonou : Ceda, 1995
- BADEN Sally., *Gender issues in water and sanitation projects in the Republic of Benin*. Brighton : IDS-Bridge for JICA, 1994
- BAKO Nassirou., *Perceptions, représentations et pratiques populaires autour de l'hygiène et de santé en milieu baatonou, peul et gando du Nord Bénin (Approches socio-anthropologiques)*. Cotonou : Coopération suisse, 2002 (Proposition de recherche)

- BAMBA Vamoussa et al., "Expérience d'approvisionnement en eau potable par poste d'eau autonome dans les zones périphériques de la ville de Ouagadougou," *Infocrepa*, N° 25, juillet-sep. 1999, p. 4-8 ;
- BENGTSOON, Bo (ed.), *Rural development research. The role of power relations.* Stockholm : SAREC, 1979
- BENIN., Développement du secteur de l'assainissement. Document de politique nationale. Cotonou : GREA pour MSP/MEHU, janvier 1994
  - BERGERET Anne., « The poverty line », *In Ecocodevelopment News*, n° 6, octobre 1978, p. 8-29
- BIAO Boubacar Boni., « Pour défaut d'autorisation. Des cabinets de santé fermés » *In : Le Matinal*, 22 août 2002
- BIAOU Alexandre et Pascal MEGNIGBETO., *Enquête points d'eau dans le cadre de l'appui à l'évaluation du PADEAR IDA-DANIDA. Rapport d'étude.* Cotonou : Ceda-CREPA pour DH, 2000a
- BIAOU Alexandre et Pascal MEGNIGBETO., *Enquête assainissement dans les centres de santé et écoles dans le cadre de l'appui à l'évaluation du PADEAR IDA-DANIDA. Rapport d'étude.* Cotonou : Ceda-CREPA pour DH, 2000b
- BIEBUCK, D., « Problèmes d'analyse et de terminologie » *In : African agrarian systems.* Londres : OUP for IAI, 1963, p. 1-19
- BIERSCHENK Thomas., *Paysans, Etat et ONG au Bénin. Une société civile rurale entreprenante. Rapport de recherche.* Stuttgart-Hohenheim : Université de Mayenne, 1998
- BIERSCHENK, Thomas et Jean-Pierre OLIVIER de SARDAN., ECRIS : « Enquête collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques », *in Human Organisation*, 56 (2), 1997, p. 238-234
- de BOISMENU Isabelle et Philip LANGLEY (eds.), *Espace de négociation en milieu urbain au Cameroun.* Cotonou : Ceda pour AFVP-GRET, 1996
- BOUDA Léocadie et Cheick Tidiane TANDIA., « Expériences de projets d'assainissement. Financement d'assainissement à travers le projet de gestion des ordures ménagères à Ouagadougou, Burkina Faso » *in : Infocrepa*, N° 21, juillet-sep. 1998, p. 4-16
- BULEON, Pascal., « Réintégrer l'espace dans une approche globale des comportements politiques » *In : Jacques LEVY (ed.), Géographies du politique.* Paris : presse de la Fondation des Sciences politiques, 1991, p. 33-40
- BULST Neithard., « Le Moyen Age de A à Z. Etats généraux » *In : Historia*, N° 79, septembre-octobre 2002
- CANNAT, Noël., « A l'écoute des peuples et des humbles » *In : Henry PANHUYS et Hassan ZAOUAL (eds.), Diversité des cultures et mondialisation. Au-delà de l'économisme et du culturalisme.* Paris : L'Harmattan, 2000, p. 29-36
- CANTIN Sophie, et al., « Projet pilote de collecte et de compostage de matières putrescibles avec utilisation de sacs biodégradables » *In : Revue québécoise des sciences et techniques de l'environnement*, Vol. 35, N° 5, septembre 2002, p. 42-44
- CAID-ONG., *Etude des connaissances, aptitudes et pratiques en matière d'hygiène et assainissement des communautés vivant dans le Borgou et l'Alibori.* Parakou : CAPID pour PADEAR, 2001

- CEDA., « Une approche intégrée à la santé dans une municipalité » in : *L'Afrique municipale* (Cotonou), Vol I, N° 2, avril 1994
- CEDA., *Séminaire-atelier sur la politique nationale d'assainissement. Porto-Novo, 13-15 septembre 1994. Programme des travaux et fiches pédagogiques. Cotonou : Ceda, septembre 1994*
- CEDA., *Techniques et méthodes d'animation à l'auto-promotion. Cotonou : Ceda pour DH, 1997 (Série formation des ONG : Fascicule III)*
- CEDA., *Etude du milieu, identification et analyse des besoins, élaboration du projet communautaire. Cotonou : Ceda pour DH, 1997 (Série formation des ONG : Fascicule IV)*
- CEDA., *Gérer votre organisation. Tome 2 : Communication, évaluation et auto-évaluation. Cotonou : Ceda pour DH, 1997 (Série formation des ONG : Fascicule VII)*
- CEDA-CREPA Bénin., *Etude sur la perception et les comportements des communautés en matière d'hygiène et d'assainissement dans les sous-préfectures de Coblly et Boukoumbé (Atacora), de Banikoara et la Circonscription urbaine de Kandi –Alibori. Proposition technique. Cotonou : Ceda/CREPA-Bénin pour SNV, mars 2002*
- CERTI., *Enquête nationale sur les connaissances, attitudes et pratiques des mères relatives aux maladies prioritaires de l'enfant. Cotonou : CERTI pour MSP-UNICEF, 1999*
- COLGATE Susan, Jeanne CARRIERE, Miriam JATO et Damaris MOUNLOM., *The nurse and community health in Africa. Yaoundé : Clé, 1979*
- COULIBALY Poula et Coura BASSOLET., « Opération de l'épargne-crédit pour l'AEPA à Wogodogo, Burkina Faso » in : *Infocrepa*, N° 16, avril-juin 1997, p. 4-7
- COWI., *Rapport d'étude sur les perceptions locales des maladies liées à l'eau. Parakou : COWI pour Parakou, 2000*
- CREPA., « Education pour la santé en milieu scolaire HESAWA. Expérience du CREPA au Burkina Faso » in : *Infocrepa*, N° 16, mai-juin 1997, p. 8-13
- CREPA., *Rapport d'enquête auprès des techniciens pour l'étude sur la commune urbaine e les changements de comportement face aux déchets à Togoudo. Cotonou : CREPA, septembre 2002*
- CURTIS Valerie et al., « Structured observations of hygiene behaviour in Burkina Faso. Validity, variability and utility" in : *WHO Bulletin*, 71 (1), 1993, p. 23-32
- DAGNON, Olga, Epiphane SOHOUENOU et José TONATO., *Analyse monographique de situations urbaines et fonctions dans la ville de Cotonou. Cotonou : AITEC, juin 2001*
- DH-DHAB., *Guide d'animation. Version expérimentale. Parakou : PADEAR-danida, 2001*
- DJIDINOU Théodore., "Le projet de lotissement concerté de Godomey" In : *JVE-BENIN., Vers un développement urbain participatif. Cotonou : Ceda pour GRET, 1997*
- DOSSOU, Camille., *Décentralisation, déconcentration, découpage territorial. Ce qu'il faut savoir. Cotonou : Centre d'information et de documentation sur les collectivités locales au Bénin, novembre 2001*

- DREZE Jean et Amartya SEN., *Hunger and public action*. Oxford : Clarendon, 1989
- EHP., *Regional workshop. Community base approaches for environmental health in secondary cities in West Africa and processes for scaling up CIMEP*. Arlington, Va, EHP-USAID, mai 1998
- ESREY, Steven et al., *Assainissement écologique*. Stockholm : ASDI, 2001
- FRANCYS, R, J. PICKFORD et R. REED., *Guide de l'assainissement individuel*. Genève : OMS, 1995
  - FREIRE Paolo., *Pedagogy of the oppressed*. London : Penguin, 1972
  - FREIRE Paolo., *Education for critical consciousness*. London : Sheed and Ward, 1974
- GALLAND Bruno, Micheline AGOLI-AGBO, Aurélien ADAHE et Epiphane SOHENOU., *Les facteurs de mobilisation durable de la population sur le thème de la gestion des services de santé au Bénin*. Cotonou : CIDR-IRSP-DDc, octobre 1999 (Document de travail)
- GBEMADE Barthélemy., "Gestion des points d'eau autonomes dans les quartiers périphériques de Ougadougou" in : *Infocrepa*, N° 15, janvier-mars, 1997, p. 15-18
- GBETO Flavien., "Polémique autour de l'enseignement du français par les linguistes" In : *Le Matinal*, 15 octobre 2002
- GOTAAS, Harold., *Composting. Sanitary disposal and reclamation of organic wastes*. Genève, OMS, 1956
- GRET., *Développement urbain participatif au Bénin. Une étude pour agir*. Paris : GRET pour ministère de la Coopération, 1997
- GUENE Ousseynou, Cheikh S. TOURE et Lucien Yves MAYSTRE., *Promotion de l'hygiène du milieu. Une stratégie participative*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 1999
- GUENE Ousseynou., « Valorisation des ordures ménagères à Wogodogo-Nossin. Aspects socio-économiques » in : *Infocrepa*, N° 13, juillet-sep., 1996, p. 8-13
- HIBBERD Patricia, May YACOOB et al., *Facteurs-risques pour les maladies diarrhéiques infantiles dans les communautés participant au Projet CIMEP au Bénin. Méthodologie et résultats de l'enquête initiale*. Arlington, Va, EHP-USAID, avril 1998
- HOCEHET Anne-Marie et N'Gar ALIBA., *Développement rural et méthodes participatives en Afrique*. Paris : L'Harmattan, 1995
- HOUEGBAN Augustin., "Les associations de développement : genèse, évolution, impact sur la vie des populations." Communication au séminaire MISAT-ADK-INFOSEC, août 1992.
- HOUNSA A. et S. VISSOH., « Comment les croyances entretiennent les composantes néfastes à la santé (Pratiques abortives chez les adolescentes). In : *Rétrosnigs*, Vol 6, N° 3, juillet 1997, p. 5
- IGIP., *Atelier de réflexion initiale sur l'impact de la décentralisation sur le secteur eau et assainissement en milieu rural. Rapport. 14-15 décembre 1998*. Cotonou : GTZ-KFX-DED pour DH/MEMH, 1998
- INSAE., *Profil de pauvreté et caractéristiques socio-économiques des ménages à Cotonou*. Cotonou : INSAE-PNUD, 1996

- INSAE., *EDSB-II, 2001. Deuxième enquête démographique et de santé au Bénin. Résultats préliminaires.* Cotonou : INSAE, décembre 2001
- JEKINNOU Pierre et Karola KIPP-MANIRAFASHA., *La 'Composante sanitaire' à Banikoara. Deux années de mise en œuvre : quelles leçons pour le projet ?* Cotonou : SBEE-DED-DANIDA, décembre 1996
- JENKINS Mimi., *Latrine adoption in rural Benin: a report of a preliminary research to develop a conceptual model of latrine adoption behaviour.* Davis, Ca.: Dept. of Civil and Environmental Engineering, sep. 1996 (Draft)
- KANKI Bernadette et al., *Des croyances aux comportements : diarrhée et pratiques d'hygiène au Burkina Faso.* Bobo-Dioulasso : Centre Muraz, 1994
- KELLY Margo, et al., *CIMEP Benin revised work plan.* Arlington, Va, EHP-USAID, août 1997
- KIBORA Ludovic., « Conceptions culturelles et attitudes des communautés en matière d'hygiène et d'assainissement » *In* : Eurêka(Burkina Faso), N° 39-40, décembre 2001-mars 2002, p. 27-31
- KODOGBE Nicaise et al., *Enquête démographique et de santé 1996.* Cotonou et Calverton : INSAE/Macro International, 1997
- KOUTON et al., « Rôle des déterminants proches dans la variation régionale de la fécondité » *In* MBOUP Gora et Nicaise KODJOGBE (Eds.). *Perspectives sur la planification familiale et la santé de la reproduction au Bénin.* Calverton (Md) : INSAE et Macro Int., 1999
- KUMAR Somesh (ed.), *South-South Workshop on PRA: Attitudes and Behaviour.* Bangalore: ActionAid India, 1996
- LANGLEY, Philip., "L'approche ethnolinguistique de l'environnement rural" *In* Paul RICHARDS (ed.), *Environnement africain. Problèmes et perspectives.* Londres : IAI, 1975 (Environnement africain, Dossier spécialisé 1)
- LANGLEY, Philip., *A note on power relations in a micro-region of SW Province, Cameroon.* Buea : PAID/WA, 1980
- LANGLEY, Philip., *Poverty and power relations : a neglected research area ?* Buea : PAID/WA, 1982a
- LANGLEY, Philip., *Research workshop on the role of power relations in rural development, Buea, Cameroon.* Buea : PAID/WA, 1982b
- LANGLEY, Philip., *Local democracy: an aspect of power relations.* Buea : PAID/WA, 1982c
- LANGLEY Philip., *ZOGID : a research contribution to développement.* Douala : IPD-SG, 1982d (PAID Report, N° 4)
- LANGLEY, Philip., *Popular participation as a cargo-cult ?* Dakar : ENDA, 1986 (Occasional paper N° 96)
- [LANGLEY Philip (ed.)], *Espace de négociation en milieu urbain au Cameroun.* Cotonou : Ceda pour AFVP-GRET, 1996
- LANGLEY Philip., *Note complémentaire sur la vie associative et sa pertinence pour la santé.* Cotonou : Ceda, c. 1997
- LANGLEY Philip., *Les itinéraires thérapeutiques.* Cotonou : Ceda, janvier 1999 (note de travail)
- LANGLEY Philip., *Une approche communautaire à la santé. Réflexions sur l'expérience du montage et de l'appui à de comités d'animation de*

- LANGLEY Philip., *la santé (COMANIS) par l'UACOGEC*. Cotonou : Ceda, janvier 1999  
*Atelier de réflexion sur une stratégie en matière d'hygiène et d'assainissement (Lokossa, 5 au 7 mars 2002), Rapport final pour PROTOS, juillet 2002 (Philip LANGLEY)*
- LANGLEY Philip et Alfred MONDJANAGNI., *Atelier de formation. Pour une meilleure prise en compte des connaissances et perceptions endogènes. (7 – 10 janvier 2002 à Akodéha et Hounvi, Mono)*. Cotonou : Ceda pour PROTOS, janvier 2002
- LANGLEY Philip et Boniface FADE., *Les composantes de la vie associative au Bénin*. Cotonou : Ceda, mars 1997
- LANGLEY Philip, Alfred MONDJANAGNI (eds.), *Vers un développement urbain participatif. Journées de réflexion, Cotonou, 4 et 5 juillet 1996*. Cotonou : Ceda pour GRET-JVE/Bénin, 1997
- LANGLEY Philip, Alfred MONDJANAGNI et Roger KEKEH., *A la recherche d'une gestion participative urbaine. Résultats de la recherche d'accompagnement sur le PIUCP*. Cotonou : Ceda pour PIUCP, mai 2001
  - LANOIX J.N. et M.L. ROY., *Manuel du technicien sanitaire*. Genève : OMS, 1976
  - LANOIX, J.N. et M.L. ROY., *Manuel de technicien sanitaire*. Genève : OMS, 1976
- LAVERACK Glenn., *Health Education Experiences in the Kumasi District 1991-1994*. Kumasi: Kumasi Health Education project, s.d.
- LAYE Pierre, Philip LANGLEY, Alfred MONDAJANAGNI et Roger KEKEH., *Petit guide de la médiation urbaine*. Lomé : MAE (PIUCP) –Citafric, 2002
  - LEWIS Oscar., *Five families : Mexican case studies in the culture of poverty*. New York : basic Books, 1959
  - LEWIS Oscar., *La vida*. London : Panther Books, 1968
- LIFAD., *Guide pratique de diagnostic communautaire et de planification villageoise. Manuel de formation à l'usage des communautés de base*. Cotonou : UNICEF, 1999
- MAACK, Stephen., "Public taps : the human dynamics of urban improvement." in *African Environement* (1), 4, 1975, p. 93-110).
- MANEHAVE Ann., *Rapport de l'atelier d'analyse des comportements, attentes et perceptions de la population du Mono et du Couffo et des stratégies des différents intervenants en matière d'hygiène et d'assainissement. Cotonou, 12 et 13 septembre 2001*. Cotonou : PROTOS, sep. 2001
- MARIOTTI S.P. et A. PRÜSS., *La stratégie CHANCE. Prévenir le trachome. Guide d'assainissement et d'hygiène*. Genève : OMS, 2000
  - MAYHEW Henry., *London labour and the London poor*. London : George Woodhall, 1851 (2 vols.)
- MBOUP Gora., *Evaluation de la cohérence des objectifs du programme de coopération 1999-2003*. Cotonou : RdB-UNICEF, 1997
- MDR-PNUD., *Perception des dimensions de la pauvreté, du bien-être et de la richesse en milieu rural*. Cotonou : PNUD-MDR, 1995
- MDR-PNUD., *Etude sur les conditions de vie des ménages ruraux au Bénin (ECVR). Profil de la pauvreté rurale et caractéristiques socio-*

- MERTENS Thierry et al., *économiques des ménages ruraux*. Cotonou : MDR-PNUD, 1995
- MISAT-ADK-INFOSEC., *Projet diarrhées. Résumé des principaux résultats*. Bobo-Dioulasso : Centre Muraz, janvier 1993
- MISAT-ADK-INFOSEC., *Rôle des associations de développement dans le processus de décentralisation et de développement socio-économique des localités en République du Bénin*. Cotonou : INFOSEC, 1992
- MITCHELL Hilary Flegg & J. Clyde MITCHELL., "Social Factors in the Perception of the Causes of Disease" in: Max MARWICK (ed.), *Witchcraft and Sorcery*. London: Penguin, 1982
- MONDJANAGNI, Alfred, Philip LANGLEY et al., « Causes et mécanismes de la pauvreté au Bénin » In : *Rapport national sur le développement humain durable. La pauvreté au Bénin*. Cotonou : Ceda-CEFRED pour PNUD, octobre 1996 (Rapport provisoire)
- MONDJANAGNI Alfred, Philip LANGLEY et al., *Perceptions et comportements en matière d'hygiène et d'assainissement parmi les populations des sous-préfectures de Boukoumbé, Cobly (Atacora), Banikoara et la circonscription urbaine de Kandi (Alibori)*. Cotonou : Ceda pour SNV, 2002
- MONDJANAGNI Alfred, Philip LANGLEY, Roger KEKEH et Yvonne Afiwa KLOUSSEH., *Conception et exécution de projets d'appui à la société civile urbaine (Evaluation des interventions de l'AFVP à Kpalimé, Tchamba et Mango)*. Cotonou : Ceda pour SCAC-Togo, 2002
- MONGBO, Roch., *The appropriation and dismembering of development intervention. Policy, discourse and practice in the field of rural development in Benin*. Wageningen : CIP-DATA, 1995
- NGOM Pierre, Timothée GANDAHO et al., *Prise de décisions relatives à la santé et l'affectation des ressources au sein des ménages du Borgou*. Dakar : Population Council pour USAID, oct. 2000
- ODINGA Oginga., *Not yet uhuru !* Londres : Heinemann, 1968
- OLIVIER de SARDAN Jean-Pierre., *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris : Karthala, 1995
- OLIVIER de SARDAN Jean-Pierre., « La politique du terrain. Sur la production des données anthropologiques » in : *Enquête*, N° 1, 1995, p. 71-109
- OLIVIER de SARDAN, J-P., *La gestion des points d'eau dans le secteur villageoise au Niger et en Guinée*. Paris : AFD, mai 2000
- OLIVIER de SARDAN, J-P., et A. SOULEY., *Enquête collective de Niamey (15-22 février 1999)*. Paris : IRD pour UNICEF-Coop. française, 1999
- OMS-CREPA., « La formation SARAR en cascade » in : *Infocrepa*, N° 13, juillet-sep. 1996, p. 4-5
- OROU-TOKO, Ousmane., *Réforme de l'administration territoriale en République du Bénin. Les textes législatifs*. Cotonou : Centre d'information et de documentation sur les collectivités locales au Bénin, 2000
- OUEDRAOGO Boureima et al., « Représentation de l'eau, des pratiques d'hygiène et des maladies chez les maraîchers de Ouagadougou au Burkina Faso » in : *Infocrepa*, N° 23, jan. - mars 1999, p. 9-18
- PADONOU Hyacinthe Ange., « Lancement de la formation des agents d'hygiène. Vers un assainissement efficace et durable de nos villes. » in : *La Nation*, 17 mars 1998
- PARE Lascinan., *Atelier SANIYA. Rapport général de l'atelier. Bobo Dioulasso : Projet SANIYA, oct. 2000*

- PDM., *La santé des citoyens : un défi pour les communes.* Cotonou : PDM, 1994 (*L'Afrique municipale*, Vol I, N° 2, avril 1994)
- PISHAROTI, K.A., *Guide pour l'intégration de l'éducation sanitaire dans les programmes de salubrité de l'environnement.* Genève : OMS, 1975
- PNUD., *Perception des dimensions du bien-être, de la pauvreté et de la richesse dans les quartiers pauvres en milieu urbain.* Cotonou : PNUD-Bénin, nov. 1996
- PNUD., *Rapport sur le développement humain au Bénin 1998.* Cotonou : PNUD-Bénin, 1998
- RAMBØLL, HANNEMANN & HJLUND A/S., *Rapport d'étude sur la perception traditionnelle des maladies d'origine hydrique chez les Lyela (Groupe des Gourounsi). Ville de Reo.* Ouagadougou : ONEA, mai 1997
- RAMBØLL, HANNEMANN & HJLUND A/S., *Rapport d'étude sur la perception traditionnelle des maladies d'origine hydrique chez les Gouins, ville de Banfora.* Ouagadougou : ONEA, juin 1997
- RAMBØLL, HANNEMANN & HØJLUND A/S., *Rapport d'étude sur la perception traditionnelle des maladies d'origine hydrique chez les Peul.* Ouagadougou : ONEA, juin 1997
- RAMBØLL, HANNEMANN & HØJLUND A/S., *Rapport d'étude sur la perception traditionnelle des maladies d'origine hydrique chez les Mossi. Ville de Koudougou.* Ouagadougou : ONEA, juillet 1997
  - RIIS Jaacob., *How the other half lives.* New York, c. 1906
- GESLIN, Collette, Aïssata CISSE DIALLO, Marcel LAMA et Faustin ONIKPO., *Recherche formative sur la prise en charge de la fièvre/convulsions dans le département de l'Ouéomé.* Porto-Novo : DDS-PROLIPO, février 1999
- ROWE Alexandre, Faustin ONIKPO, Marcel LAMA, François COKOU et Michael DEMING., « Management of childhood illness et health facilities in Bénin : problems and their causes » In : *American Journal of Public Health*, Vol. 91, N° 10, October 2001, p. 1625-1635
- ROWE Alexandre, Marcel LAMA, Faustin ONIKPO et Michael DEMING., « Health worker perceptions of how being observed influences their practices during consultation with children » In : *Tropical Doctor*, July 2002, p. 32-33
  - ROWNTREE Benjamin., *Poverty : a study of town life.* London : MacMillan, 1901
- SAWADOGO Rosalie., « Croyance, pratiques et habitudes en matière d'hygiène à Ouahigouya, Burkina » in : *Infocrepa*, N° 21, juillet-sep. 1998, p. 10- 17
  - SCOTT Wolf., *Concepts and measurement of poverty.* Geneva : UNRISD, 1981
- SHURMER SMITH, Pamela., "Anthropogéographies" In : Jacques LEVY (ed.), *Géographies du politique.* Paris : presse de la Fondation des Sciences politiques, 1991, p. 49-56
- SIMPSON-HEBERT Mayling, Ron SAWYER et Lucy CLARKE., *L'initiative 'PHAST'. Participation à la transformation de l'hygiène et de l'assainissement. Une nouvelle méthode de travail avec les communautés.* Genève : OMS, 1996
- SIMPSON-HEBERT, Mayling., « Water and sanitation : cultural considerations » in : BOURNE P.G. (ed.), *Water and sanitation.: economic and sociological perspectives.* Orlando : Academic press, 1984
- TANDIA Cheick Tidiane et Juliette COMPAORE., « L'expérience du CREPA à Roumtenga, Burkina Faso » in : *Infocrepa*, N° 20, avril-juin 1998, p. 4-7
- TOURE Françoise et Robert « Participation communautaire et développement. Synthèse des

- TOE., approches participatives (ZOPP, GRAAP, MARP, SARAR) » in : *Infocrepa*, N° 12, avril-juin 1996, p. 6-15
- TOVO Maurizia (ed.), *Réduire la pauvreté au Bénin*. Cotonou : Ceda pour la BM, 1995
  - TRAORE, Sani., « Programme de promotion de l'hygiène et de l'assainissement du PIVHES II » (Communication à la 12<sup>ème</sup> conférence annuelle du RIF, du 4-8 décembre 2000, Ouagadougou)
  - Van WIJK Christine & Tineke MURRE., *Motivating Better Hygiene Behaviour: Importance for Public Health Mechanisms of Change*. New York and The Hague: UNICEF – IRC, c. 1994
    - WAGNER E.G. et LANOIX J.N., *Evacuation des excréta dans les zones rurales et les petites agglomérations*. Genève : OMS, 1960
  - WHITE, Benjamin., "Measuring time allocation, decision making and agrarian changes affecting rural areas: examples from recent research in Indonesia" in : Christine PELZER-WHITE and Kate YOUNG (eds.), *Research on rural women: feminist methodological questions*. Brighton: IDS, 1984 (IDS Bulletin, vol. 15, 1), p. 18-32
  - WOOD Sara, Ron SAWYER & Mayling SIMPSON-HEBERT., *Manuel progressif PHAST. Approche participative pour enrayer les maladies diarrhéiques*. Genève : OMS, 1998
  - YADOLETON Jean Malomon., « Vidangeurs manuels : quel prix ? In : *Infocrepa*, N° 36, avril-juin 2002, p. 22-23